

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA RELATION DU PATRIMOINE ET DU TOURISME : UNE HISTOIRE DE PERCEPTION
- LE CAS DU VIEUX-QUÉBEC

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

PAR
JULIE PAYEUR

OCTOBRE 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

« À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire »
– *Le Cid* – Corneille

J'aimerais tout d'abord remercier ma directrice, Lucie K. Morisset, qui a supervisé ce mémoire. Ses commentaires et ses conseils tout au long de mon parcours m'ont grandement aidée à améliorer mes recherches et à me dépasser tant sur le plan scientifique que personnel. Je tiens aussi à remercier mon co-directeur, Martin Drouin, qui est venu soutenir et conseiller mes recherches pour ce mémoire.

Je remercie de tout cœur ma famille et mes amies et amis. Sans eux, sans leur support, leur affection et leurs encouragements, je n'aurais pas été capable de réaliser ce projet. Un merci tout particulier à Danielle, Anne-Sophie, Serge et à mes grands-parents. Merci à Audrey et Myriam, qui m'ont toujours motivée à « mémoriser » et à « maîtriser le monde ! »

Merci à mon copain, Vincent. Je te suis reconnaissante de m'avoir accompagnée dans les périodes de découragement, de frustration, mais aussi de joie et de réussite. Merci de m'avoir poussée à me dépasser. Je te serai toujours redevable pour ton aide et ton amour.

Je remercie la famille Gagné qui m'a toujours encouragée dans mes études.

Je remercie mes précieux collègues de travail de *Découvrir la Capitale* et de l'Observatoire. Votre support, votre compréhension et vos encouragements ont été inestimables pendant tout mon processus d'études universitaires.

Un merci bien spécial à toutes les personnes interviewées lors de la réalisation de ce mémoire pour le temps qu'ils m'ont consacré. Leur témoignage est une richesse qui méritait d'être mise sur papier.

Je remercie enfin la Fondation de l'UQAM pour le support financier pendant ma maîtrise. Merci au corps professoral du Département d'études urbaines et touristiques, ainsi qu'aux étudiants et étudiantes de ce programme. Ce fut un honneur et surtout un plaisir de vous côtoyer.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX.....	vii
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET ACRONYMES.....	ix
RÉSUMÉ.....	x
PROBLÉMATIQUE.....	1
CHAPITRE I	
ÉTAT DE LA QUESTION ET CADRES CONCEPTUELS.....	10
1.1. État de la question.....	10
1.1.1. Patrimoine et tourisme.....	11
1.1.2. Groupes de sauvegarde du patrimoine.....	18
1.1.3. Perception.....	19
1.2. Cadres conceptuels.....	22
1.2.1. Patrimoine.....	22
1.2.2. Perception.....	25
1.2.3. Le tourisme.....	28
1.2.4. Groupe de sauvegarde.....	30
CHAPITRE II	
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	36
2.1. Posture épistémologique.....	36
2.2. Critères de sélection.....	37
2.3. Groupes à l'étude.....	39
2.3.1. Action patrimoine.....	39
2.3.2. Coalition Héritage Québec.....	39
2.3.3. Comité des citoyens du Vieux-Québec.....	40

2.3.4.	Commission de la capitale nationale du Québec.....	40
2.3.4.	Société historique de Québec.....	41
2.4.	Cadre disciplinaire.....	41
2.5.	Collecte des données.....	43
2.5.1.	Sources écrites.....	43
2.5.2.	Sources orales.....	44
2.5.3.	Aspect éthique.....	46
2.6.	Analyse des données.....	46
2.6.1.	Méthode historique.....	46
2.6.2.	Analyse de contenu.....	47
2.6.3.	Analyse de discours.....	48
2.7.	Limites de l'étude.....	48
CHAPITRE III		
LA PROTECTION DU PATRIMOINE À QUÉBEC.....		51
3.1.	L'événement fondateur dans la création d'un quartier historique.....	52
3.2.	La construction d'un quartier historique.....	54
3.3.	La consécration unesquienne de 1985.....	60
3.4.	Les États généraux du Vieux-Québec.....	63
CHAPITRE IV		
LE TOURISME À QUÉBEC.....		69
4.1.	Le XIX ^e siècle : l'émergence d'une industrie « pittoresque ».....	70
4.2.	Le XX ^e siècle : de la prépondérance aux changements !.....	71
4.3.	Des événements en « masse ».....	76
4.4.	L'offre touristique de Québec.....	79
4.5.	Québec : Destination internationale en 2020.....	83

CHAPITRE V	
À CHACUN SA PERCEPTION : PRÉSENTATION DES DONNÉES.....	86
5.1. Le patrimoine.....	86
5.1.1. Le cas de l'église Saint-Vincent-de-Paul	92
5.2. Relation patrimoine/tourisme.....	95
5.3. Le tourisme.....	95
5.4. Avantages et désavantages du tourisme pour le patrimoine.....	100
5.4.1. Les avantages.....	100
5.4.2. Les désavantages.....	102
5.5. Le touriste.....	106
5.6. Les acteurs.....	111
5.6.1. Manque de porte-parole.....	113
5.6.2. Le maire de la ville et son administration.....	117
5.7. UNESCO.....	127
5.7.1. Souvenir de l'inscription.....	128
5.7.2. Changements relatifs à l'inscription sur la liste de l'UNESCO	128
5.7.3. Perte du statut.....	131
5.8. Perspective d'avenir.....	133
5.9. Facteurs influençant les perceptions.....	139
CHAPITRE VI	
D'UNE PERCEPTION À L'AUTRE : UN CHANGEMENT DURABLE.....	146
6.1. Changement des perceptions.....	146
6.2. Notion d'acceptabilité sociale.....	149
6.3. Utilisation des perceptions des groupes de sauvegarde du patrimoine.....	151
6.3.1. Partons de la base : qu'est-ce que le développement durable ?.....	152
6.3.2. Et le lien avec le patrimoine ?	152
6.3.3. Et le tourisme durable dans tout ça ?.....	154
6.4. Le tourisme culturel, une solution ?.....	156

CONCLUSION.....	163
ANNEXE A GUIDE D'ENTREVUE.....	170
ANNEXE B PRÉSENTATION DES GROUPES DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE.....	172
BIBLIOGRAPHIE.....	187

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure		Page
1.1	L'acte de perception selon Enghels	27
5.1	Facteurs influençant la perception du développement touristique	140
Tableau		
5.1	La relation entre le patrimoine et le tourisme selon les intervenants rencontrés	95

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration		Page
3.1	Hunter, Raoul (1967) « Les plaques historiques, ça prend moins de place ». Bibliothèque et archives nationales du Québec, Fonds Raoul Hunter, P716, P63-04-03	51
4.1	Hunter, Raoul (16 juillet 1959) « Les amoureux sont seuls au monde ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Raoul Hunter, P716, P59-07-16	69

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET ACRONYMES

AP	Action patrimoine
APQ	Administration portuaire de Québec
CACUQ	Commission d'aménagement de la communauté urbaine de Québec
CCNQ	Commission de la capitale nationale du Québec
CCVQ	Comité des citoyens du Vieux-Québec
CHQ	Coalition Héritage Québec
CIRUR	Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales
CMED	Commission mondiale sur l'environnement et le développement
CMSQ	Conseil des monuments et des sites du Québec
CNPTU	Conférence nationale permanente du tourisme urbain
CPEQ	Conseil patronal de l'environnement du Québec
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
OMT	Organisation mondiale du tourisme
PDAD	Plan directeur d'aménagement et de développement
SHQ	Société historique de Québec
SMVQ	Société pour la mise valeur de Québec

RÉSUMÉ

La relation entre le patrimoine et le tourisme est complexe. Ces concepts s'opposent, se complètent et s'interrelient dans une synergie qui peut s'avérer compliquée en milieu urbain. Cette recherche a pour but d'analyser la perception qu'ont les groupes de défense du patrimoine envers le développement touristique dans le Vieux-Québec. Elle se veut un recensement des arguments et du discours entretenu sur le tourisme par chacun des groupes rencontrés. De plus, la recherche identifie les éléments qui influencent la perception des groupes pour finalement établir une relation entre le développement du tourisme et la conservation du patrimoine dans une perspective de développement durable.

J'émetts comme hypothèse qu'une connaissance approfondie des perceptions des groupes de sauvegarde envers le tourisme permet une meilleure compréhension et application d'un tourisme durable dans des quartiers historiques tel l'arrondissement historique du Vieux-Québec. De plus, la perception du tourisme sera relativement différente compte tenu de leur contexte d'action, ce qu'ils désirent protéger, ainsi que la provenance de leurs membres.

La méthodologie employée pour la réalisation de ce mémoire s'inspire de la triangulation des données par l'utilisation des disciplines de l'histoire et de l'ethnologie. Dans un premier temps, un travail en archives a été effectué afin de bien contextualiser les propos des groupes rencontrés. Puis, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès des divers intervenants. Au total, cinq groupes ont été rencontrés : Action patrimoine, la Coalition Héritage Québec, la Commission de la capitale nationale du Québec, le Comité des citoyens du Vieux-Québec et la Société historique de Québec.

Les résultats obtenus ont permis d'apprendre que les groupes de sauvegarde voient le tourisme comme un élément essentiel pour la vitalité économique de l'arrondissement historique et la préservation du patrimoine. Néanmoins, le développement touristique dans sa forme actuelle constitue aussi un danger pour l'authenticité bâtie et sociale du secteur.

À partir de ces résultats, il est possible de constater que la perception de ces groupes est influencée par leur vision du patrimoine, leur âge, leur emploi/formation et leur lieu d'habitation. Les groupes de sauvegarde agissent dans un but de protection de l'environnement bâti, vivent sa réalité et connaissent – pour la plupart – très bien l'aspect socioculturel du secteur. Il serait donc pertinent que l'industrie touristique les considère davantage afin de réussir un développement plus efficace et durable. Économiser la ressource, le patrimoine dans le cas du Vieux-Québec – puisque c'est le principal attrait de la ville – est nécessaire à l'industrie touristique pour qu'elle puisse faire des profits. La préservation du patrimoine s'avère donc rentable à long terme et bénéfique pour de nombreux acteurs.

Mots clés : patrimoine, tourisme, groupe de sauvegarde, Vieux-Québec

PROBLÉMATIQUE

Traditionnellement, la conservation du patrimoine était une activité réservée à un groupe fermé de spécialistes qui s'intéressaient principalement à un patrimoine « exceptionnel ». Aujourd'hui, le patrimoine interpelle davantage les citoyens concernés par la qualité de leur environnement, les spécialistes de plusieurs domaines et les groupes rassemblés autour de divers intérêts. Malgré cette démocratisation du patrimoine, sa gestion s'avère beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît au premier coup d'œil.

Il est désormais convenu de classer le patrimoine en trois grands groupes : le patrimoine culturel matériel, le patrimoine culturel immatériel et le patrimoine naturel. Un très large éventail d'éléments peut à l'évidence être sélectionné. Pour ne parler que du premier groupe, outre les monuments, il comprend des rues, des lotissements, des percées visuelles, des paysages (naturels et urbains) ainsi que des bâtiments de tous types. Par ailleurs, « le patrimoine n'est pas réductible à la somme de ses composantes, ce qui veut dire que les différentes composantes du patrimoine ne peuvent être considérées en elles seules, mais en rapport les unes avec les autres, et même en rapport avec les composantes voisines réputées sans valeur patrimoniale » (CBCQ, 2004 : 2). Il faut également se rappeler que le patrimoine ne se limite pas aux objets bénéficiant d'une reconnaissance officielle, c'est-à-dire protégée par un statut juridique attribué en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. La richesse patrimoniale se développe autant par l'affection et l'attachement des communautés qu'à travers les listes officielles et les inventaires.

Le patrimoine constitue un élément important dans la définition d'une collectivité. Martin Drouin affirme d'ailleurs que « la reconnaissance du patrimoine s'insère dans la perspective plus générale des rapports qu'une collectivité entretient

avec son passé, des rapports soutenant la volonté de définir un «soi» collectif » (2005 : 18). Les acteurs sociaux, à travers ce qu'ils définissent comme patrimoine, se projettent ainsi dans le temps et dans l'espace. Le regard de l'autre apparaît comme un élément primordial dans ce processus (Lazzarotti, 2003 : 99), car on ne peut se définir soi-même sans se différencier par rapport à l'« autre », à « l'altérité, c'est-à-dire ce qui n'est pas soi, campé par exemple dans l'expression d'origines distinctes » (Morisset, 2009 : 27). Un promeneur peut ainsi, par son regard et son intérêt, garantir la préciosité d'un lieu. Dans ce cas, ce promeneur peut être représenté sous la forme du visiteur ou du touriste qui cherche les lieux les plus caractéristiques de l'endroit visité. Ainsi, la reconnaissance du « soi », inscrit à l'aune du patrimoine par « l'autre », peut se retrouver dans le tourisme.

Le patrimoine est relié au tourisme. Comme le soulève Olivier Lazzarotti (2003 : 97), le patrimoine et le tourisme sont mis ensemble pour être orientés vers un but commun servant, entre autres, d'instrument d'aménagement de l'espace et de promotion du lieu. Le patrimoine est essentiel au tourisme, surtout dans le cas du tourisme culturel, qui est l'un de ses principaux générateurs (Viau, 1992 : 117). À l'opposé, le tourisme est nécessaire au patrimoine, puisqu'il lui a permis d'accélérer sa mise en valeur et sa protection. Mutuellement, le tourisme et le patrimoine se transforment (Lazzarotti, 2003 : 95) ; ils se composent et se recomposent constamment, amenant l'un à l'autre des avantages et des inconvénients.

La relation entre le tourisme et le patrimoine s'avère complexe et peut engendrer des conséquences négatives. La surfréquentation touristique peut affecter et endommager ce qui constitue un des principaux attraits d'un site : la qualité du lieu. Il est possible de voir la transformation et la disparition de produits culturels et commerciaux d'une ville dont l'image première est la pluralité des habitants et des activités. Elle terminera en une carte postale pittoresque, et ce, pour satisfaire la demande touristique (Bouché, 1998 : 78). Cette surfréquentation peut causer la

dégradation du site et de la qualité de vie des citoyens. Le tourisme peut donc contribuer à l'augmentation de la pollution automobile, notamment en raison des embouteillages et de l'insuffisance des espaces de stationnement (Van Der Borg, 1998 : 101). C'est dans cette perspective que se trouvent plusieurs villes historiques qui s'inscrivent, par exemple, sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Les sites historiques et urbains de l'UNESCO sont particulièrement sensibles au tourisme. L'équilibre entre les fonctions résidentielles, commerciales et touristiques est fragile. Une multitude d'éléments peuvent influencer cet équilibre. Comme l'explique Mathieu Dormaels (2011 : 121), « [l]e tourisme dans les centres-villes revêt un caractère particulier puisqu'il représente une activité supplémentaire dans un environnement souvent déjà compétitif ». Les villes attractives sur le plan touristique ne cherchent pas nécessairement à trouver une nouvelle vocation et à combler le vide de leur centre. De plus, le tourisme peut nécessiter un ensemble d'infrastructures tout en favorisant quelques activités existantes. Cette conséquence est d'autant plus complexe dans les quartiers historiques, car « ceux-ci limitent non seulement les interventions sur le bâti existant, pour l'adapter aux usages, mais aussi le développement de nouveaux espaces par une densification verticale ou sur les terrains vacants (patios ou jardins, par exemple) » (Dormaels, 2011 : 121). En ce sens, les processus de renouvellement s'opérant sur les différents espaces d'une ville peuvent être conditionnés par la représentation du patrimoine urbain qu'ont les différents acteurs de la ville.

Des conflits d'usages peuvent y devenir particulièrement intenses. Il peut y avoir des conflits entre les habitants et les touristes, puisque, pour la plupart des villes, l'objectif est de retenir la population en place et de préserver un certain cadre de vie, tout en gardant leur attractivité touristique. Il y a donc une conciliation difficile à faire entre pratiques touristiques et vie quotidienne (Linossier *et al.*, 2005 :

4). Le développement touristique peut être ainsi vu comme un mal nécessaire. Il peut dégrader l'environnement, mais il apporte des ressources nécessaires pour la conservation et la restauration des sites tout en ajoutant une charge supplémentaire dans certains quartiers et villes historiques qui sont parfois déjà fragilisés par leurs autres fonctions.

Des enjeux de la difficile convergence des intérêts des résidents et des commerçants des quartiers ont été présentés à l'occasion de la 8^e Conférence mondiale des villes historiques en octobre 2003 :

Résidents et commerçants développent un sentiment de propriété à l'égard de leur quartier historique et se mobilisent facilement pour faire entendre leur voix. Mais leurs intérêts divergent souvent quant à l'orientation que doit prendre la mise en valeur de leur quartier et aux effets des interventions qui y sont menées, les commerçants visant plutôt des effets à court terme et les résidents se souciant des conséquences à plus long terme. L'animation touristique de soir et de nuit, l'envahissement des rues, la « spécialisation » et les prix élevés pratiqués par les commerces visant la clientèle touristique, sont quelques-uns des sujets de discorde. (Ville de Québec, 2005 : 2)

Au vu de ces divergences et de cet équilibre fragile, des collectivités se sont regroupées en associations ou en groupes de pression, principalement pour militer afin d'obtenir un meilleur encadrement du tourisme (voire son interdiction) et de protéger le patrimoine de leur région ou de leur ville. Il existe plusieurs regroupements, associations ou sociétés qui ont comme intérêt la défense de ce patrimoine dans un contexte de tourisme culturel en milieu urbain. Ces groupes peuvent agir en partenariat ou en opposition aux instances décisionnelles afin de contrer ce qu'ils perçoivent comme des effets négatifs du tourisme. Ils contribuent à une plus grande diffusion des connaissances en ce qui concerne l'histoire urbaine, ainsi que pour l'éveil de la conscience sociale et la formation d'un sentiment d'appartenance. Ces groupes s'intègrent dans une perspective de développement durable du tourisme et de conservation dans un milieu urbain.

Plusieurs études menées sur le sujet de la labellisation des lieux font ressortir que les labels ont des impacts sur les stratégies d'achats des consommateurs, puisqu'ils ont la capacité de rassurer quant à la qualité d'un produit (Chameroy et Chandon, 2010, cités dans Florent, 2011 : 17). Dans le cas des sites inscrits sur la liste de l'UNESCO, Luc Florent (2011), démontre que cela vient peser sur le choix de la destination, car un label donne, entre autres, une image positive aux territoires. Le Vieux-Québec, par exemple, fut inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO en décembre 1985. Si la ville de Québec connaissait déjà une activité touristique importante, la capitale dut, à partir de ce moment, faire face au tourisme de masse (de Blois Martin, 1997 : 87). Un des effets visibles de l'inscription de la ville fut le changement dans le discours de la promotion touristique (Noppen, 1991 : 447). En effet, comme le rapportent Mathieu Dormaels et Lucie K. Morisset (2011 : 3), l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO semble « être aussi devenue un gage de qualité pour les promoteurs touristiques, telle une sorte de *must see list* offrant en retour aux autorités locales le sésame d'une prospérité nouvelle grâce au développement local conquis avec les retombées économiques du tourisme ». Il est donc possible de constater une augmentation de ces flux sur les sites inscrits à l'UNESCO, amenant, par la même occasion, divers enjeux et problématiques.

En plus d'avoir un effet économique, l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial a aussi de nombreux impacts sur les communautés locales. Sarah Russeil (2005 : 345) affirme que le label UNESCO est saisi par des acteurs appartenant à des groupes et des espaces sociaux différents pour valider leurs stratégies, contribuant alors à consolider les conflits et les tensions urbaines. Il faut comprendre que le patrimoine possède aussi un fort pouvoir de mobilisation sociale. À la place d'enfermer les acteurs sociaux dans l'espace individuel, il les rassemble autour d'une activité ou d'un lieu chargé de sens, il convoque le désir de vivre ensemble et il revitalise collectivement le groupe (Charbonneau et Turgeon, 2010 :

2). Le label de l'UNESCO peut donc apporter à la fois une fierté pour une communauté, une occasion d'affaires pour certains et une pression supplémentaire à la coexistence entre les habitants et les touristes qui sont de plus en plus nombreux.

L'inscription du Vieux-Québec marque un changement, voire une mutation, dans la gestion et la perception de cet arrondissement. En effet, suite à cette inscription, la gentrification du quartier amène parallèlement une plus grande sensibilité collective et un engagement des citoyens à mettre en valeur et à préserver le secteur historique.

La réalisation de différents projets a provoqué des échanges passionnés. Par exemple, le projet d'installer une salle de cinéma IMAX dans le Vieux-Port (1988-1993) et l'aménagement du terminal de croisières (1999-2000) ont suscité plusieurs protestations au sein de la population. Une plainte a été envoyée à l'UNESCO contre le projet IMAX, prétextant la menace de la préservation du site du patrimoine mondial (Brunel et Roy, 2007 : 202). En 2001 et 2003, des représentants de l'organisation mondiale sont venus vérifier la construction du terminal de croisières afin d'assurer l'état de préservation du site. Leur rapport souligne que les travaux ne devraient « en aucune façon altérer [ni] ou amoindrir la valeur des ressources culturelles du secteur » (Parcs Canada, 2001). Ainsi, l'arrivée du label de l'UNESCO marque l'avènement d'approches plus globalisantes pour ce secteur de la ville de Québec.

Il est donc aisé de constater que l'arrondissement historique du Vieux-Québec doit composer avec la pression de plus en plus forte du tourisme, des citoyens et des autres secteurs d'activités en croissance continue. Conjointement à cela, on voit l'émergence de l'implication des groupes de sauvegarde du patrimoine. De plus en plus présents, ils deviendront des acteurs clés dans les débats concernant le développement de la ville. Voilà ce qui a mené à mon choix d'étudier la relation entre

le patrimoine et le tourisme par le biais des groupes de sauvegarde du patrimoine qui, par leur implication croissante et leurs actions, cherchent à protéger et à défendre le patrimoine du quartier historique, lieu de prédilection du tourisme. Plus précisément, je cherche à connaître la perception des groupes de défense du patrimoine envers le développement touristique dans le Vieux-Québec.

Pour ce faire, cette étude a comme objectifs de :

1. recenser les types d'arguments et les discours entretenus sur le tourisme pour chacun de ces groupes;
2. identifier les éléments qui influencent la perception de ces groupes;
3. établir la relation de leurs perceptions et de leurs actions avec le développement d'un tourisme durable.

À la lumière ces objectifs, deux hypothèses sont émises :

1. Les perceptions envers le tourisme et le discours des groupes défendant le patrimoine seront relativement différents compte tenu de leur contexte d'action concernant ce qu'ils désirent protéger ainsi que la provenance de leurs membres.
2. Une meilleure connaissance de la perception du tourisme des groupes de sauvegarde permettra une meilleure compréhension et application d'un tourisme durable dans des quartiers historiques, comme dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Le thème de la relation du patrimoine et du tourisme par le biais des groupes de sauvegarde est relativement nouveau et peu abordé dans les études. Il est donc intéressant de s'intéresser à cette problématique et de contribuer à l'avancement des connaissances en se concentrant sur les perceptions du tourisme. Cette recherche sera un outil de mise en commun de la perception des différents groupes afin de trouver des points permettant de développer une force de concertation et d'action. De plus,

l'étude pourra servir à créer une nouvelle approche pour gérer les relations entre les groupes de défense du patrimoine et ceux responsables de développer le tourisme. Elle pourra enfin fournir un outil de compréhension pour l'industrie touristique ou les instances décisionnelles pour les aider à agir dans une perspective de tourisme durable et de préservation du patrimoine. Cette volonté de développer des connaissances et des actions pour le patrimoine et le tourisme est d'ailleurs supportée et promue internationalement par la *Déclaration de Paris sur le patrimoine comme moteur du développement*, adoptée en décembre 2011.

Ce mémoire se divise en six chapitres. Le premier présente la recension des écrits sur les relations entre le patrimoine et le tourisme, les groupes associatifs et la perception. Les cadres conceptuels sont exposés dans ce même chapitre : le patrimoine, le tourisme, la perception et les groupes de sauvegarde.

Le deuxième chapitre expose la démarche méthodologique employée pour cette recherche. Dans un premier temps, les critères de sélection des groupes sont expliqués pour ensuite décrire chacune des organisations étudiées ainsi que les personnes rencontrées. Par la suite, le cadre disciplinaire est présenté. La description de la collecte de données suit avec la description des sources écrites et orales consultées. L'aspect éthique clôt cette sous-section. Viennent ensuite l'analyse des données et l'explication de la méthode et du genre d'analyses employés (méthode historique et analyses de contenu et de discours) dans cette recherche. Les limites de l'étude sont exposées à la fin de ce chapitre.

Le troisième chapitre présente l'histoire de la protection du patrimoine à Québec. Tout d'abord, l'événement fondateur dans la création d'un quartier historique est exposé. Par la suite, la construction du quartier historique du Vieux-Québec est expliquée pour enchaîner sur la consécration unesquienne en 1985. Ce

chapitre se conclut avec une initiative citoyenne importante : les États généraux du Vieux-Québec.

Le quatrième chapitre explique le tourisme à Québec et relate l'histoire du développement touristique dans la ville. Cette section aborde aussi le tourisme de masse ainsi que l'avènement de la tenue des grands événements dans la capitale. Finalement, l'offre touristique de la ville et les prochains objectifs et enjeux du tourisme à Québec sont dévoilés.

Le cinquième chapitre présente les données recueillies lors des entrevues semi-dirigées avec les groupes de sauvegarde du patrimoine. Divisé par thèmes, le premier analyse leur perception du patrimoine, suivie de celle de la relation entre le patrimoine et le tourisme. Par la suite, leur perception générale du tourisme est exposée pour poursuivre avec la présentation des avantages et des désavantages du tourisme pour le patrimoine – selon les groupes rencontrés. Leur opinion concernant les touristes est aussi discutée. Le sujet des acteurs impliqués dans le patrimoine et le tourisme est abordé afin de poursuivre sur le thème de l'UNESCO et le statut de patrimoine mondial du Vieux-Québec. Cette section se conclut sur les perspectives d'avenir que portent les groupes à l'étude et, finalement, les éléments qui influencent la perception des intervenants.

Le sixième chapitre constitue la partie discussion de ce mémoire. Il y est démontré que les perceptions peuvent être modifiées si certaines conditions sont respectées. De plus, l'étude de la perception des groupes de sauvegarde du patrimoine peut constituer une solution pour un tourisme durable dans les quartiers historiques. En ce sens, le développement durable est brièvement décrit, en plus de son lien avec le patrimoine. Il est ensuite question du tourisme durable pour enchaîner sur une tentative de solution en vue de réussir un meilleur développement touristique dans le Vieux-Québec.

CHAPITRE I

ÉTAT DE LA QUESTION ET CADRES CONCEPTUELS

Ce chapitre présente l'état de la question et les cadres conceptuels. Tout d'abord, la description de l'état des connaissances permet de retracer les grandes lignes de l'évolution, les perspectives théoriques et les découvertes précédentes sur les thèmes liés à ce mémoire : la relation entre patrimoine et tourisme, les groupes de sauvegarde du patrimoine et leurs perceptions. Par la suite, les cadres conceptuels employés dans cette recherche sont expliqués. Il s'agit des concepts de patrimoine, de la perception, du tourisme et des groupes de sauvegarde du patrimoine.

1.1. L'état de la question

L'étude de la relation entre le patrimoine et le tourisme est en constante progression. Malgré l'abondance des enjeux, les études destinées à comprendre et à analyser la relation croisée entre le patrimoine et le tourisme ont longtemps été peu nombreuses (Lazzarotti, 2010 : 11). Or, il est possible de percevoir un intérêt récent pour le sujet. En effet, un nombre important de colloques ont été organisés et des travaux concernant le rapport entre le tourisme et le patrimoine mondial ont été publiés récemment. Ce champ de recherche a la particularité d'être étudié par de nombreuses disciplines, que ce soit la géographie, la sociologie, l'ethnologie, le droit, la gestion, etc. Si les travaux sur le patrimoine et le tourisme sont en effervescence dans plusieurs domaines de recherche, ils se voient traités de différentes manières.

1.1.1. Patrimoine et tourisme

La discipline qui a le plus fréquemment abordé la relation entre le patrimoine et le tourisme est la géographie. Celle-ci a souvent étudié la question sous la perspective de ses relations avec l'espace (Lazzarotti, 2010 : 12). Pour certains auteurs, le patrimoine représente une ressource majeure pour le développement des territoires, en particulier des milieux urbains, s'effectuant, entre autres, par la mise en tourisme tant dans les milieux ruraux qu'urbains (Bridonneau, 2011 ; Despiney, 2011 ; Vernières, 2011) qui pourra s'inscrire dans un processus de production de services ou de biens (Crevoisier et Kebir, 2004) et de développement local à long terme. Comme l'avancent Yves Bonard et Romain Felli (2008), la valorisation du patrimoine de ces milieux constitue un volet stratégique essentiel, puisque des quartiers entiers font désormais l'objet d'embellissement pour en augmenter l'attractivité. Ces auteurs démontrent que la notion de patrimoine, dans un contexte urbain, peut être associée à deux tendances, l'une qui insiste sur la valeur symbolique et culturelle du patrimoine, l'autre qui met l'accent sur la production du patrimoine dans une perspective de valorisation marchande, principalement dans l'optique du développement touristique.

D'autres auteurs abondent dans le même sens. Rachel Linossier et ses collaborateurs (2004 : 4) ajoutent que la représentation qu'ont les nombreux acteurs de la ville conditionne la manière dont les processus de renouvellement s'opèrent sur les différents espaces. Dans cette perspective, ces auteurs nous font comprendre que certains territoires font l'objet d'un consensus quasiment général de la part des acteurs de la ville, tant au niveau de la conservation que de la valorisation de leur patrimoine. D'autres territoires, à l'opposé, sont caractérisés par un très fort désaccord entre les acteurs quant au potentiel de leur patrimoine urbain ou à la manière dont celui-ci pourrait être protégé et valorisé. Ces mêmes auteurs donnent en exemple le tourisme comme étant un facteur augmentant les possibilités de conflits

d'usages (Linossier *et al.*, 2004 : 7). Dans ce contexte, il est nécessaire de mieux comprendre les perceptions des différentes parties prenantes face au développement touristique d'un milieu patrimonial afin de diminuer les conflits d'usage. Il est intéressant de constater qu'un travail peut être effectué afin d'encourager le développement touristique tout en préservant un certain cadre de vie.

La relation entre le patrimoine et le tourisme est aussi perçue comme un dialogue. Cette nature « dialogique » est abordée par Lazzarotti. Celui-ci a d'ailleurs voué une bonne partie de ses recherches à la relation entre le patrimoine et le tourisme. Il s'applique à étudier ces deux sujets conjointement, tant par leurs interactions que dans leurs inclusions, en explorant les possibilités d'envisager l'un à travers l'autre et réciproquement (Lazzarotti, 2001 ; 2003 ; 2010). Il soutient la définition avancée par Edgar Morin qui voit cette relation s'établir à la manière d'une dialogique. Morin désigne ainsi une « unité complexe entre deux logiques, entités ou instances complémentaires, concurrentes et antagonistes qui se nourrissent l'une de l'autre, se complètent, mais aussi s'opposent et se combattent » (Morin, 2001, cité dans Lazzarotti, 2010 : 73). Selon le géographe, le patrimoine et le tourisme amènent à la complémentarité de l'un et voient l'anticipation de l'autre, voire son appel. Ainsi, il est nécessaire de comprendre que le processus de transformation de l'espace ne peut être terminé que dans l'agencement des deux phénomènes (Lazzarotti, 2010 : 130). Bref, l'un et l'autre se complètent pour donner au territoire habité des valeurs économiques et de rencontre.

Au contraire de Lazzarotti, certains auteurs se demandent si le patrimoine est encore soluble dans le tourisme, estimant qu'il existe une rupture entre les deux éléments. Luc Noppen et Lucie K. Morisset (2003) expliquent :

Depuis la troisième vague de consécration patrimoniales, les exploitants touristiques entretiennent une certaine circonspection à l'égard du patrimoine et préfèrent fuir tout objet potentiel de contestation organisée. Sans compter les effets économiques de cette touristification intérieure, le phénomène de représentation de soi qui affleure ici révèle le second écueil, voué celui-là au patrimoine, voire au sens que nous voulons donner à notre avenir collectif. Latente dans l'invention du « patrimoine de proximité », la forclusion du regard de l'Autre emprisonne le patrimoine dans un passé dont nous nous détachons davantage chaque jour.

Ainsi, la relation entre le patrimoine et le tourisme n'est plus perçue comme quelque chose de viable. En ce sens, il sera intéressant d'analyser les perceptions des groupes de sauvegarde face au développement touristique en milieu urbain et patrimonial afin de voir si ces acteurs perçoivent le tourisme comme quelque chose de viable. Il est pertinent de considérer cet aspect pour comprendre davantage le phénomène.

La sociologie européenne a également traité des concepts de patrimoine et de tourisme. Valéry Patin aborde les multiples facettes du tourisme culturel en l'étayant par de nombreux exemples et données statistiques. Il explique notamment les caractéristiques de l'offre culturelle, les comportements et les connaissances des publics. En 2005 et 2012, Patin expose comment le tourisme, objet de surexploitation et quelquefois dépossédé de sa signification culturelle, n'est pas sans risques pour le patrimoine. Il explique que, face à ces dangers, de nouvelles procédures ont été élaborées. Il est donc possible de protéger plus efficacement les biens culturels et naturels en favorisant aussi les retombées économiques des usages touristiques, notamment les mises en réseaux, les chartes d'éthique, les plans de gestion des sites,

la régulation des fréquentations ou une meilleure intégration des populations locales aux actions de valorisation.

Une nouvelle tangente transparait à travers les recherches récentes concernant la relation entre le patrimoine et le tourisme, principalement dans les sites du patrimoine mondial. En effet, un collectif publié en 2012, sous la direction de Laurent Bourdeau, Maria Gravari-Barbas et Mike Robinson, propose un changement de paradigme dans l'étude de la valorisation touristique des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO :

plutôt que de considérer le tourisme comme un phénomène exogène suscité par des forces extérieures aux sites du Patrimoine mondial, il convient de le cerner comme un phénomène qui émerge, de manière endogène, par la nature même du patrimoine mondial et du rôle que celui-ci est appelé à jouer aujourd'hui à l'échelle mondiale et dans le contexte des pratiques et valeurs partagées par un nombre croissant d'individus. (Bourdeau *et al.*, 2012 : 12)

Cela permet de mieux analyser et comprendre le contexte dans lequel évolue mon cas d'étude – le Vieux-Québec – sur l'échiquier mondial.

Au Québec

La relation entre le patrimoine et le tourisme est une problématique peu traitée au Québec. Cela invite à son approfondissement et appelle à la réalisation de plusieurs projets de recherche (Lapointe, 2010 ; Morisset, 2010a ; Drouin, 2011). La relation entre le patrimoine et le tourisme au Québec a été quelque peu abordée à la fin des années 1980. Dans les articles recensés, les auteurs proposent une réflexion sur l'évolution des exigences de la clientèle touristique et sur la vision récente du patrimoine québécois, dans un contexte où celui-ci devient un facteur d'attractivité grandissant auprès des touristes (Kirjan, 1988 ; Ouellet, 1988 ; Laplante, 1992). Il est donc important de retenir que l'intégration du tourisme et du patrimoine doit prendre

en compte la conservation et le potentiel des bâtiments existants, tout en portant une attention particulière aux répercussions de la pollution visuelle et physique qu'une mauvaise gestion du tourisme pourrait entraîner.

Vers la fin des années 1990 et au cours des années 2000, quelques rares recherches ont discuté de la relation entre le patrimoine et le tourisme au Québec. Il est important ici de souligner le travail de Charles De Blois Martin (1997) qui aborde la relation entre le patrimoine et le tourisme dans sa dimension politique. En effet, celui-ci tente de déterminer la façon selon laquelle l'État québécois a assumé la prise en charge de ces deux domaines ainsi que le niveau de concertation à travers ses politiques.

La relation entre le patrimoine et le tourisme est aussi approchée sous l'angle de l'identité nationale. Le tourisme est un acteur déterminant dans la construction patrimoniale de la province. Morisset (2007) est l'une des auteurs qui décrivent la relation entre le patrimoine et le tourisme en ce sens. Dans quelques-uns de ses articles, elle met en valeur le lien entre la fréquentation touristique au Québec et les interventions des autorités en faveur de la conservation du patrimoine. Elle est l'une des premières « à analyser le rôle du tourisme dans la construction du patrimoine, sous l'angle ethnologique du rapport à l'autre, incarné par le touriste américain » (Dutour, 2008 : 11). Elle démontre l'influence des goûts des touristes américains sur les actions de la Commission des monuments historiques du Québec. Son texte expose l'influence que peut avoir le développement touristique sur une construction patrimoniale.

Un autre texte de Morisset, paru en 2010, décrit la relation entre le patrimoine et le tourisme comme une matrice identitaire du Québec. Dans un contexte national trouble et de déficit monumental, la Commission des monuments historiques du Québec a parcouru la province en installant, le long des routes, des poteaux

historiques. Cela répondait aux impératifs du tourisme qui constituait, au milieu des années 1920, une industrie rapportant au gouvernement du Québec dix fois les revenus de l'exploitation forestière (Morisset, 2010 : 61). Ainsi, « à la jonction de la quête identitaire du Québec et du tourisme toujours croissant, le patrimoine en est venu à être non pas constitué de monuments (qu'on visite et qu'on regarde, face à soi), mais considéré comme un environnement » (Morisset, 2010 : 72). Cette auteure exprime l'idée que l'appel économique du tourisme a provoqué la fabrication d'un patrimoine spécifique et que conséquemment, cela a créé une identité plus ou moins disneylandienne.

Le lien entre patrimoine et tourisme : des disciplines universitaires à la recherche de leur identité

Les concepts de patrimoine et de tourisme connaissent une période d'effervescence scientifique. Que ce soit le patrimoine ou le tourisme, nous assistons depuis quelques années à une multiplication des chaires de recherches, des colloques, des publications, des enseignements, etc. Cependant, la communauté scientifique est encore divisée sur l'idée qu'il s'agisse de disciplines universitaires. Comme le rapporte Étienne Berthold (2010 : 2), le patrimoine, sur le plan théorique, « se dote d'une "posture" pour étudier les processus qui encadrent et régissent la construction du patrimoine : la patrimonialisation ». De plus, les indices montrant que le patrimoine est un champ d'études universitaires et un objet de connaissance qui possède sa propre personnalité se multiplient (Berthold, 2011 : 2). Néanmoins, il reste encore du chemin à parcourir, car la notion de patrimoine est quelque peu instable et divisée par ses divers attributs la situant dans plusieurs disciplines (Groulx, 2011 : 9). La notion de patrimoine est en effet fondamentalement pluridisciplinaire et est traitée sous des angles très diversifiés.

Quant au tourisme, la voie pour le faire reconnaître comme une discipline scientifique à part en entière est bien entamée, mais nécessite encore des efforts. En effet, le tourisme s'impose comme un élément important et nécessaire à l'économie au niveau des services et comme outil stratégique de développement. De plus, le corps de connaissances a augmenté de façon considérable en raison de la multiplication des chaires de recherches, des colloques, des ouvrages scientifiques, des revues, des programmes universitaires, etc. Néanmoins, comme le fait ressortir Boualem Kadri (2008a : 2), le caractère scientifique du tourisme comporte deux handicaps importants :

- 1) une fragmentation dans la recherche en tourisme (diversité de disciplines et d'acteurs) ;
- 2) une absence de consensus autour d'une définition « académique » du tourisme et de son statut scientifique (discipline ? champ d'études science autonome ?).

Les positions sont divisées en ce qui touche le statut du tourisme. La communauté scientifique se divise en deux camps : ceux qui estiment que le tourisme nécessite un statut disciplinaire et scientifique distinct et ceux qui croient que le tourisme est un champ d'études « qui n'a pas l'envergure épistémologique d'une discipline et d'une science » (Kadri, 2008b : 2). Autre obstacle, la science du tourisme est dévalorisée par une image péjorative et réductrice collée au tourisme et au touriste.

Le patrimoine et le tourisme font donc face à de multiples transformations sur le plan scientifique. Malgré une évolution sur le plan théorique et un développement des écrits et des activités universitaires, il est difficile d'obtenir un consensus au sein de la communauté scientifique.

1.1.2. Groupe de sauvegarde du patrimoine

La littérature scientifique qui se penche sur les groupes de sauvegarde du patrimoine n'abonde pas. Ce constat est encore plus important à l'échelle du Québec. Pour sa part, le cas de la France est bien différent. Comme le rapporte Drouin (2011 : 59), ce pays a bénéficié du centenaire de la Loi du 1^{er} juillet 1901 qui règle le droit des associations. Il existe donc des études et des ouvrages sur ce thème. On peut, à cet égard, citer l'ouvrage de Pierre Mouliner (2001), *Les associations dans la vie et la politique culturelle*, et celui de Jean-Claude Sandrier (2001), *Associations et politiques de la ville*. Ces auteurs veulent souligner l'apport des associations dans l'histoire de la France, principalement dans les milieux urbains. Par ailleurs, des rapports contribuent à accroître les capacités d'action et de développement des associations qui travaillent pour la politique patrimoniale de la ville. Ces études constituent une excellente source de référence pour les études économiques et statistiques explorant plusieurs variables et caractéristiques des milieux associatifs français.

La contribution d'Hervé Glevarec et Guy Saez (2002) est digne de mention. Ces deux sociologues ont tenté de circonscrire le sujet de l'implication associative, cette fois-ci spécifiquement dans le domaine du patrimoine. Il ressort de leurs études que les groupes associatifs sont trop peu connus malgré leur implication et leur travail acharné et qu'il serait important de les découvrir davantage.

Malgré tous les éléments et les thèmes abordés, il existe une lacune concernant les groupes de sauvegarde du patrimoine de la ville de Québec et principalement du Vieux-Québec. Souvent, cela est subtilement mentionné ou confondu dans une idée générale (Noppen et Morisset, 2005 ; Brunel et Roy, 2007). Néanmoins, il convient de noter l'ouvrage précurseur de Martin Drouin en 2005 qui se concentre sur la ville de Montréal. En plus de documenter et d'analyser les luttes

relatives à la sauvegarde du patrimoine par les citoyens et les mouvements associatifs, celui-ci réfléchit sur l'évolution du patrimoine bâti au Québec.

Le rôle des associations et de leurs membres est essentiel. Plusieurs auteurs les estiment indispensables pour protéger, mettre en valeur et conserver le patrimoine où le tourisme est un phénomène important (Lazzarotti, 2010 ; Desmichel, 2011 ; Manfredini, 2011 ; Masson-Labonté, 2011). Advenant leur implication dans l'offre touristique, les objectifs des associations seraient compatibles avec la conservation de la ressource dans une perspective de développement durable et offert dans des secteurs en marge des territoires déjà fortement achalandés et médiatisés (Drouin, 2007 : 69). Ainsi, les actions des groupes de sauvegarde du patrimoine ont leur pertinence dans le développement touristique d'un secteur.

1.1.3. Perception

L'étude de la perception en tourisme s'est généralement attardée aux populations hôtes. C'est un moyen pour découvrir les effets positifs et négatifs du tourisme dans les communautés et d'assurer que cette activité économique n'ait pas d'effets indésirables à long terme (Draper et Stewart, 2007 : 7). Il en va de même pour l'étude de Besculides *et al.* (2002) qui propose l'étude des perceptions des résidents pour avoir les découvrir les conséquences positives et négatives du tourisme culturel. La plupart des études, telle celle effectuée par Elisabeth Fredline et Bill Faulkner (2002), mettent l'accent sur la façon dont les individus répondent à une liste d'affirmations prédéterminées et avancent que les perceptions individuelles sont relatives par rapport à une multitude de variables indépendantes. Ainsi, les variables liées à la perception face au tourisme sont très diversifiées.

Plusieurs études insistent pour intégrer les perceptions des acteurs locaux et de la population au sein d'un cadre de planification d'un tourisme durable. Elles proposent des approches et de nouveaux outils, afin de faciliter la communication et le consensus entre les touristes et leurs organisations parmi les communautés d'accueil (Toscun 2001 ; Besculides *et al.*, 2002 ; Teye *et al.*, 2002 ; Andereck *et al.*, 2005 ; Ashworth et Poria, 2009 ; Nicholas *et al.*, 2009). Il est plus aisé de comprendre la dynamique et les impacts entre les communautés d'accueil ainsi que le développement touristique par l'étude de leur perception.

En ce qui concerne le Vieux-Québec et le tourisme, les études sur la perception sont peu nombreuses. En 2005, une équipe du Département de sociologie de l'Université Laval, a cherché à découvrir les perceptions entretenues par les résidents des quartiers centraux de Québec envers l'industrie touristique. Ne s'attardant pas exclusivement au Vieux-Québec, l'étude auprès des leaders et des activistes a néanmoins permis de découvrir que les résidents sont ouverts au tourisme, mais qu'ils sont préoccupés par les effets à long terme que pourrait occasionner une exploitation massive du Vieux-Québec. De plus, ils sont inquiets des divers dangers qui risquent de nuire à la qualité de Québec en tant que destination touristique (Blanchette et Lamothe-Gagnon, 2005 : 4). De ce fait, il est possible de voir que le tourisme engendre surtout des inquiétudes auprès de la population locale, mais qu'il y a aussi une certaine ouverture d'esprit envers cette activité.

Bien que ne se concentrant pas uniquement sur les résidents du Vieux-Québec, deux études de 1990 et 2002 permettent tout de même de mieux les connaître les citoyens de l'arrondissement historique. La seconde s'est aussi présentée comme un élément de comparaison avec celle de 1990. Une section de l'étude de 2002 s'attarde à la dimension touristique du secteur ainsi qu'à la perception des résidents face à celle-ci. Le tourisme est perçu comme une contrainte assez forte, mais ce sentiment a légèrement baissé en rapport à 1990, soit de 15 % à 10 % (Simard *et al.*,

2002 : site Web). De plus, en 2002, 59 % des citoyens estiment que la conciliation entre le tourisme et la vie de quartier devient possible grâce à un contrôle rigoureux de la part des autorités municipales et provinciales (Simard et *al.*, 2002 : site Web). Donc, le tourisme semble encore une préoccupation sérieuse pour les citoyens et il serait nécessaire que les autorités agissent afin de parvenir à un équilibre

Publié en 2005, un article de Martine Geronimi, « Logiques d'acteurs et processus d'inscription à l'UNESCO », tente de comprendre la perception patrimoniale chez les résidents du Vieux-Québec. Après avoir fait un portrait sociodémographique du secteur et un recensement des motivations et des réserves des résidents selon les deux études mentionnées précédemment, elle émet une hypothèse du sentiment patrimonial des citoyens du secteur. Elle estime que la ferveur envers le symbole identitaire qu'est le Vieux-Québec repose sur la nostalgie des origines (Geronimi, 2005 : 466). La population se sentirait en devoir de protéger son environnement et elle aurait un sentiment d'inquiétude envers ce qui pourrait venir mettre le patrimoine en danger.

Une recherche réalisée en 2009, à la demande du Comité des citoyens du Vieux-Québec, permet d'étudier la perception de vie de quartier chez les résidents de l'arrondissement historique. Israël Dumont et René-Pierre Turmel (2009 : 2) y démontrent que la vie de quartier est beaucoup plus fragmentée et influencée par trois facteurs décisifs, soit l'âge, le secteur de résidence et le statut socioéconomique. Un aspect de leur recherche s'attarde à la perception du tourisme. Le principal point négatif qui ressort est le bruit, notamment celui occasionné par les trompettes du Carnaval ou par les autocars (Dumont et Turmel, 2009 : 57). Néanmoins, la population plus jeune (moins de 35 ans) est davantage encline à vivre dans les axes touristiques, mais ne projette pas d'y vivre longtemps. Sa situation est à l'antipode des plus de 35 ans. Il est donc intéressant de constater que les citoyens du Vieux-Québec ont des opinions très diversifiées concernant cette activité économique,

opinions qui varient selon le lieu de leur habitation, leur âge et leur statut socioéconomique.

En 2011, des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières publient une recherche sur la perception des entreprises touristiques par rapport au concept de développement durable. Bien qu'elle sorte du cadre exclusif du Vieux-Québec, cette étude est intéressante, puisque l'arrondissement historique constitue l'attrait principal de la ville. Les auteurs, Denis Auger et Vincent Bélanger (2011 : 92), rapportent qu'une corrélation a été observée entre l'importance que les entreprises et les organisations accordent aux concepts associés aux différentes dimensions du développement durable et à leur application au sein de leur environnement. Néanmoins, il y aurait encore des efforts à fournir sur la question de consommation responsable dans une perspective environnementale.

1.2. Cadres conceptuels

Cette sous-section présente les concepts les plus importants liés à cette recherche – patrimoine, perception, tourisme et groupe de sauvegarde – afin de bien situer le lecteur dans l'univers de ce mémoire.

1.2.1. Patrimoine

La notion de patrimoine évolue constamment. Comme le rapporte Martin Drouin (2005 : 3), l'exploration et l'étude du terme « patrimoine » et de ses différentes désignations ont « fait ressortir l'élasticité du concept et la prégnance des valeurs soutenues par les collectivités dans le choix des biens intégrés sous cette appellation ». En ce sens, cette évolution conceptuelle exprime qu'à travers les différentes époques de l'histoire, le patrimoine est imprégné dans notre société malgré les changements sociaux et politiques de celle-ci.

La notion de patrimoine peut être associée à deux grands concepts au sein de la recherche en sciences sociales. Le premier insiste plutôt sur les valeurs émotionnelle, symbolique et culturelle du patrimoine, alors que le second met l'accent sur la production du patrimoine dans une logique de valorisation marchande (Bonard et Felli, 2008 : par. 5). La représentation sentimentale du patrimoine, qui correspond à la relation de l'individu à son environnement et fonde en partie son identité, peut être distinguée de sa représentation culturelle qui renvoie à la relation entre la collectivité et son environnement (Linossier *et al.*, 2005). Ces deux dimensions du terme sous-entendent une certaine conception de l'histoire, un rapport particulier au passé, au présent et à l'avenir qui n'est pas partagé de manière similaire par tous les acteurs d'une société (Paquot, 2001). Ainsi, une mésentente sur ces dimensions peut engendrer plusieurs conflits, notamment entre les groupes de sauvegarde du patrimoine et l'industrie touristique.

Le patrimoine possède une dimension proprement économique et marchande. L'objet patrimonial correspond alors à une valeur d'échange et d'exploitation (Grefe, 2000). Pour Vincent Veschambre (2007 : 2), « il ne suffit généralement pas que l'héritage ciblé ait acquis du sens pour un groupe, une collectivité et qu'il y ait une légitimation "scientifique" par les spécialistes du patrimoine : il faut également que l'objet patrimonial puisse acquérir une valeur économique ». Dans cette perspective, les sites touristiques, mais aussi les images qui leur sont associées, deviennent sources de valeur. Ils constituent alors des produits à échanger dans un contexte capitaliste transformé (Fainstein et Gladstone, 2005, cités dans Bonard et Felli, 2008, par. 9). Le patrimoine devient donc un objet de valeur pour l'industrie touristique.

Les valeurs symboliques et marchandes du patrimoine se sont transformées au Québec. À partir de la fin du XIX^e siècle et principalement au début de XX^e siècle, la prise de conscience se précise et la sauvegarde du patrimoine évolue. Les phénomènes de l'urbanisation, de l'industrialisation et de l'immigration entraînent

des changements déterminants. De nombreuses modifications et mutations affectent de façon significative les manières d'agir, de penser et de vivre, forçant à reléguer au passé plusieurs attitudes, objets et façons de faire qui ne semblent plus convenir aux tâches et aux enjeux du moment (Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec, 2000 : 2). En réaction à ce nouveau contexte, les folkloristes et les littéraires québécois s'empresstent de recueillir les traces de la vie traditionnelle. Parallèlement, le Québec voit les projets politiques et muséaux se multiplier, faisant tout pour conserver ce qui rappelle le passé et qui représente les traditions et les valeurs en voie de disparition (Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec, 2000 : 5). À titre d'exemples, le gouvernement québécois adopte en 1922 la Loi sur les monuments historiques et artistiques du Québec et le Musée du Québec est inauguré en 1933.

Avant les années 1960, les spécialistes se référaient aux notions d'œuvres d'art ou anciennes, de constructions prestigieuses ou de monuments historiques lorsqu'ils mentionnaient un objet de notre passé ayant de l'importance (Choay, 1992). Par la suite, la notion de patrimoine s'est fortement élargie et démocratisée afin d'inclure les pratiques, les connaissances, les savoirs, les coutumes, les objets et les attributs de la vie quotidienne. C'est aussi à cette époque que l'UNESCO a adopté, avec sa convention internationale de 1972, le concept de patrimoine mondial et de valeur exceptionnelle. Dans la même année, le gouvernement du Québec sanctionnait une nouvelle loi sur les biens culturels, modernisant la notion de monument historique ainsi que ses instruments d'action. Drouin (2005 : 4) ajoute à ce sujet que :

[d]u « monument historique » inscrit sur le territoire de la ville au « patrimoine urbain », le cheminement sémantique permet de percevoir l'espace sans cesse renouvelé par le projet associé à la sauvegarde du patrimoine. Il aide aussi à comprendre, par la lecture des couches successives des biens qui y sont intégrés, les forces de friction conceptuelle en cause dans l'identification d'un patrimoine à l'échelle de la ville.

Au Québec, le patrimoine s'est encore adapté avec la tendance internationale de délaisser la notion de bien culturel au profit de celle de patrimoine culturel. La nouvelle Loi sur le patrimoine culturel au Québec entrée en vigueur en octobre 2012 définit, à l'article 1 :

Le patrimoine culturel est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel. (Loi sur le patrimoine culturel, L.R.Q., c.21.)

Ainsi, de nouveaux concepts apparaissent. Ceux du patrimoine immatériel et de paysage culturel patrimonial se joignent aux autres facettes du patrimoine culturel. De plus, la nouvelle définition comprend maintenant la désignation des événements, des personnages historiques décédés et des lieux historiques. Comme le souligne De Blois Martin (1997 : 6), le patrimoine culturel « est un véritable kaléidoscope faisant miroiter tous les aspects de la culture sur tous les horizons de la vie organisée ». Par le fait même, l'augmentation des associations de sauvegarde du patrimoine a aussi contribué à la pluralité de concept en ce sens où chaque groupe, selon les époques, a défini sa propre notion de patrimoine. Il est donc nécessaire de comprendre le rôle de ces acteurs associatifs dans la conception même de cette notion. Dans la perspective que le patrimoine a une valeur marchande, comprendre la vision du patrimoine des différents groupes le protégeant aide à mieux concevoir leur perception du développement touristique.

1.2.2. La perception

Au sens littéraire du terme, le dictionnaire le *Petit Robert* (2005 : 1897) définit la perception comme un « acte, opération de l'intelligence, représentation intellectuelle ; prise de connaissance, sensation, intuition ». Cette définition usuelle doit être développée, car le phénomène est bien plus complexe. Selon Claude Bonnet

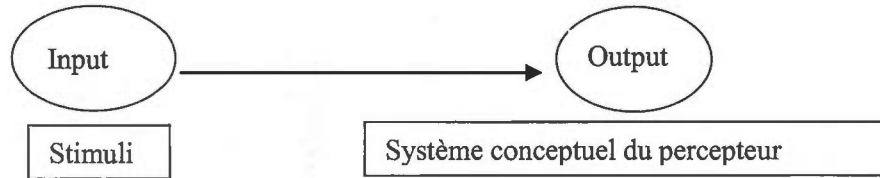
(2006 : 70), la perception englobe tout un ensemble d'activités liées à la prise de connaissance (consciente ou non) de notre monde environnant et des actions propres. De plus, « [e]lle est le lieu des interactions entre l'organisme et son milieu interne et externe [...] Comprendre la perception, c'est comprendre "comment cela fonctionne" » (2006 : 70). De ce fait, il y a l'isolation des différents mécanismes qui contribuent à l'acquisition de nos connaissances et au guidage comme au contrôle de nos actions.

L'étude la perception, au point de vue scientifique, diffère quelque peu des autres domaines de recherche pour qui, il est essentiel de séparer les faits des illusions et d'expliquer les manières objectives ou les comportements des objets et des personnes. Or, comme l'énonce Irvin Rock (2001 : 7), l'étude de la perception est au contraire de comprendre comment et pourquoi les choses ou les événements ont l'aspect qu'ils ont. Plusieurs disciplines ont abordé la question de la perception, mais le plus grand nombre d'études ont été réalisées en psychologie.

Il existe des manières très variées d'aborder l'étude de la perception. Toutes impliquent des choix épistémologiques fondamentaux, des approches et des théories. Il convient de présenter ici celle que j'ai choisie pour la présente recherche, soit la perception par le biais de la psychologie cognitive qui étudie aussi la mémoire, l'imagination, le raisonnement et les émotions.

La perception d'un point de vue cognitif est un processus fondamental dans la vie des êtres vivants. Ils ressentent des stimuli externes leur fournissant des renseignements sur le monde extérieur (Enghels, 2007 : 13). L'étude de la perception examine donc la relation entre l'*input* de stimuli complexes et l'*output* de ces stimuli sous la forme d'un système conceptuel stable.

Figure 1 : L'acte de perception selon Enghels (2007)



Les stimuli deviennent « des entrées à l'intérieur d'un système (*inputs*) [...] les récepteurs sont souvent qualifiés de "capteurs" [...] la sensation effectue un traitement d'information et [...] la perception est associée à diverses unités de mémoire, alors que la réponse est qualifié de "sortie" (*output*) » (Delorme et Flückiger, 2003 : 31). Par la suite, lorsque les sens ont enregistré l'interprétation des stimuli, les connaissances et les expériences préalables interviennent. Ainsi, la perception se définit comme « l'interaction de la réception de données, de principes innés et de connaissances préalables » (Enghels, 2007 : 14). Il en résulte que l'acte de perception ne consiste pas en une simple reproduction des stimuli externes, mais qu'il implique un processus actif d'organisation des données et la création d'images mentales.

Les perceptions sont subjectives, propres à chaque individu, et dépassent le simple fait de comprendre une réalité. Pour une personne, la perception implique une certaine activité qui fait en sorte qu'il y a une sélection et une mise en ordre des éléments vus ou vécus. La subjectivité intervient, car cela implique un choix, dépendamment d'une série d'éléments sociaux et culturels (Blanchette et Lamotte-Gagnon, 2005 : 18). Ces éléments se matérialisent pour l'individu en prenant une forme, un sens, et en se joignant à ses autres connaissances. Les éléments ou les événements se placent dans une structure plus large, telle que le tourisme, et sont associés « à toute une série d'activités qui ont une signification pour l'individu. Un

objet perçu par un acteur social passe par ce processus pour arriver à une idée significative ne correspondant pas nécessairement à la réalité » (Blanchette et Lamotte-Gagnon, 2005). C'est pour un chercheur un aspect important à considérer lors des rencontres avec les intervenants et une fois venu le moment d'interpréter les données recueillies.

1.2.3. Le tourisme

Qu'est-ce que le tourisme ? Il existe une multitude de définitions. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT, s.d.), le tourisme est : « un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures, mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé) » (OMT, s.d.). Cette définition est amplement utilisée par l'industrie touristique et certains scientifiques. Afin de mieux intégrer ce concept dans le cadre de la présente étude, j'ai choisi une définition qui s'attarde davantage à ceux qui « subissent » cette activité. La définition adoptée provient de Charles R. Goeldner, J.R. Brent Ritchie et Robert McIntosh. (2000 : 14), qui estiment que le tourisme est la somme des phénomènes et des relations qui naissent de l'interaction des touristes, des fournisseurs, des gouvernements et des communautés hôtes pendant le processus cherchant à attirer et à recevoir ces touristes et autres visiteurs¹. Cette définition cadre davantage avec ma recherche, puisqu'elle intègre de manière plus globale un phénomène qui aboutit sur une panoplie d'interactions et de perceptions dans un milieu touristique.

Le tourisme constitue une activité économique croissante ayant des retombées économiques importantes à l'échelle mondiale. Il est aussi estimé que le nombre de touristes internationaux va croître de manière continue pour atteindre 1,8 milliard en

¹ Traduction libre

2030 (MTQ, 2012 : 9). Ainsi, le tourisme s'implantera davantage comme une source principale de création de richesse à travers le monde.

En chiffres, voici ce que le tourisme international représente (OMT. s.d.) :

- 5 % du PIB mondial,
- 235 millions d'emplois dans le monde,
- 30 % des exportations mondiales de services,
- 980 millions de touristes internationaux en 2011.

Le tourisme peut être divisé en plusieurs catégories. Il est possible de parler d'écotourisme, de tourisme fluvial, de tourisme de nature, etc. La présente recherche s'intéresse plus spécifiquement au tourisme urbain. Celui-ci est « l'ensemble des ressources et activités touristiques implantées en ville, stations mises à part, et proposées aux visiteurs extérieurs. De ce fait, il concerne toute personne visitant une ville en dehors de son environnement habituel à des fins de loisirs, d'affaires et autres motifs » (CNPTU, 1989, cité dans Kadri, 2007 : 77). En ce sens, le tourisme urbain devient un enjeu appréciable pour les villes et un aspect important à considérer lorsqu'on les étudie.

La ville s'inscrit de plus en plus dans une dynamique d'attractivité d'importance. Le tourisme urbain agit comme un élément modificateur de l'aménagement et stimulateur de l'urbanisme des villes. Des quartiers complets font l'objet d'embellissement stratégique afin d'augmenter leur attractivité (Bonar et Felli, 2008 : par. 1). Le tourisme urbain fait émerger de nouvelles formes dans la ville (hôtels, restaurants, etc.) et offre la possibilité de réfléchir à propos des seuils de surféquentation et de saturation, de gestion de charge et d'acceptabilité (Van Der Borg, 1998 : 21). De plus, il modifie le regard sur la ville, par exemple à travers la patrimonialisation et la « festivalisation » des centres-villes (Nahrath et Stock, 2012 : 9). L'attractivité est soutenue par un ensemble de tendances favorisant le tourisme

urbain, entre autres l'émergence de divertissements et l'intérêt pour la culture et le patrimoine (Kadri, 2007, par. 6). La valorisation patrimoniale constitue un volet stratégique essentiel d'une ville. Le tourisme et le patrimoine sont donc en relation étroite en milieu urbain.

1.2.4. Les groupes de sauvegarde

Le concept de groupe de sauvegarde est une notion clé de cette recherche. Le patrimoine devient alors le cadre d'action des groupes de sauvegarde. Quant à la notion de sauvegarde, nous pouvons la décliner ainsi : « Préservation de quelqu'un ou de quelque chose, garantie contre toute atteinte qui leur serait portée » (Larousse, 2013).

Afin de bien saisir l'ensemble de ce concept, il est essentiel de définir ce qu'est un groupe. Pour y parvenir, cette étude se réfère à Léon Dion et à sa définition dans *Société et politique, Tome 1 : Fondement de la société libérale*. Ce dernier s'inspire largement de la définition de Georges Gurvitch de 1958 dans *Traité de sociologie*. Ainsi, le concept de groupe comporte plusieurs éléments (Dion, 1972 : 94) :

- Le groupe est une *unité collective*, un ensemble cohérent d'éléments.
- L'unité collective dont il s'agit est *réelle*, c'est-à-dire qu'elle constitue une donnée directe, continue et active de la société elle-même et non pas une création de laboratoire ou produit de la raison.
- Mais cette unité est *partielle* : elle n'engage pas toute la personnalité des individus ni ne s'étend à la totalité de la réalité sociale. Le groupe se distingue ainsi de la société globale qui, elle, englobe totalement l'individu.
- Elle est en outre *directement observable* puisqu'on la retrouve immédiatement dans les structures sociales et non pas par la suite de laborieuses expériences de laboratoire ou dans les séries statistiques.

- *Les membres sont liés par des rapports relativement fréquents et stables* : des interactions qui se produisent à différentes reprises, manifestant de la régularité dans le temps et conservant les mêmes caractéristiques, constituent des signes de l'existence de groupes.
- Ces interactions entre individus sont d'une nature telle qu'elles produisent entre eux *une communauté de valeurs ou d'intérêts*, c'est-à-dire qu'il en résulte une conscience du « nous » ou de similitudes en même temps que le sens de la distance psychologique et physique qui sépare les membres de ceux de l'extérieur.
- Cette communauté doit être *tout au moins potentielle* en ce sens que la conscience qui la manifeste est plus ou moins développée.
- Cette communauté est en *oultre manifestée par des attitudes et des conduites similaires à l'égard de certains objets*. En d'autres termes, l'appartenance à un groupe se révèle au double fait, pour des individus, de montrer les mêmes dispositions physiques ou psychiques à l'égard de certains objets dans des circonstances précises et d'agir de façon semblable face à des stimuli identiques.
- Semblable conscience de communauté, enfin, incite souvent les membres; se donner une organisation, c'est-à-dire à faire dépendre leur conduite de règles, de statuts et de rôles explicites ou implicites. Les groupes ne sont pas tous organisés, mais l'organisation est une condition essentielle de leur stabilité et de leur croissance.

Quant à la notion de sauvegarde, nous pouvons la décliner ainsi : « Préservation de quelqu'un ou de quelque chose, garantie contre toute atteinte qui leur serait portée » (Larousse, 2013).

Le terme « association » est aussi utilisé dans la littérature. Dans ce cas, l'association démontre un degré plus poussé d'organisation. Comme le rapporte Dion

(1972 : 114), une association est l'acte par lequel deux personnes ou plus s'unissent pour mettre en commun certaines ressources et poursuivre ensemble des fins qui leur sont propres par des moyens déterminés à l'avance. Dans le présent mémoire, les deux termes sont associés pour englober plus facilement les organisations rencontrées.

La recherche sur les groupes et les associations permet de mieux comprendre le patrimoine. Guy Saez (2005 : 59) affirme que les associations et le patrimoine sont deux concepts reliés : « [p]atrimoine et association sont deux univers de valeurs, deux univers de représentations sociales, deux univers pareillement soumis à des contraintes de la vie moderne ou postmoderne, deux univers qui sont aujourd'hui traversés par des recompositions, par des crises de leurs valeurs et de leurs pratiques ». Ainsi, les groupes auraient des liens avec le patrimoine des points de vue conceptuel et patrimonial.

Il est possible de catégoriser les groupes de sauvegarde du patrimoine. Drouin affirme que les groupes de sauvegarde du patrimoine se situent dans deux types de regroupement (octobre 2011). Il y a les groupes regroupés par thématique, telle l'Association québécoise du patrimoine industriel. Le second regroupement est d'ordre géographique. Ces groupes sont regroupés autour d'un bâtiment, d'une rue, d'un quartier, etc. À titre d'exemples, il est possible de citer les Amis du parc de la Chute-de-la-Chaudière et les Amis du boisé de l'Auberivière. Tous ces regroupements font qu'il est plus aisé de découvrir ce que les groupes protègent.

Conclusion

La présentation des connaissances et des cadres conceptuels est très importante pour cette recherche. Ils en constituent même la pierre angulaire. L'état de la question a permis de retracer les grandes lignes de l'évolution, les perspectives théoriques et les découvertes précédentes sur les thèmes liés à ce mémoire.

La relation entre le patrimoine et le tourisme est complexe. Tout d'abord, la diversité disciplinaire a démontré qu'il faut utiliser plus qu'une discipline pour bien comprendre le phénomène de cette relation. De plus, les valeurs économiques et symboliques du patrimoine peuvent entrer en conflit avec les usages du territoire exploité. À l'échelle mondiale, une nouvelle tangente conçoit le tourisme comme un phénomène endogène aux sites patrimoniaux.

Le Québec se démarque par sa lente progression des écrits sur la relation entre le patrimoine et du tourisme. Il est possible de retenir que cette relation doit être abordée sous l'angle de l'expérience touristique globale pour bien être appréhendée. De plus, la relation entre ces deux concepts a formé l'identité nationale amenant l'analyse de la problématique à un deuxième niveau. D'un point de vue universitaire, les deux concepts sont émergents. S'ils s'imposent de plus en plus, il leur reste à se faire reconnaître comme une discipline scientifique à part entière.

Les groupes de sauvegarde ne sont pas très présents dans la littérature scientifique, mais il est possible d'en tirer quelques informations pertinentes. La France bénéficie d'une littérature beaucoup plus développée que le Québec. Divers auteurs soulignent l'importance des groupes dans l'histoire française, dans les milieux urbains, ainsi que la grande nécessité de mieux les connaître, puisque leur rôle est indéniable. En général, les groupes de sauvegarde du patrimoine sont perçus comme des acteurs essentiels et compatibles dans un développement touristique.

L'étude de la perception ici s'est concentrée sur les populations hôtes. Sur le plan mondial, la perception envers le tourisme est très diversifiée et c'est le même constat qui est établi dans le Vieux-Québec. Les citoyens de l'arrondissement historiques sont ouverts au tourisme, mais cette activité semble toujours une préoccupation et un facteur de stress pour eux. Les études démontrent que les

perceptions varient selon plusieurs facteurs tels que l'âge, le lieu de résidence et la situation socioéconomique.

Les cadres conceptuels employés dans cette recherche sont ensuite expliqués afin de bien situer le lecteur dans l'univers de ce mémoire : patrimoine, de perception, tourisme et groupe de sauvegarde du patrimoine.

La notion de patrimoine a beaucoup évolué. Perçu comme une représentation des valeurs et des sens qu'une collectivité ou un groupe lui donne, le patrimoine comporte aussi des dimensions économiques et symboliques. Si la notion de patrimoine s'est transformée, sa protection au niveau provincial aussi. De plus, s'inspirant des mouvements internationaux et s'adaptant aux réalités actuelles, de nouvelles facettes du patrimoine se sont ajoutées. Par exemple, le terme de patrimoine immatériel est maintenant mentionné beaucoup plus souvent. Finalement, le patrimoine s'est démocratisé, laissant l'opportunité aux acteurs associatifs de faire leur marque dans le domaine de la protection.

La perception englobe tout un ensemble d'activités liées à la prise de conscience de notre monde environnant et de nos propres actions. L'être humain fait face à de nombreux stimuli qui sont interprétés selon les connaissances et les expériences préalablement acquises, et une série d'éléments socioculturels. Un objet ou une activité passe par un processus pour arriver à une idée ne concordant pas toujours à la réalité; c'est aussi le cas du tourisme.

Le tourisme est une activité économique croissante ayant des retombées économiques importantes à l'échelle mondiale. Cette activité peut être catégorisée. Dans cette recherche, le tourisme urbain est étudié. Ce type de tourisme est un important modificateur de l'aménagement et un stimulateur de l'urbanisme d'une

ville. Celle-ci peut voir ses quartiers entreprendre des projets d'embellissement visant à augmenter leur attractivité.

Le groupe de sauvegarde du patrimoine est le dernier concept développé dans ce chapitre, en commençant par l'explication des caractéristiques d'un groupe. Un groupe est une unité collective réelle et partielle, directement observable et basée sur des attitudes collectives continues et actives. Les gens formant le groupe ont une œuvre commune à accomplir, d'œuvres et de conduites qui constituent un cadre social structurable, tendant vers une cohésion relative des manifestations de sociabilité. Finalement, il est possible de regrouper les groupes en deux catégories : soit par thématique, soit par ordre géographique.

CHAPITRE II

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Il est question dans ce chapitre de la méthodologie employée dans le mémoire. Tout d'abord, la posture épistémologique est décrite. Les critères de sélection des groupes et des participants sont expliqués, ainsi que la justification du nombre d'entrevues réalisées. Viennent ensuite une brève présentation des organismes et des participants, puis le déroulement de la cueillette des données tant écrites qu'orales. J'enchaîne avec les choix d'analyses des données recueillies, soit la méthode historique et l'analyse de discours et de contenu. Le chapitre se conclut avec les limites de la recherche.

2.1. Posture épistémologique

Ce mémoire s'inscrit dans une démarche inductive et interprétative influencée par le paradigme constructiviste. Cela est particulièrement utile pour découvrir quelques dimensions insoupçonnées d'un phénomène sur lequel il y a un manque flagrant d'informations, comme dans le sujet étudié ici (Roy, 2009 : 214). Le choix de l'approche inductive, comme le soulignent Mireille Blais et Stéphane Martineau (2006 : 4), s'exprime aussi dans un contexte où les objets de recherche sont exploratoires. Ces aspects correspondent au type de recherche utilisé dans ce mémoire.

Il est estimé que les individus construisent leur propre réalité du monde qui les entoure. Il n'y a pas une seule réalité, mais plusieurs qui sont subjectives, de sorte que la réalité dépend de la manière dont un individu interprète un phénomène ou une situation donnée (D'Amboise et Audet, 1996 : 15). Le défi de ce mémoire est donc de

réussir à percevoir un phénomène (le développement du tourisme dans le Vieux-Québec) selon le point de vue des sujets (les groupes de sauvegarde du patrimoine) et d'essayer d'y découvrir des formes communes de compréhension. Ainsi, tel que l'avance Carine Villemagne (2006 : 134), il est important « de se donner une structure pour mener à bien le processus d'induction au regard de la diversité et du foisonnement possible des données ». Par conséquent, la position épistémologique influence la stratégie de recherche et d'analyse des résultats de ce mémoire.

2.2. Critères de sélection

Afin de déterminer les groupes à rencontrer, des critères de sélection ont été élaborés. Comme les groupes de défense du patrimoine dans le Vieux-Québec ne sont pas nombreux, établir des critères trop sélectifs aurait nui à la portée de cette recherche et aurait restreint l'étude à un trop petit nombre de groupes. En élargissant les critères de sélection, il est ainsi possible d'appréhender plus amplement la réalité vécue dans le Vieux-Québec, puisqu'elle dépasse le cadre d'un arrondissement historique. C'est un milieu de vie, de travail et de loisir. Par conséquent, plusieurs des groupes choisis ne cadrent pas uniquement dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine dans le Vieux-Québec. Néanmoins, ceux-ci sont interpellés par cette problématique de défense et de protection. À partir de cette réflexion, voici les critères définis pour la sélection des groupes.

Critères :

1. Les groupes ne doivent pas faire partie directement du gouvernement (tant provincial que fédéral ou de la Ville de Québec). Le but n'est pas d'avoir la vision institutionnelle qu'aurait le gouvernement ou la Ville envers cette industrie. Il s'agit ici de connaître la perception de groupes agissant dans l'ombre, mais qui ont pourtant une ou des incidences sur la préservation du patrimoine.

2. Au moins, un des champs d'action ou d'intervention des groupes doit être en relation avec la protection ou la défense du patrimoine. Leur mission et leurs objectifs ne doivent, cependant, pas être restreints exclusivement à ce champ d'activité.
3. Leurs champs et leurs interventions, mentionnés précédemment, doivent se concrétiser dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec. Les groupes peuvent avoir un terrain d'intervention plus large que le territoire proprement dit du secteur à l'étude, mais doivent néanmoins y intervenir.

Sur la base de ces critères, cinq groupes ont été sélectionnés : Action patrimoine, Coalition héritage Québec, Commission de la capitale nationale du Québec, Comité des citoyens du Vieux-Québec et Société histoire de Québec.

Bien que la Commission de la capitale nationale du Québec soit un organisme paragouvernemental, elle est incluse dans les groupes à l'étude, puisque son travail de protection et de mise en valeur ne peut pas être passé sous silence. De plus, le nombre de groupes de sauvegarde du patrimoine étant déjà restreint dans le Vieux-Québec, il est plus profitable d'obtenir un grand éventail des perceptions envers le développement touristique. Pour contrebalancer l'opinion d'un organisme parapublic provincial, Parcs Canada (organisme fédéral) a été approché; malheureusement, l'invitation de participer à cette étude a été déclinée.

L'échantillon

Les participants concernés par cette procédure sont les dirigeants des groupes de défense du patrimoine ou les membres influents de l'organisation. La personne représentant son groupe doit refléter la pensée de la majorité de ses membres. Selon K. Chowdhry et T.M. Newcomb (cités dans Côté, 1962 : vi.), un leader de groupe se situe au centre des réseaux de communication et, par conséquent, détient la meilleure perception de la structure de son groupe et des attitudes de ses membres. Il est alors

plus aisé d'avoir une opinion globale et de maximiser le temps mis à notre disposition pour la réalisation des entrevues. Dans le cadre de cette étude, une personne de chacun des groupes fut rencontrée, mais advenant la nécessité d'obtenir plus d'informations, une seconde entrevue était réalisée. Au total, sept personnes furent interrogées.

2.3. Groupes à l'étude

Dans cette section, les groupes à l'étude sont décrits; un résumé de leur mission et de leurs objectifs est exposé. Le profil des personnes interviewées est également présenté. Une description plus étoffée des groupes et des intervenants est offerte à l'annexe B.

2.3.1 Action Patrimoine

Action Patrimoine est un organisme privé à but non lucratif fondé en 1975. Le groupe s'est donné comme mission de mettre en valeur, de protéger et de faire connaître les paysages culturels et le patrimoine bâti du Québec (Action patrimoine, s.d.). De ce fait, cette organisation mise sur des actions d'édition, d'éducation, d'intervention auprès des citoyens, des gouvernements, des institutions et des entreprises. Ainsi, Action patrimoine tente de sensibiliser une majorité de gens aux apports économiques, culturels et touristiques en lien avec la mise en valeur du patrimoine et sa sauvegarde. L'intervenante rencontrée est Louise Mercier, présidente de l'organisation.

2.3.2. Coalition Héritage Québec

La Coalition Héritage Québec, fondée en 2006, est un organisme sans but lucratif qui tente de faire valoir le potentiel du patrimoine au bénéfice de la qualité de

vie et du développement. Sa mission consiste à « contribuer au développement responsable de nos richesses patrimoniales dans le respect d'une véritable vision globale de mise en valeur » (Coalition Héritage Québec, 2010). Selon les fondateurs, le souhait de l'organisme consiste à ce « que nos richesses patrimoniales deviennent les leviers d'une génération urbaine durable, au profit de l'ensemble de la collectivité et des générations qui nous suivront ». Pour l'étude, j'ai rencontré Anne Guérette, cofondatrice, et Alexandre Loubier, président de la coalition.

2.3.3. Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ)

Le comité des citoyens du Vieux-Québec est créé en 1975. C'est un regroupement de citoyens qui cherchent à préserver la qualité de vie dans le Vieux-Québec et à éviter que ce secteur devienne un musée, une ville morte, strictement touristique. Sa mission est donc de se vouer « à la sauvegarde et la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec, ensemble urbain vivant et habité. Le CCVQ vise l'intégration harmonieuse des fonctions résidentielle, commerciale et institutionnelle du quartier dans un contexte d'activités touristiques et festives » (CCVQ, 2005). Il effectue un travail constant et n'hésite pas à sonner l'alarme en cas de problème. J'ai rencontré le président du comité des citoyens, Louis Germain.

2.3.4. Commission de la capitale nationale du Québec

À la suite de plusieurs demandes – du maire Jean-Paul L'Allier et d'une dizaine d'organisations (Laplante, 1994 : A4) – l'Assemblée nationale adoptait le 22 juin 1995 la Loi sur la Commission de la capitale nationale (CCNQ, 1996 : 2), créant ainsi l'organisation. Elle a reçu une triple mission à l'égard de la ville de Québec, soit de contribuer à son aménagement et à son embellissement, en faire la promotion par un programme varié d'activités de découverte et de commémoration, et conseiller le gouvernement sur sa mise en valeur de son statut (CCNQ, s.d.). Le

directeur de la promotion et des communications, Denis Angers, a participé à l'étude ainsi que Frédéric Smith, chargé de projets dans la même direction.

2.3.5. Société historique de Québec

Fondée en 1937, la Société historique de Québec a comme mission de faire connaître la richesse patrimoniale de la ville et de collaborer à sa mise en valeur. Elle poursuit plusieurs objectifs, dont promouvoir et diffuser l'histoire et le patrimoine de la ville de Québec, de la capitale et de sa région aux niveaux national et international (SHQ, 2007). En prenant pour devise *Fier passé oblige*, la société historique voulait traduire sa longue histoire de la ville et rendre hommage à l'abnégation et au courage de ceux qui l'ont faite. L'intervenant rencontré est Gaston Deschênes, membre du conseil d'administration de la société.

Ainsi, sept personnes ont été rencontrées dans cinq groupes. Ils sont tous différents, mais sont tous concernés par la question de la sauvegarde du patrimoine dans le Vieux-Québec. Que ce soit Action patrimoine, la Coalition Héritage Québec, le Comité des citoyens du Québec, la Commission de la capitale nationale du Québec ou la Société historique de Québec, les intervenants rencontrent les critères de sélection établis au départ. Les leaders ou des gens influents dans les groupes ont été rencontrés afin de répondre aux objectifs de la recherche.

2.4. Cadre disciplinaire

Par son objet d'étude, sa problématique, son questionnement et la démarche intellectuelle nécessaire pour sa réalisation, ma recherche se situe dans une réflexion pluridisciplinaire. En effet, cette recherche tente d'élucider la problématique sous les angles de l'histoire et de l'ethnologie afin de mettre en relief les points convergents et

divergents énoncés par les groupes de sauvegarde du patrimoine envers le développement touristique dans le Vieux-Québec. Les deux disciplines déterminent la collecte et l'analyse des données. Tout d'abord, l'histoire est la discipline qui étudie le passé des hommes et présente un portrait de leurs actions (Halkin, 1960 : 17). Elle consiste à relier les événements entre eux et à les replacer dans une suite qui permet de les interpréter et d'en saisir la signification (Langlois, 1999 : 34). « Or l'histoire est une science humaine particulière : ses recherches portent généralement sur des phénomènes passés qui, par définition, ne sont plus [...] Autrement dit, la base empirique d'un historien est souvent directement inaccessible parce qu'elle est morte, révolue, disparue » (Dépelteau, 1998 : 272). Cependant, dans le cas de ce mémoire, les groupes à l'étude agissent encore dans le présent. Il est donc important de trouver une approche qui permette de combler cette lacune de temporalité. C'est pourquoi l'ethnologie est la seconde discipline utilisée dans cette étude.

L'ethnologie offre l'occasion de compléter la discipline historique. Elle est construite comme un discours sur l'histoire et non comme un discours d'histoire (Mathieu, 1985 : 27). L'originalité de l'ethnologie tient surtout à ce qu'elle permet de comprendre le présent en fonction du passé et d'apporter une interprétation dynamique de l'histoire, en tenant compte à la fois de la tradition et de la réalité contemporaine (Bergeron, 1987 : 20). De plus, l'ethnologue étudie des phénomènes vivants observables, tout en tenant compte de leur perspective historique. Cette discipline permet de saisir et d'analyser l'humain dans son rapport au temps à l'espace, à l'autre et à lui-même (Fourcade, 2010). Cette complémentarité est essentielle, puisque le contexte de ce mémoire se situe dans un cadre historique récent. En effet, la façon de documenter la problématique de ce mémoire échappe partiellement aux méthodes historiques. L'ethnologie se distingue par ses méthodes d'enquête sur le terrain. Elle crée ses sources par sa propre observation et par ses entrevues. Son identité est narrative et sa méthode inductive (Fourcade, 2010). L'emploi de cette discipline est donc nécessaire pour la réalisation de cette recherche.

2.5. Collecte des données

Cette recherche fait aussi appel à la triangulation. Les informations provenant de différents angles ou perspectives servent à corroborer, éliminer ou illuminer un problème de recherche (Decrop, 2004 : 162). De plus, les biais causés par des erreurs de mesure ou d'interprétation sont nécessairement limités. En combinant les méthodes, les sources, l'investigation et les théories, la triangulation permet d'ouvrir la voie aux interprétations plus riches et plus crédibles.

Après avoir établi la liste des groupes nécessaires à l'étude, il a fallu planifier une stratégie de recherche afin de répondre aux questionnements selon l'orientation disciplinaire donnée. Dans un premier temps, il y a eu une collecte de sources écrites pour étudier le phénomène à travers un temps donné. Ensuite, des entrevues semi-dirigées ont été privilégiées pour entrer en contact direct et personnel avec les membres des groupes de défense du patrimoine. Celles-ci sont essentielles dans la construction de la recherche, car elles permettent d'aller chercher les informations nécessaires pour l'ensemble de l'étude.

2.5.1. Sources écrites

Les archives sélectionnées pour cette recherche sont les coupures de presse, les procès-verbaux, les comptes rendus, les correspondances et les documents produits par les différents groupes à l'étude qui n'ont pas été diffusés au grand public. Ce travail en archives a principalement été effectué au centre d'archives de la Ville de Québec et à son centre de documentation. L'information recueillie dans les archives permet de documenter l'évolution des discours et des actions dans le temps, mais surtout de mieux identifier les éléments et les événements qui auraient influencé la perception des groupes. Les questions de l'entrevue semi-dirigée ont été formulées

sur la base de toutes ces informations. Bref, cette partie du travail a été essentielle à la réalisation de cette recherche.

Les sources écrites de cette étude comprennent aussi une revue de presse. Les articles ont été recueillis dans les journaux tels que *La Presse*, *Le Soleil* et *Le Devoir*, à partir de la base de données *Euréka*. Les articles de journaux donnent de l'information factuelle sur des événements locaux, nationaux ou internationaux; la revue de presse est intéressante dans une recherche pour actualiser les données et fournir des renseignements qui sont plus difficiles à récupérer dans d'autres sources d'informations (Infophère, 2010).

Pour cette recherche, la presse a servi principalement à mieux connaître l'histoire des groupes ainsi qu'à identifier les discours et les arguments tenus par ceux-ci. À travers les articles, il est possible de comprendre ce qui peut influencer la perception des groupes à l'étude. Cependant, puisqu'ils traitent souvent les sujets d'un point de vue plus informatif qu'analytique, les discours et les arguments sont davantage mis de l'avant que ce qui les influence. Donc, la revue de presse est davantage exploitée pour soutenir ou combler des lacunes dans les renseignements fournis par des participants afin de mieux les appréhender.

2.5.2. Sources orales

Cette recherche rejoint beaucoup d'éléments associés à la culture. Les sentiments, l'émotivité et les mentalités sont des parties intrinsèques de la culture et ne doivent pas être sous-estimés pour comprendre la perception envers le tourisme qu'une personne qui protège son patrimoine peut avoir. L'ethnologie sert ainsi à appuyer l'approche culturelle. Il est possible alors de la connaître et de la rendre explicite. L'image du monde est en perpétuel changement et en construction. Évidemment, il faut être critique envers les témoignages obtenus, puisque les

discours peuvent être affectés par les émotions, les oublis... Une période du passé ne peut être racontée exactement comme elle s'est déroulée. La personne la décrira comme elle la perçoit aujourd'hui. L'entrevue semi-dirigée s'est avérée nécessaire en raison de la posture épistémologique de la recherche (Savoie-Zajc, 2003 : 337) et des outils méthodologiques qui exigeaient des explications précises.

Les questions des entrevues, qui se sont réalisées en trois temps, portaient sur la perception que les groupes de défense du patrimoine ont envers le tourisme dans le Vieux-Québec. La première partie de l'entrevue portait sur la biographie de l'informateur et du groupe qu'il représente. Les questions touchaient plus précisément la fonction de la personne rencontrée, la fondation du groupe, sa structure et son fonctionnement. Ensuite, les questions abordaient la manière dont le groupe voit le tourisme (développement, activités, touristes) dans le Vieux-Québec. L'entretien se concluait avec des questions sur les perspectives d'avenir (voir questionnaire en annexe).

Les entrevues se sont déroulées dans différents lieux, les rendez-vous étant fixés à l'avance à la convenance des répondants. Trois entrevues ont été réalisées dans des bureaux de travail ou en salle de réunion, une dans un café et une autre dans un hall d'hôtel. À noter que ces dernières entrevues, malgré leur enregistrement dans des lieux publics, se sont faites à l'écart des gens et la qualité sonore de l'enregistrement était ainsi très bonne. Le seul point faible est que les intervenants faisaient face à davantage de distractions qui pouvaient les déranger et les déconcentrer en cours d'entrevue, ce qui est arrivé d'ailleurs à quelques reprises, mais toutes les informations nécessaires à la réalisation de ce travail ont pu être recueillies. Tous les entretiens ont été sauvegardés sur un enregistreur numérique et transcrits ultérieurement. La durée moyenne des entrevues est de 45 minutes.

2.5.3. Aspect éthique

Cette recherche doit répondre à plusieurs critères éthiques puisqu'elle travaille avec des êtres humains. Un formulaire de consentement expliquant les grandes lignes de la recherche et les risques et les conséquences de sa participation a été remis à chacun des répondants avant les entrevues. Tous les participants ont accepté que leur nom paraisse dans ce mémoire. Ce formulaire, ainsi que la demande d'approbation éthique d'un projet de recherche d'étudiant de cycle supérieur portant sur l'humain, ont été approuvés par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, qui a jugé que le sujet est conforme aux pratiques habituelles et qu'il répond aux normes établies par le *Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM*.

2.6. Analyse des données

Après avoir collecté les données, plusieurs méthodes d'analyse ont été employées afin d'extraire un maximum d'informations. La méthode historique a été utilisée pour les archives et les articles de presse. Ensuite, les analyses de contenu et de discours ont été faites pour l'ensemble des données recueillies et principalement pour les entrevues.

2.6.1. Méthode historique

La méthode historique est utile pour l'analyse de la presse et des archives afin de dégager les relations entre les acteurs concernés. L'histoire s'appuie avec des documents (Langlois et Seignobos, 1992 : 29). Ces documents sont les traces qu'ont laissées les actes et les pensées des hommes d'autrefois. Cependant, comme le prescrit la méthode historique, il est nécessaire de faire une analyse critique externe et interne de tous les documents trouvés.

La critique externe consiste à s'assurer de l'authenticité de chacun des documents. Plus concrètement, cette critique se divise en trois tâches : la critique de provenance, la critique de restitution et le classement critique des sources (Langlois et Seignobos, 1992). La critique de provenance, comme son nom l'indique, assure la provenance des documents. La critique de restitution est faite lorsque le document analysé n'est pas l'original. Elle vise à nettoyer et à raccommoier les copies et les traductions (Dépoteau, 1998 : 282). Finalement, le classement critique des documents permet de distinguer les sources primaires des sources secondaires. Une fois cela fait, il est ensuite essentiel d'effectuer une critique interne des documents. Pour ce faire, l'historien doit accomplir deux tâches principales : une critique d'interprétation et une critique des faits particuliers (Langlois et Seignobos, 1992). La première tâche cherche le sens des documents et la seconde vise à déterminer la sincérité et l'exactitude du contenu des documents.

2.6.2. Analyse de contenu

Les analyses choisies pour l'ensemble des données recueillies, autant écrites que verbales, sont celles de contenu et de discours. Les types d'analyse concordent avec la nature qualitative des données obtenues et la démarche inductive et interprétative. En effet, l'analyse de contenu « regroupe l'ensemble des démarches visant l'étude des formes d'expression humaine de nature esthétique » (Sabourin, 2009 : 418), telles que les productions langagières comme les discours oraux (qui sont obtenus en cours d'entrevues semi-dirigées) et les discours écrits (journaux, écrits administratifs, lettres, etc.). C'est une méthode de codification ou de classification, sous diverses catégories, des éléments du document analysé afin d'en faire ressortir les différentes caractéristiques et mieux comprendre le sens précis et exact (L'écuyer, 1988 : 50). Ainsi, d'une manière objective et rigoureuse, la signification d'un message est découverte. Il est possible d'observer des phénomènes que ne peuvent pas révéler d'autres techniques (Dépoteau, 1998 : 295). Bref,

l'analyse de contenu permet d'étudier des phénomènes passés autant que présents, ce qui est effectivement le cas dans le présent mémoire.

2.6.3. Analyse de discours

Parallèlement, une analyse de discours a été menée. Ce genre d'analyse vise à étudier « la production textuelle orale ou écrite dans le cadre d'une analyse interne des documents. Elle envisage l'écriture et la lecture comme le lieu privilégié d'observation de l'élaboration du sens social » (Sabourin, 2009 : 418). Comprendre un discours et saisir l'intention qui s'y exprime, ce n'est pas uniquement extraire ou identifier la fonction de cette information pour l'intégrer à ce que l'on connaît déjà (Barry, 2002 : 9). En fait, c'est aussi identifier la fonction de cette information dans la situation de discours où elle est produite. Comme le mentionne Alpha Ousmane Barry (2002 : 9), il est possible de s'apercevoir que les discours dépendent de circonstances de communication particulières et que celles-ci sont le produit d'un certain nombre de composantes qu'il faut distinguer. Ainsi, il est possible d'établir une relation étroite entre ces composantes et les caractéristiques des discours qui en dépendent. Il s'agit en quelque sorte du deuxième niveau de l'analyse de contenu, que l'on pourrait qualifier d'analyse de « contenus latents » (Dépoteau, 1998 : 298). Ces analyses permettent une meilleure compréhension et interprétation des données recueillies et de l'objet de l'étude.

2.7. Limites de l'étude

Il est important de préciser les différentes limites de cette recherche. D'abord, le petit nombre d'entrevues peut surprendre. Néanmoins, la méthode ethnographique n'exige pas un grand nombre d'entretiens. De plus, il n'y a pas une multitude de groupes de sauvegarde du patrimoine qui œuvrent dans le Vieux-Québec et ils ont

tous été rencontrés. Ajouter des entrevues n'aurait probablement pas modifié le contenu de l'analyse, puisqu'il y a déjà des répétitions et des lignes de force communes dans l'ensemble des entrevues.

Le discours des acteurs est aussi un élément fragile. Par exemple, l'interprétation du passé qu'ils exposent dans les entrevues est toujours en fonction du présent. De plus, l'intervenant veut, consciemment ou non, garder le contrôle sur son image et son opinion. En somme, le risque que les réponses correspondent à la représentation que l'interlocuteur veut projeter est toujours présent. Il est important de ne pas prendre en seule garantie leurs discours, mais le peu de documentation sur le sujet ajoute une difficulté supplémentaire à cet enjeu.

Conclusion

La méthodologie utilisée dans ce mémoire est largement influencée par la démarche inductive et interprétative et par la volonté de répondre aux objectifs de recherche. En effet, le sujet abordé mérite une approche pluridisciplinaire. De ce fait, l'histoire et l'ethnologie sont employées et leur complémentarité devient un atout important.

Les groupes rencontrés ont été choisis suivant des critères à la fois stricts et souples afin de ne pas restreindre la recherche qui est déjà limitée sur le plan du nombre des organisations à rencontrer. Au final, sept personnes de cinq groupes différents ont été rencontrées : Action patrimoine (Louise Mercier, présidente), Coalition Héritage Québec (Anne Guérette, fondatrice ; Alexandre Loubier, président), Comité des citoyens du Vieux-Québec (Louis Germain, président), Commission de la capitale nationale du Québec (Denis Angers, directeur de la promotion et des communications; Frédéric Smith, chargé de projets) et la Société

d'histoire de Québec (Gaston Deschênes, administrateur). Comme la personne qui représente son groupe doit refléter la pensée de la majorité de ses membres, j'ai rencontré la ou les personnes occupant les plus hauts postes dans l'organisation.

Quant aux méthodes de collectes des données, elles sont grandement influencées par les disciplines historique et ethnologique. De plus, dans une volonté de triangulation des données, la recherche en archives, l'utilisation de la presse et celle d'entrevues semi-dirigées ont été choisies. Par la suite, une étape cruciale a consisté en l'analyse des données recueillies. Celles-ci ont été traitées selon la méthode historique – pour ce qui est des archives – et par l'analyse de contenu et de discours. Les résultats obtenus sont exposés dans prochains chapitres.

CHAPITRE III

LA PROTECTION DU PATRIMOINE À QUÉBEC

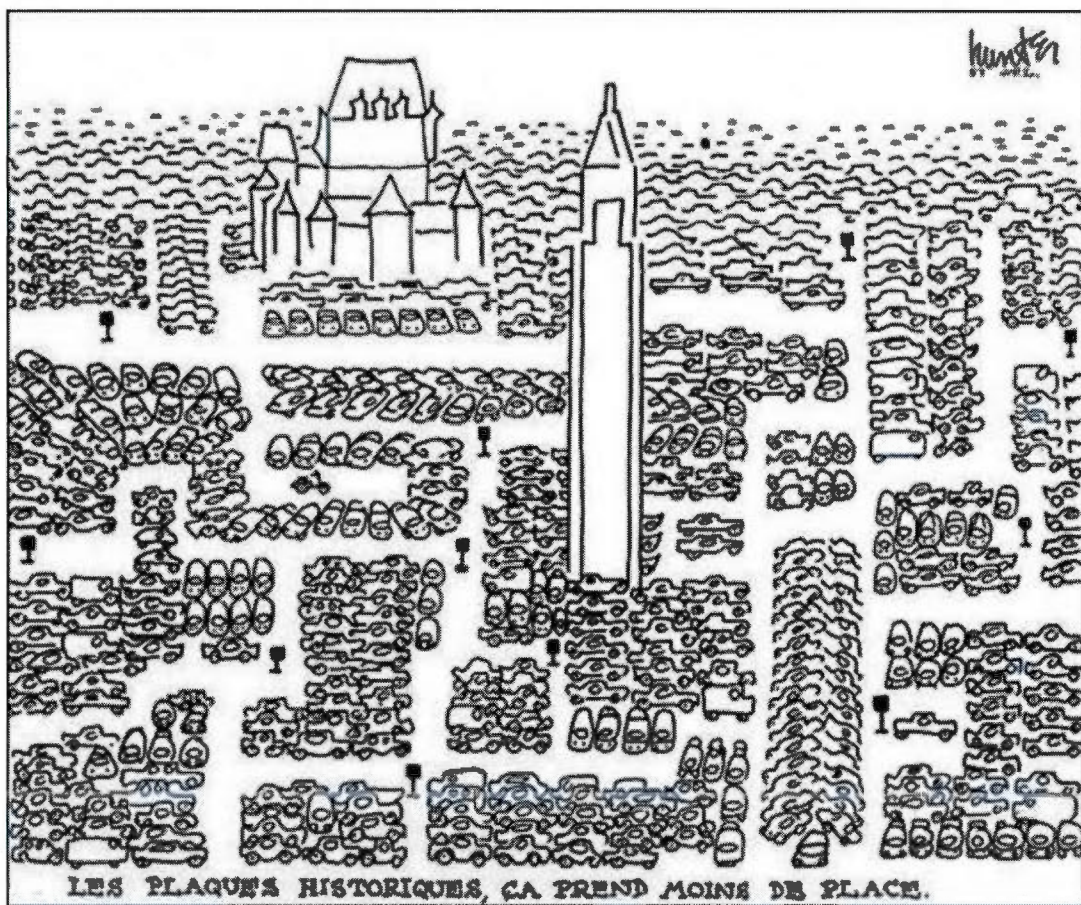


Illustration 3.1 : Hunter, Raoul (1967). «Les plaques historiques, ça prend moins de place». Bibliothèque et archives nationales du Québec, Fonds Raoul Hunter, P716, P63-04-03.

L'objectif de ce travail est d'analyser la perception qu'ont les groupes de défense du patrimoine envers le développement touristique. Afin de bien comprendre certains propos et sujets abordés par les répondants rencontrés, il est essentiel

d'établir les bases historiques de la protection du patrimoine dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec. Puisque cela aurait pu constituer un sujet de mémoire à part entière, une synthèse est faite à ce sujet. Je commence par exposer l'événement fondateur dans la création d'un quartier historique. Puis, j'explique la construction du quartier historique du Vieux-Québec pour enchaîner avec la consécration unesquienne en 1985. Ce chapitre se conclut sur une initiative citoyenne importante que sont les États généraux du Vieux-Québec.

3.1. L'événement fondateur dans la création d'un quartier historique

Un important précurseur en matière de protection du patrimoine de la ville de Québec est Lord Dufferin, à qui nous associons le nom de la terrasse devant l'hôtel Fairmont Château Frontenac. En effet, plusieurs auteurs (Cameron, 1987 ; Noppen, 1990 ; Roy, 1997 ; Brunel et Roy, 2007 ; Provencher, 2008) soulignent le travail de ce gouverneur général eu égard à la sauvegarde des fortifications de la ville. Celui-ci est arrivé à Québec en 1872 dans un contexte où plusieurs facteurs incitaient les autorités municipales à démolir les portes de Québec et une section des murs fortifiés. Il deviendra un précurseur en matière de protection patrimoniale dans la ville.

Les troupes britanniques étant parties depuis quelques mois de la capitale, plusieurs débats éclataient quant à l'utilité des fortifications, maintenant que les soldats avaient quitté la ville. Londres avait signé en 1871 un traité avec les États-Unis, créant alors une frontière pacifiée, ce qui justifiait le retrait des dernières troupes en poste à Québec. De plus, le pays naissant qu'était le Canada à cette époque souhaitait désormais prendre en main certaines fonctions autrefois assumées par la capitale britannique, notamment la défense (Brunel et Roy, 2007 : 121). La ville n'avait donc plus besoin d'épais murs fortifiés pour se protéger et souhaitait s'en débarrasser.

L'ensemble des ouvrages militaires et l'étroitesse des portes étaient d'imposantes contraintes physiques. En effet, cela rendait la circulation difficile entre les deux parties de la ville (Roy, 1997 : 19). Charles Baillargé, un ingénieur municipal, avait déposé plusieurs propositions « qui auraient abouti à la démolition des portes de la ville, à l'arasement des murailles, à la disparition du marché de la Haute-Ville qu'on aurait remplacé par un square, ainsi qu'à l'agrandissement de la vieille terrasse Durham » (Cameron, 1987 : 38). Avant que le gouverneur général n'intervienne dans le projet, les portes Saint-Louis et Prescott avaient été détruites en 1871, en plus de la tour de la porte du Palais et de celle de la porte Hope 1873. Cependant, s'opposant à l'arasement des murs, Dufferin mit un frein à la destruction des fortifications.

Lord Dufferin propose plutôt, en 1874, de mettre en valeur les fortifications et de les préserver. Imprégné de l'idéal romantique et du pittoresque, celui-ci est soucieux de conjuguer la mémoire de l'histoire de la ville et la beauté de celle-ci. Ainsi, il tend vers un nouveau courant qui vise une nouvelle appropriation du passé (Martin, 1990 : 3). Il réussit à faire consensus avec son projet qui comprend, entre autres, la construction de portes beaucoup plus grandes dotées d'un bas-relief, accentuant leur monumentalité. L'architecte William Lynn arrive à l'été 1875 pour aider à concrétiser les projets de Dufferin. Le style médiéval est donné aux nouvelles constructions. Les portes Kent et Saint-Louis sont terminées en 1878. La même année, les travaux d'agrandissement de la terrasse commencent et elle portera désormais le nom du gouverneur général, qui n'a eu le temps que d'y apposer la pierre angulaire avant de s'embarquer pour la Grande-Bretagne (Cameron, 1987 : 40). Dufferin a ainsi considéré la ville comme un ensemble méritant une approche globale.

Avec l'ouverture de nouvelles portes d'accès à la ville et la construction de la terrasse qui surplombe la falaise, une transition commence à s'opérer entre la place forte et la cité patrimoniale (Charbonneau *et al.*, 1994 : 48). Ce mouvement de

protection s'accroît au XX^e siècle : les fortifications sont classées monument historique d'intérêt national en 1957. Grâce aux efforts de Lord Dufferin, Québec est la seule ville fortifiée d'Amérique du Nord. Les projets d'embellissement du gouverneur général ont un impact positif sur la survie de la structure urbaine du Vieux-Québec. La conservation des murs de fortification confirme « l'originalité d'un circuit *intra-muros* que l'aménagement de quelques parcs et de plusieurs places articule, en le dotant de perspectives qui se transforment lorsqu'on évolue dans la ville » (Noppen, 1990 : 88). C'est l'une des raisons pour lesquelles l'arrondissement historique du Vieux-Québec est maintenant inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

3.2. La construction d'un quartier historique

À partir du XX^e siècle, la sensibilisation au patrimoine bâti du Vieux-Québec s'est élaborée dans un mélange de consensus et de débats. De façon continue, la participation des citoyens et des groupes a marqué le paysage urbain du secteur historique.

Un cas fréquemment cité est celui de l'édifice Price. La compagnie Price Brothers a construit, en 1929, un édifice de 16 étages sur la rue Sainte-Anne, inspiré de ceux de New York. Malgré les protestations de quelques intellectuels et des membres de la Commission municipale d'urbanisme, qui affirmaient que c'était une insupportable atteinte à l'intégrité du quartier, le conseil de ville donne tout de même son approbation au projet (Provencher, 2008 : 249). Cependant, la controverse de ce bâtiment amène la Ville de Québec à limiter la hauteur des bâtiments dans le quartier à partir de 1937 (Roy, 1997 : 20). L'édifice Price, jusque dans les années 1940, est montré comme un modèle d'intervention à éviter.

La ville de Québec connaît, de 1945 à 1963, d'importantes mutations de son environnement bâti. Des changements associés à la construction de bâtiments d'architecture moderne, à l'explosion de la circulation automobile et à la croissance des banlieues en sont la cause :

Combinées aux transformations du cadre bâti, ces préoccupations se traduisent par des débats de plus en plus nombreux à propos de la préservation du patrimoine et des mesures légales requises. À Québec, la croissance économique et démographique, l'afflux touristique et des besoins identitaires renouvelés contribuent à créer une pression accrue sur le cœur historique de la ville. (Brunel et Roy, 2007 : 170)

Pendant cette période, plusieurs débats surviennent en rapport aux fonctions centrales du Vieux-Québec, démontrant que la pression urbaine était importante dans le quartier. Néanmoins, une perception générale partagée s'est développée sur l'importance de la valeur patrimoniale globale de l'ensemble du secteur historique, du moins pour ce qui est de la partie à l'intérieur des fortifications (Brunel et Roy, 2007 : 172). Lors de cette période d'après-guerre, il y a aussi une montée de l'affirmation de la mémoire nationale et celle-ci s'exprime concrètement sur la préservation du Vieux-Québec (Lebel et Roy, 2000 : 71). Les divers débats et interventions sont essentiellement autour de bâtiments datant du Régime français (1534-1760) et, dans quelques cas, au détriment d'édifices un peu plus récents. Certains avanceront même l'idée qu'il aurait été nécessaire d'éliminer les « scories » des époques postérieures à la Nouvelle-France (Lebel et Roy, 2000 : 74). Cette affirmation nationale se traduira finalement par un favoritisme du caractère français et pittoresque du quartier.

Un exemple patent est la maison Chevalier située à proximité de la Place-Royale. Dès 1951, le responsable de l'Inventaire des œuvres d'art, Gérard Morisset, en propose la restauration à la Commission des monuments historiques. Ce n'est qu'en 1955 que le projet est débuté, restaurant davantage selon « une image glorieuse

du passé français que la véracité historique » (Lebel et Roy, 2000 : 74). En effet, le site prendra le style d'un hôtel particulier français à partir de vieilles habitations, bien qu'il n'ait jamais existé. L'entrée monumentale est aussi déplacée vers l'avant du bâtiment, changeant l'orientation complète du bâtiment. L'hôtel Chevalier fut l'un des premiers d'une série de bâtiments acquis par la Commission des monuments historiques.

Le premier débat concerne l'image d'ensemble du quartier entre 1948 à 1954. La problématique entourait le projet d'un nouvel hôtel sur le site de l'hôtel Lorraine sur la rue des Jardins, près de l'Hôtel de Ville. Le projet nécessitait une dérogation de la hauteur permise par la ville, la destruction de l'hôtel Lorraine ainsi que celle d'une maison d'architecture française construite au XVII^e siècle, aujourd'hui appelée la maison Antoine-Vanfelson. Les opinions divergent sur le problème, en effet :

[p]our les promoteurs, la Chambre de commerce de Québec et le conseil municipal, il s'agit d'un élément du progrès économique et touristique de la ville. Par contre, la CUC ainsi que la Société des architectes du district de Québec dénoncent la demande de dérogation, qu'elles considèrent comme une menace pour le quartier, alors que d'autres, dont des journalistes et la Société historique de Québec, s'inquiètent plutôt du sort réservé à la maison Vanfelson. (Brunel et Roy, 2007 : 172)

Finalement, le projet est abandonné à cause du décès du promoteur, sauvant ainsi la maison. Cependant, la dérogation est accordée et l'hôtel Lorraine est détruit.

Le deuxième débat qui survient à la même époque concerne l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu. L'hôpital, manquant d'espace, souhaitait répondre aux besoins de soins modernes. Les premières contestations suscitées par le projet, amorcé en 1952, concernaient la démolition de tout un secteur résidentiel des rues Hamel, Collins, Couillard et Charlevoix (Brunel et Roy, 2007 : 172). De nombreuses lettres de

protestation sont alors envoyées au conseil municipal par les citoyens et les associations. De plus, un comité est formé et fait signer une pétition contre le projet. En 1954, l'hôpital, après avoir commencé la démolition, modifie son projet et décide de construire le long de la côte du Palais un édifice de 12 étages. Le conseil municipal vote unanimement la dérogation de zonage nécessaire aux travaux. Le règlement dispense maintenant les écoles, les églises et les hôpitaux de la limite de hauteur obligatoire pour la construction d'édifices dans le Vieux-Québec (Provencher, 2008 : 252). La masse imposante et l'architecture jugée trop moderne du bâtiment sont fortement critiquées. Finalement, comme le rappellent Jean-Marie Lebel et Alain Roy (2000 : 73), le pavillon D'Aiguillon est détruit en 1959 pour compléter le projet. Une décision unanime est prise : il n'y aura plus de construction de la hauteur du nouveau pavillon de l'Hôtel-Dieu dans le Vieux-Québec.

Un troisième débat se déroulant à la même époque concerne cette fois la maison François-Jacquet-Dit-Langevin, située au coin des rues Saint-Louis et des Jardins, qui est reconnue comme l'une des plus vieilles maisons de la ville. En 1955, le propriétaire souhaitait démolir le bâtiment pour faire place à un immeuble à bureaux, mais la Commission d'urbanisme municipal refuse le projet. Le propriétaire conteste la décision devant la Cour supérieure. Devant la menace, le gouvernement du Québec adopte une loi, en 1956, qui donne le droit à la Commission des monuments historiques (CMH) d'exproprier ou d'acquérir « tout immeuble historique présentant un caractère national » (Provencher, 2008 : 253). Cependant, la Cour donne raison au propriétaire. Des négociations s'ensuivent et la CMH acquiert la maison en 1957 et entreprend la restauration un an plus tard. L'action d'acquérir des maisons sera faite à plusieurs reprises dans le Vieux-Québec, mais les menaces continuent de peser sur le secteur.

Des demandes de plus en plus pressantes d'intervention sont faites en rapport avec la préoccupation patrimoniale émergente. L'Action catholique et Gérard

Morisset estiment que l'ensemble du Vieux-Québec doit être déclaré monument historique (Brunel et Roy, 2007 : 173). De plus, en 1956, le projet d'urbanisme pour Québec, rédigé par Édouard Fiset, Jacques Gréber et Roland Bédard, affirme que la valeur du Vieux-Québec est « nettement due à sa qualité urbaine et non à la réussite architecturale intrinsèque des œuvres prises individuellement » (Gréber *et al.*, 1956 : 52). Les auteurs demandent à leur tour une protection pour le quartier. Leur rapport propose aussi que la CMH puisse désigner le Vieux-Québec comme arrondissement historique. Plusieurs projets de réaménagement et de restauration sont effectués à cette époque. Cependant, c'est encore dans une perspective qui ne considère pas le secteur dans son ensemble, mais à la pièce.

Ce n'est qu'au début des années 1960 que la protection du quartier se retrouve au centre des débats. En effet, plusieurs projets entraînent une levée de boucliers, entre autres celui autour de l'édifice Chauveau. En 1961, un promoteur désire construire un édifice moderne de dix étages à l'angle de la rue Saint-Jean et de l'avenue Pierre-Olivier-Chauveau. Malgré une réduction du nombre d'étages pour satisfaire les exigences de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec, le projet soulève plusieurs critiques concernant son intégration dans le cadre bâti du quartier (Lebel et Roy, 2000 : 105). L'édifice ne respecte pas suffisamment l'image typique de la vieille ville française. Quoiqu'il en soit, le projet est accepté par le conseil municipal, amenant cependant la Ville, en 1962-1963, à étudier une nouvelle formule du règlement de zonage du Vieux-Québec (Lebel et Roy, 2000 : 105). Il y a, dans un même temps, plusieurs projets de construction de stationnement, dont un près de la rue Saint-Jean et un autre près du Château Frontenac. Les deux cas nécessitent la destruction de nombreuses habitations. Finalement, le premier projet est abandonné, mais celui près de l'hôtel est construit sans faire les démolitions initialement prévues (Lebel et Roy, 2000 : 105).

À la suite de tous ces événements et de la pression d'une coalition d'organismes, l'Assemblée nationale du Québec adopte en 1963 la «Loi sur les monuments historiques ». Le Vieux-Québec est alors reconnu comme faisant partie du patrimoine des Québécois. Les limites de l'arrondissement sont établies, mais celles-ci sont agrandies le 6 mai 1964 par un décret (n° 902) (Brunel et Roy, 2007 : 4) qui précise que l'élargissement doit protéger :

- la cime du cap aux Diamants, du côté de la rivière Saint-Charles;
- les murs d'enceinte du sud et sud-ouest;
- le secteur du Palais;
- une zone tampon au nord, à l'ouest et au sud.

Dans ce contexte, il est impossible de passer sous silence le cas de la mise en valeur de la Place-Royale. En effet, la mise en valeur de ce secteur de la Basse-Ville de Québec montre bien la contradiction concernant la protection du patrimoine. Vers la fin des années 1960, Place-Royale mobilise presque toute l'action gouvernementale, au détriment d'autres quartiers dans la ville nécessitant des travaux de restauration. De plus, ce projet mène à un réaménagement en profondeur de la trame urbaine, à coups de démolitions et de reconstructions. Bref, on décapite partiellement le quartier pour lui redonner un visage français supposément authentique. Le projet s'attire des critiques croissantes à partir de 1973-1974. Le recours aux démolitions massives et la construction de « bâtiments anciens tout neufs » est, disent les historiens, absurde, puisque cela nie l'évolution naturelle qu'a connue le quartier au cours des décennies (Roy, 1997 : 20). Enfin, on pointe du doigt les coûts énormes du projet et la désertion des résidents qu'il a entraînés. Ce débat correspond d'ailleurs à une nouvelle vision de la société québécoise : notre collectivité est maintenant perçue comme un ensemble diversifié en constante évolution (Roy, 1997 : 21). En 1978, sur les 60 immeubles achetés par l'État, neuf

sont restaurés et 17 sont entièrement reconstruits. Dans la même année, un colloque a lieu sur la Place-Royale qui remet en question toute la méthodologie, la manière d'aborder la restauration, et qui confronte deux écoles de pensée (Bonnette, 1987 : 1) en revenant sur les nombreuses critiques mentionnées plus haut. Néanmoins, la prise de conscience de la valeur patrimoniale du Vieux-Québec est fortement influencée par le projet de mise en valeur de la Place-Royale.

Les diverses restaurations ont un impact sur les deux secteurs du Vieux-Québec. Selon Luc Noppen (1990 : 84),

[1] l'effort de mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec s'est en quelque sorte laissé guider par les fonctions historiques de ces deux secteurs qui le composent. En effet, si le chantier de restauration de la Place-Royale, amorcé en 1970, a tenté de reconstituer l'habitat domestique du Régime français, la Haute-Ville a eu droit à une résurrection du cadre militaire grâce à des efforts considérables du Service canadien des parcs.

Ce processus de valorisation est couronné par l'inscription de l'arrondissement historique du Vieux-Québec sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en 1985.

3.3 La consécration unesquienne de 1985

L'arrondissement historique du Vieux-Québec est inscrit sur la liste de l'UNESCO en décembre 1985, sous l'administration du maire Jean Pelletier. Les sites inscrits doivent être reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle en répondant à l'un des dix critères de sélection (UNESCO, 2012). L'arrondissement du Vieux-Québec répond aux critères de valeur exceptionnelle suivants (UNESCO, s.d.) ;

(IV) Ensemble urbain cohérent et bien préservé, l'arrondissement historique du Vieux-Québec est un exemple exceptionnel de ville coloniale fortifiée, de loin le plus complet au nord du Mexique.

(VI) Québec, l'ancienne capitale de la Nouvelle-France, représente l'une des étapes importantes de la colonisation des Amériques par les Européens.

L'arrondissement du Vieux-Québec devient le premier site urbain du Canada à être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il reprend les dimensions créées par le gouvernement québécois dans les années 1960. Ainsi, le travail de préservation de Lord Dufferin à la fin du XIX^e siècle eut une grande conséquence sur la reconnaissance universelle de l'histoire de la ville. Toutefois, s'il ne fait aucun doute que Québec est une ville fortifiée, son statut de berceau de la civilisation française sur le continent américain est davantage une réalité fantasmée qui se loge dans l'imaginaire collectif qu'une réalité objective. Comme le remarque Luc Noppen, son statut est relié à un fait d'histoire plus qu'à une réalité palpable et évidente comme des murs de pierres. Le paysage architectural ne porte tout simplement plus les traces de la naissance de la ville. En effet, plus de 90 % des bâtiments dans le Vieux-Québec furent construits ou considérablement modifiés pendant les XIX^e et XX^e siècles (Noppen, 1990 : 91). Bref, l'arrondissement historique est beaucoup plus britannique que français.

L'inscription de l'arrondissement historique du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO n'a pas arrêté les luttes pour la protection du patrimoine dans le secteur. Québec connaît bien d'autres problèmes concernant son intégrité urbaine et patrimoniale. En effet, cette inscription a un impact sur les tensions et les conflits urbains du secteur. En ce sens, Martine Geronimi (2005 : 345) avance que :

[L]es professionnels du patrimoine sont confrontés à deux types d'acteurs dont les exigences sont divergentes et dont les volontés sont susceptibles de contraindre les activités de restauration et de protection. Ils font face aux professionnels du tourisme et aux promoteurs immobiliers qui voient dans l'inscription au patrimoine mondial une opportunité de développement important du secteur du tourisme.

Le Vieux-Québec n'est donc pas au bout de ses peines. Plusieurs débats autour du patrimoine dans ce quartier font couler beaucoup d'encre. Au début des années 1990, la privatisation des rives du Saint-Laurent est au cœur des débats. Tout d'abord, le projet de l'édification des Terrasses du Vieux-Port et de plusieurs immeubles résidentiels soulève des interrogations concernant les perspectives visuelles, mais aussi, comme le mentionnent Suzel Brunel et Alain Roy (2007 : 202), sur le caractère public de l'accès au fleuve, que ces projets menacent. La construction d'un cinéma IMAX dans le Vieux-Port est parmi les projets où l'opposition était bien palpable. Des citoyens et des groupes, tels que le Comité des citoyens du Vieux-Québec et la Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port, manifestent contre ce type de nouvelles constructions dans le secteur (Diallo, 1993 : B1). Une plainte est même envoyée à l'UNESCO contre IMAX, prétextant la menace de la préservation du site patrimoine mondial (Brunel et Roy, 2007 : 202). Le projet n'est finalement jamais construit dans le Vieux-Port, mais il est déplacé dans le complexe des Galeries de la Capitale. Ces projets de développement dans le Vieux-Port ont joué un rôle important dans la conception actuelle du patrimoine.

Toujours dans le secteur du Vieux-Port, la construction de l'École navale attire l'attention en 1992. Dans ce cas-ci, l'opinion des divers organismes agissant dans le secteur est divisée. En effet, l'Association des gens d'affaires de l'arrondissement historique du Vieux-Québec et la Société d'initiative du Vieux-Québec apportent leur appui au projet, alors que la Coalition du Vieux-Québec est

contre, prétextant que l'espace devrait rester libre, à l'état de parc (Routhier, 1992 : B8). Finalement, le projet est approuvé et l'École navale est construite.

3.4. Les États généraux du Vieux-Québec

Alarmés par la situation du Vieux-Québec non seulement concernant la question patrimoniale, mais aussi la vie de quartier, des citoyens du secteur se sont demandés à quoi allait ressembler l'arrondissement dans trente ans (CCVQ, 2012). Sous l'initiative du Comité des citoyens du Vieux-Québec, l'idée de tenir des états généraux est lancée.

Le but de l'activité veut dépasser le cadre de la simple consultation. Selon le Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ), « [i]l s'agit d'une démarche visant à permettre aux gouvernements, à la Ville de Québec et à tous les autres décideurs dont l'influence est marquante, en collaboration avec les experts pertinents, les commerçants et les citoyens, de prendre aujourd'hui les décisions qui s'imposent pour que ce quartier soit, dans trente ans et au-delà, celui que l'on veut » (CCVQ, 2011). Ils sont donc à la recherche de pistes de solutions.

Dans ce contexte, Les États généraux du Vieux-Québec ont pour objectifs de :

- Formuler une vision partagée du Vieux-Québec qui prend la forme d'une déclaration de principes sur lesquels pourront se fonder les décisions relatives au quartier sur un horizon de trente ans ;
- Adopter des pistes d'action (prenant la forme de recommandations) pour que cette vision soit mise en œuvre;
- Annoncer des modalités de suivi des États généraux, afin de s'assurer que tout cela ne restera pas lettre morte (CCVQ, 2012 : 19).

Les organisateurs des États généraux désirent ainsi dégager une vision commune de l'avenir du Vieux-Québec qui s'articule dans l'équilibre des usages festifs, institutionnels, résidentiels, touristiques et commerciaux.

Les États généraux s'associent à plusieurs collaborateurs et partenaires financiers. La Société du 400^e et la Ville de Québec contribuent pour un montant 100 000 dollars (Bussièrès, 2009, 19 décembre). L'Institut du Nouveau Monde est responsable de l'animation. Un comité scientifique sous la supervision d'Étienne Berthold est chargé de dresser une documentation intégrant l'ensemble des travaux de recherche réalisés sur les quartiers de la ville, de les actualiser et de les compléter afin d'appuyer l'action des États généraux sur une démarche rigoureuse et scientifique. L'Université Laval est l'un des partenaires pour ce qui touche la dimension cartographique des données (CCVQ, 2012 : 1). Le projet est donc réalisé grâce au soutien de plusieurs partenaires dans le but d'assurer la crédibilité scientifique de la démarche du CCVQ.

Échelonnés sur un peu plus d'un an, les États généraux se déroulent en trois phases. La première permet de construire, de structurer et de recueillir l'information disponible pour dresser un « constat initial » afin d'édifier la tenue des États généraux (CCVQ, 2012). Dans cette même phase, un séminaire tenu en mai 2009 réunit des citoyens, des experts universitaires, des commerçants et des gestionnaires municipaux dans le but d'étudier et d'analyser le « constat initial » et de définir la deuxième phase.

La deuxième phase, principalement composée de collectes de données, de recherches et de l'analyse de celles-ci, résulte en un rapport intitulé « *Le Vieux-Québec en partage* ». Ce rapport présente l'évolution des usages et des fonctions du Vieux-Québec depuis 1956. C'est durant cette phase que le prototype du Système d'information du Vieux-Québec (SIVQ) est créé : « Pensé à l'échelle du lot, le SIVQ

est conçu de façon à pouvoir retracer la propriété et l'usage du territoire, les processus, les régularités et les exceptions dans les transformations des fonctions résidentielles, commerciales et d'affaires, institutionnelles et administratives du Vieux-Québec depuis un demi-siècle. Il s'agit d'une base de données relationnelle » (CCVQ, 2012 : 18). En mai 2010, un colloque international permet d'augmenter le corpus à partir des recherches d'experts de différentes villes patrimoniales à travers le monde (CCVQ, 2011). Ainsi, la collecte de données et les analyses mettent la table en vue de la troisième phase du processus.

La troisième phase est la tenue des États généraux. Pendant trois jours, les 27, 28 et 29 octobre 2010, au Musée de la Civilisation, plus de 150 personnes provenant de différents milieux (résidentiel, commercial, institutionnel, culturel, etc.) participent aux différents ateliers. Au bout de cette rencontre, une déclaration de principes est adoptée avec huit énoncés résultant des États généraux. Cette déclaration désire inscrire tous les énoncés suivants selon les principes de précaution et de développement durable (CCVQ, 2010 : 3) :

1. Conserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel du Vieux-Québec;
2. Promouvoir un esprit contemporain respectueux du contexte patrimonial pour toute nouvelle intervention dans l'espace urbain;
3. Fonder les décisions relatives au Vieux-Québec sur les besoins, la qualité de vie et la mobilité des résidents et des usagers quotidiens du quartier en priorité, mais également des visiteurs et des touristes;
4. Prioriser l'habitation, son accessibilité, sa qualité, sa diversité et sa permanence;
5. Orienter l'offre touristique et encadrer les activités festives de manière à respecter la capacité d'accueil, le caractère patrimonial et l'esprit des lieux;

6. Valoriser une offre commerciale et institutionnelle diversifiée et de qualité qui réponde aux besoins des résidents et des autres catégories d'usagers;
7. Renforcer le rôle de la société civile dans les mécanismes de concertation et de gouvernance;
8. Réaffirmer le statut particulier du Vieux-Québec et le faire reconnaître dans les lois et règlements, politiques et programmes, voire dans des institutions spécifiques, afin de contribuer à la vitalité du quartier et le protéger des pressions exceptionnelles qui s'exercent sur lui.

Cet exercice, estime Étienne Berthold, directeur scientifique des États généraux du Vieux-Québec, vient en complément au Plan directeur du quartier déposé par la Ville en 2008 : « C'est une initiative citoyenne, qui émane du bas. Par rapport au Plan directeur, les questions qu'on se pose sont assez semblables. Mais il fallait faire cet exercice démocratique » (Denoncourt, 2010, 29 octobre). Malgré le fait que le maire et le président du CCVQ n'aient pas envisagé la tenue des États généraux de la même manière (Dions-Viens, 2010, 2 octobre), le rapport est déposé devant le conseil municipal à l'hiver 2012.

Conclusion

La protection patrimoniale dans le Vieux-Québec est faite de luttes et de débats constants à travers les différentes époques qu'a connues le secteur et au fil des modifications de sa trame urbaine. Plusieurs groupes se sont battus afin de préserver l'authenticité bâtie et sociale de l'arrondissement historique selon les divers contextes économiques et sociaux de la Ville de Québec.

La ville de Québec du XIX^e siècle fait face à de nombreux changements économiques, politiques et sociaux. Afin de permettre son développement, certaines personnes estiment qu'il est nécessaire de détruire les fortifications devenues inutiles

et encombrantes. Cependant, le gouverneur général Lord Dufferin, fortement inspiré par le mouvement pittoresque et romantique, propose un plan de revitalisation des murs afin de les adapter et de satisfaire aux besoins de la population. Néanmoins, les diverses fonctions de la ville en constante évolution ont plusieurs impacts sur la structure urbaine du secteur et sur son patrimoine bâti.

La participation des citoyens et des groupes de sauvegarde marque le paysage urbain du Vieux-Québec au XX^e siècle. La sensibilisation au patrimoine bâti se construit ainsi dans un mélange de débats et de consensus. Les débats avant 1985 se distinguent par leurs impacts sur le cadre réglementaire concernant le patrimoine bâti du Vieux-Québec. En effet, plusieurs cas tels que l'édifice Price et l'Hôtel-Dieu de Québec sensibilisent les divers acteurs du milieu patrimonial quant à l'importance à resserrer la législation municipale afin de ne pas reproduire les erreurs de ces deux cas. Cette période est aussi caractérisée par les importantes mutations urbaines et par la montée de l'affirmation de la mémoire nationale. Cela influence la préservation du Vieux-Québec puisque le quartier vit un favoritisme du caractère français et pittoresque. L'ensemble des luttes et des pressions exercées sur le secteur mène à la création de l'arrondissement historique du Vieux-Québec en 1963.

À partir de ce moment, malgré les luttes et les doutes, le processus de mise en valeur du quartier historique est réellement lancé et il aboutit, ultimement, à l'inscription du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985. En plus d'être la seule ville coloniale fortifiée au nord du Mexique, l'arrondissement historique constitue l'une des étapes importantes de la colonisation européenne. En réalité, le secteur est bien plus britannique que français. Néanmoins, le Vieux-Québec se trouve ainsi à être le premier ensemble urbain au Canada à être inscrit.

Les luttes et les débats patrimoniaux n'arrêtent pas après l'inscription de l'arrondissement historique dans le club sélect des villes du patrimoine mondial. Le nouveau statut a plusieurs conséquences sur les tensions et les conflits urbains. En effet, l'utilisation du label de l'UNESCO varie selon une perspective économique ou patrimoniale. Ces conflits d'usages se reflètent dans plusieurs cas, dont celui de l'aménagement des berges du fleuve Saint-Laurent dans le Vieux-Québec. Les diverses problématiques permettent de révéler l'implication de plus en plus importante des groupes citoyens et associatifs dans la protection du patrimoine.

La tenue des États généraux du Vieux-Québec est l'exemple par excellence de l'initiative citoyenne et associative. Le Comité des citoyens du Vieux-Québec, alarmé par la situation actuelle du secteur, décide de dégager une vision commune de l'avenir du Vieux-Québec qui s'articule dans l'équilibre des usages festifs, institutionnels, résidentiels, touristiques et commerciaux. Déployés en trois phases, les États généraux sont soutenus par de nombreux partenaires scientifiques et financiers. Les personnes représentant les milieux des affaires, institutionnel, communautaire, scientifique et citoyen se réunissent dans le but de trouver des solutions pour l'arrondissement historique. Ainsi, les États généraux du Vieux-Québec permettent de bien comprendre la relation actuelle des citoyens avec le quartier historique.

CHAPITRE IV

LE TOURISME À QUÉBEC

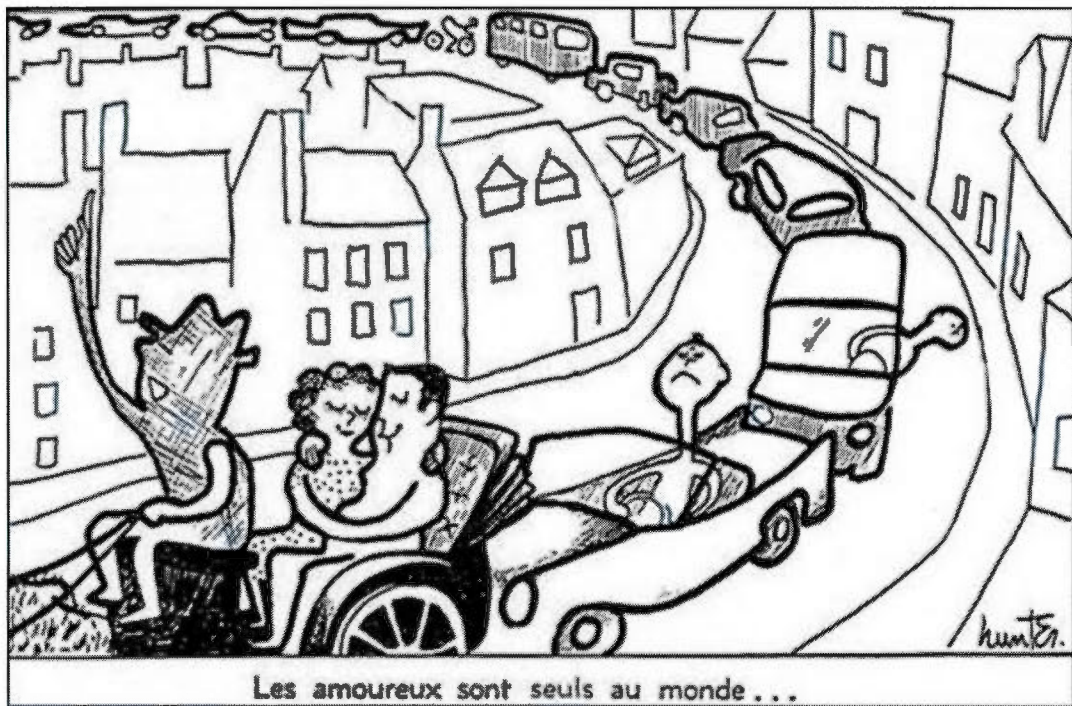


Illustration 4.1 Hunter, Raoul (16 juillet 1959). « Les amoureux sont seuls au monde ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Raoul Hunter, P716, P59-07-16.

Ce chapitre s'intéresse à la place du tourisme à Québec afin de mieux comprendre sa relation avec le quartier historique du Vieux-Québec. Ce parcours est essentiel, car le tourisme est incontournable dans cette ville. En effet, en plus de créer 28 000 emplois directs et indirects, cette activité occupe le deuxième rang dans l'économie de la région de Québec avec des retombées de 1,2 milliard de dollars (OTQ, 2010 : 2). Québec est la quatrième destination au Canada, derrière Toronto,

Montréal et Vancouver, et près de 4,7 millions de touristes y sont venus en 2010 (OTQ, 2010 : 2). Ces chiffres montrent bien l'importance de cette industrie dans la région. Il est donc difficile de négliger cet aspect lorsqu'on étudie la ville de Québec sous l'angle du patrimoine, puisque celui-ci constitue un de ses principaux attraits.

Pour mieux appréhender la construction de la relation entre le tourisme et le Vieux-Québec, un historique de cette activité dans la région est présenté. Les premiers balbutiements jusqu'aux derniers développements entrepris pour faire croître et améliorer cette industrie sont exposés. Subséquemment, les grandes lignes du phénomène touristique à Québec sont expliquées pour obtenir une meilleure perspective d'ensemble et mieux comprendre les aspects et les événements abordés par les intervenants à la section « Présentation des données ».

4.1. Le XIX^e siècle : l'émergence d'une industrie du « pittoresque »

Dans la ville de Québec et ses régions limitrophes, le tourisme apparaît bien plus tôt qu'on ne pourrait le croire. Néanmoins, on ne peut parler de tourisme sous le Régime français. En effet, bien que certains gouverneurs et intendants de la Nouvelle-France aient su profiter des charmes et attraits de la région de la capitale pour se détendre, et que quelques visiteurs nous aient laissé des récits de voyages, ils ne sont pas considérés comme des touristes (Fortin, 2004 : 74). Le phénomène touristique apparaît durant le Régime britannique (1763-1867). À titre d'exemple, c'est en 1826 qu'est publiée l'une des premières chroniques d'expédition au Québec relatant un voyage touristique au site de la chute Montmorency (Labrie et Girard, 1993 : 3). De plus, les années 1820 voient apparaître les premiers guides touristiques sur Québec présentant les incontournables de la ville (qui sont sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui et sont écrits majoritairement en anglais) (Fortin, 2004 : 75). À ce moment, la supériorité britannique sur les mers et la fin des guerres napoléoniennes (1815) permettent l'inauguration du tourisme atlantique. L'industrie du chemin de fer et l'aménagement de canaux sont en pleine effervescence et les bateaux à vapeur

remplacent graduellement les voiliers à partir du milieu du XIX^e siècle. Ces innovations améliorent le confort des voyageurs à bord et diminuent le temps de transport, augmentant par le fait même la fréquence des déplacements (Giroux, 2001 : 154). Les touristes de cette époque sont influencés par un mouvement romantique à la recherche d'espaces et de sites grandioses.

Toujours au large de Québec, ils sont déjà conquis par son site majestueux. Une fois sur le quai, ils arpentent la ville, les remparts et la citadelle retenant la plus grande part de leur attention. La vue des alentours que permet le sommet de la forteresse demeure le point culminant de la visite. Autour de la ville, les touristes se rendent sur les plaines d'Abraham, ainsi qu'au village des Hurons de Lorette. Toutefois, ce sont les chutes des rivières Montmorency et Chaudière qui font naître chez eux les sentiments les plus forts. Les points de vues magnifiques, les paysages à couper le souffle, voilà ce que recherchent à Québec les touristes étrangers du début du XIX^e siècle en quête de pittoresque, de sublime; en un mot, de romantisme. (Giroux, 2001 : 160)

Les touristes de cette époque sont donc en quête de dépaysement. Ils sont fortement inspirés par le mouvement pittoresque qu'il est déjà possible de retrouver dans les arts et l'architecture de l'époque. Plusieurs œuvres de peintres britanniques marquent en effet l'imaginaire. Les artistes parcourent la région en quête de beaux paysages presque inviolés et de sites grandioses, se faisant ainsi acteurs et promoteurs touristiques (Fortin, 2004 : 75). Par l'art, la ville de Québec et sa région sont davantage promues sur le plan international.

4.2 : Le XX^e siècle : de la prépondérance aux changements!

Ce n'est qu'au XX^e siècle que le tourisme se démarque comme une industrie d'importance à Québec. En effet, dès la fin du XIX^e siècle et pendant le suivant, beaucoup d'activités et de manifestations sont organisées à Québec. Un exemple

patent est le 300^e anniversaire de la fondation de la ville en 1908 (Fortin, 2004 : 77). De plus, depuis le début du XX^e siècle, la ville était perçue comme un lieu pouvant offrir aux visiteurs, pour un faible coût et une facilité d'accès, un petit coin d'Europe en Amérique du Nord (Rudin, 2005 : 196). Cette perspective européenne est encore aujourd'hui une image de marque de la ville de Québec.

Le tourisme devient, dès les années 1930, l'une des principales industries à Québec. L'augmentation du nombre de visiteurs s'étant accrue grâce à l'automobile, les établissements hôteliers présents dans la ville s'agrandissent. Cet accroissement du flux touristique avait déjà amené la Société des arts, sciences et lettres de Québec à fonder en 1924 une école de guides historiques et touristiques (Lebel et Roy, 2000 : 79). Celle-ci est absorbée par l'École supérieure de commerce de l'Université Laval en 1946. Néanmoins, avec la Deuxième Guerre mondiale, le tourisme dans la région connaît un ralentissement.

La période de l'après-guerre est faste pour le tourisme. Les revenus tirés du tourisme dans la région de Québec passent de 7 à 40 millions de dollars entre 1940 et 1956 et seulement en 1953, la ville reçoit près d'un million de visiteurs (Lebel et Roy, 2000 : 80). C'est durant cette période qu'un groupe de gens d'affaires, dans une perspective de développement économique de la ville, relance le Carnaval en 1954. Cette activité devient un moteur important de l'activité touristique hivernale de Québec.

Il y a un changement dans le type de touristes durant la période suivant la Deuxième Guerre mondiale. Comme l'explique Étienne Berthold (2010 : 53), « Le touriste des années 1950 voyage, de plus en plus, en compagnie de sa famille. Il se trouve au seuil du paradigme du tourisme de masse que l'on connaît de nos jours (de nombreux moyens techniques en moins). » Il ajoute que, pour ce touriste – voyageant davantage en famille –, la visite du quartier historique ne cherche plus nécessairement

à combler une nostalgie du monde précédant celui de l'urbanisation et de l'industrialisation comme c'était le cas au siècle précédent.

À partir des années 1960-1970, le tourisme dans la ville de Québec change et augmente. L'accessibilité au transport aérien et la disponibilité de temps de vacances facilitent ce changement. De plus, avec l'Exposition universelle en 1967 et les Jeux olympiques de Montréal en 1976, l'ouverture du Québec sur le monde fait un bond important. Ce phénomène n'épargne pas à la capitale. C'est dans ce contexte que le Festival international d'été est créé en 1968, dynamisant le milieu artistique et touristique. Comme le souligne Marc Vallières (2008 : 2106), la tenue ce festival marque la véritable entrée de Québec dans l'ère des festivals et des événements récurrents. L'offre muséale s'améliore aussi durant les années 1960. Le Musée du Québec (Musée national des beaux-arts du Québec depuis 2002), par exemple, attire plus de 105 000 visiteurs avec ses expositions en 1965, du jamais vu en trente ans, et voit sa clientèle annuelle doubler de 1967 à 1975 (Vallières, 2008 : 15). La ville voit aussi apparaître le Musée du Séminaire de Québec et le Musée des Ursulines en 1974. Dans la même foulée, les travaux réalisés dans le secteur de la Place-Royale permettent au parcours touristique de prendre de l'ampleur à la fin des années 1970. Il est ainsi possible de voir les prémises de la massification du phénomène touristique à Québec dès cette nouvelle ère d'ouverture sur le monde par la bonification de l'offre muséale, culturelle et patrimoniale.

S'il est difficile de savoir le nombre de touristes qui arpentent les rues du Vieux-Québec dans la décennie 1970 (Berthold, 2010 : 55), il est possible de connaître leurs motivations. En effet, le Département de géographie de l'Université Laval, sous la direction de Marcel Bélanger, a effectué des travaux visant à savoir ce que le touriste cherche principalement (CACUQ, 1976 : 63, cité dans Berthold, 2010 : 55). Il en résulte que ce sont les activités suivantes :

1. marcher dans les rues ;
2. magasiner dans les boutiques d'artisanat ;
3. manger au restaurant.

Les années 1970 sont aussi des années décisives dans le milieu hôtelier de la ville de Québec. En effet, l'ouverture de plusieurs hôtels à Sainte-Foy et au centre-ville de Québec (Québec Hilton, 1973 – Loews le Concorde, 1974 – Auberge des Gouverneurs, 1975), totalisant à eux seuls une capacité de 1366 chambres), inaugure une relance des activités touristiques de la capitale (Vallières, 2008 : 1681). Dans ce contexte, plusieurs établissements hôteliers subissent une cure de rajeunissement pour devenir conformes aux exigences nouvellement établies par les grandes chaînes nord-américaines sans cesse croissantes. Parallèlement, plusieurs autres activités commerciales profitent directement de l'expansion des services d'hébergement, notamment les restaurants, les magasins et les boutiques d'articles touristiques (Vallières, 2008 : 1682). Ne cherchant plus les grands espaces, la masse touristique se concentre de plus en plus en milieu urbain et principalement dans le Vieux-Québec. De plus, l'augmentation des touristes est fortement suivie par la construction de nouveaux hôtels en périphérie ou au centre-ville. Cette concentration, tant humaine qu'immobilière, engendre une pression supplémentaire sur le cadre bâti de la ville.

L'augmentation progressive de l'achalandage touristique ne vient pas sans conséquence. Dans la plupart des documents consultés, les problèmes de la circulation et leurs conséquences (congestion, stationnement, bruit, etc.) sont fréquemment cités. Les problèmes se sont transformés au fil du temps. Dès la fin des années 1950, plusieurs questionnements sont soulevés en relation avec la circulation, le stationnement et la conservation du quartier historique.

L'urbaniste Jean Cimon (1959 : 26, cité dans Hamel et Berthold, 2009 : 34) est d'avis que le tourisme

[t]ue le cœur de la ville, ruine le budget municipal, paralyse le transport en commun, détruit toute verdure et empoisonne le piéton [...] Chaque pied carré de terrain conquis par l'automobile est une perte catastrophique pour l'esthétique et le charme de la vieille ville.

Près de 50 ans plus tard, la circulation semble toujours être un élément problématique. Le Vieux-Québec subit plus de 50 000 déplacements par jour, dont plus de 80 % sont motorisés. Cela demeure un sujet d'insatisfaction pour les résidents du secteur (VQ, 2008 : 57, dans Hamel et Berthold, 2009 : 34). Pourtant, la réalisation de plusieurs améliorations physiques et réglementaires (en ce qui a trait tant au stationnement qu'à la circulation) aide aussi à alléger les pressions sur les besoins de déplacements dans le Vieux-Québec (Dubé, 1993 : 10). Néanmoins, comme le mentionne le groupe Patri-Arch (2009 : 17), la pression qu'engendre la circulation affecte la qualité de l'espace public et, par extension, son image de marque, pouvant ainsi nuire à long terme à son attractivité.

L'achalandage et l'animation dans le quartier causent beaucoup de bruit, mais quelques réglementations sont appliquées pour essayer d'améliorer la situation. En effet, au milieu des années 1970, des règlements sont adoptés par le conseil municipal concernant les haut-parleurs extérieurs, la distance d'où la musique peut être entendue et les heures d'utilisation (Hamel et Berthold, 2009 : 34). De plus, certaines activités touristiques sont déplacées hors du Vieux-Québec. Par exemple, certains bars et restaurants migrent vers la Grande-Allée, les activités de magasinage se déplacent vers les grands centres tels que Laurier Québec et les Galeries de la Capitale. On constate que Québec subit et essaie de s'adapter à un phénomène grandissant qui s'associe alors au tourisme de masse.

4.3. Des événements en « masse »

La fin du XX^e siècle et le début du nouveau millénaire marquent l'ère des grands événements et du tourisme de masse dans la ville de Québec. Dès les années 1980, la ville connaît plusieurs événements et investissements sur le plan du développement touristique. Par exemple, en 1983, le 375^e anniversaire de la ville de Québec est célébré et, en 1984, ce sont les fêtes de la venue de Jacques Cartier voilà 450 ans. De plus, ce sont plus de 130 millions de dollars qui sont investis dans les infrastructures, l'aménagement du Vieux-Port et des quartiers périphériques (Labrie et Girard, 1993 : 3). Il y a aussi la création du Musée de la civilisation (inauguré en 1988) qui deviendra un joueur majeur dans l'offre muséale de la ville de Québec (Vallières, 2008 : 2017). Bref, la Ville de Québec et ses partenaires tentent de positionner la région sur l'échiquier mondial du tourisme par le développement d'infrastructures et d'événements.

La ville de Québec et les régions limitrophes continuent à investir dans les attraits touristiques pendant les années 1990. Par exemple, en 1993, plusieurs infrastructures sont complétées telles que le parc de la chute Montmorency et le Centre des congrès (Labrie et Girard, 1993 : 3). Alors que d'autres ministères et organismes fédéraux investissent environ 80 millions en réparations et en entretien dans le Vieux-Québec, Parcs Canada investit, de 1985 à 2005, 30,6 millions (Hamel et Berthold, 2009 : 51). Cette décennie est aussi riche au point de vue des activités populaires : 25 festivals mobilisant divers modes d'expression artistique et différents groupes culturels sont créés (Vallières, 2010 : 189). À titre d'exemple, les fêtes de la Nouvelle-France sont créées en 1997. La ville de Québec voit donc une augmentation des investissements et des activités dans son centre-ville et son cœur historique, ce qui résulte en un accroissement conséquent du nombre de touristes.

Les touristes de la décennie 1990 venant dans la capitale sont principalement du Québec. Les estimations pour cette période montrent que les deux tiers des

visiteurs de la région métropolitaine de Québec proviennent du reste de la province, comparativement à 6 à 9 % d'ailleurs au Canada, 12 à 15 % des États-Unis et de 8 à 17 % de l'extérieur de l'Amérique du Nord (Vallières, 2008 : 1684). En 1997, il est estimé que la grande majorité des 3,4 millions de personnes qui sont venues dans la région de la capitale nationale ont visité le Vieux-Québec, ce qui en faisait un des hauts lieux touristiques du monde (Lazzarotti, 2001 : 143). À l'aube du nouveau millénaire, l'industrie touristique occupe une place de choix dans l'économie de la ville de Québec, puisque celle-ci se pose sur des ressources patrimoniales mises en valeur et reconnues par des investissements publics et des événements culturels qui en amplifient les retombées.

Les années 2000 suivent une tendance structurante qui se construit dans le milieu touristique de la ville depuis une vingtaine d'années : les grands événements. Pendant la première décennie du XXI^e siècle, cette tendance est grandissante.

Depuis une décennie, le nombre de jours où se tiennent des événements et des activités dans le Vieux-Québec est en augmentation. Il est particulièrement élevé dans la Basse-Ville, où, en 2010, il y a eu des événements ou des activités à presque tous les jours entre le début du mois de juin et la fin du mois d'août. À n'en pas douter, les grands événements constituent une source de pression dans le milieu résidentiel du Vieux-Québec, ne serait-ce que par le bruit ou la congestion routière et la problématique qu'ils suscitent. (Berthold, 2010 : 59)

Malgré de nombreuses précautions et tous les changements apportés, rien ne semble être réglé au niveau des divers problèmes de circulation et de congestion. Les problèmes ne vont pas en diminuant, puisqu'il y a une augmentation d'organismes de voyages offrant des visites en autocar dans le Vieux-Québec à des personnes qui ne font que « consommer » le paysage. Ce type de tourisme fait en sorte que les visiteurs se rendent dans un lieu pour le rapidement voir et passer à d'autres lieux,

sonnant le glas de la visite des connaisseurs (Geronimi, 2003 : 83) et augmentant la pression véhiculaire du secteur sans avoir de réelles retombées économiques.

Un autre élément qui a beaucoup de répercussions sur l'industrie touristique est le 400^e anniversaire de Québec en 2008. Cela correspond à une augmentation de plus de 20 % de la valeur économique engendrée par le secteur touristique qui se chiffre à 1,6 milliard de dollars annuellement en considérant les retombées économiques de plus de 438 millions de dollars, dont 89 millions de dollars d'investissements en infrastructures et 63 millions de dollars pour l'organisation des fêtes par la Société du 400^e (Patri-Arch, 2009 : 11). L'année 2008 est exceptionnellement occupée par le nombre d'activités offertes. En effet, c'est près de 150 jours d'activités qui sont prévus dans le quartier alors que, pendant une année régulière, sur les 22 grands événements qui se déroulent annuellement à Québec, 11 ont lieu, totalement ou en partie, dans le Vieux-Québec (Hamel et Berthold, 2009 : 26). Dans une étude menée sur le tourisme de masse dans le Vieux-Québec par le groupe Patri-Arch (2009 : 12), l'année du 400^e anniversaire de la ville de Québec permet de constater ceci :

De façon ponctuelle, mais bien palpable, les festivités du 400^e ont permis d'explorer les limites de la capacité de charge touristique de la ville. Les situations extrêmes vécues ont illustré avec éloquence l'importance de contrôler la croissance du tourisme non pas seulement dans le Vieux-Québec, mais dans l'ensemble du centre-ville. Bien qu'ils soient moins intenses, ces phénomènes de surcharges créant embouteillages, nuisances par le bruit, bains de foule, manque de sanitaires, débordement des poubelles et bris des aménagements urbains sont le lot des résidents du Vieux-Québec depuis plusieurs années. Et ce phénomène semble s'accroître.

Le nombre de personnes visitant le Vieux-Québec ne cesse d'augmenter et la tenue de grands événements aussi. Il est à considérer que l'administration municipale, sous l'égide du maire Régis Labeaume, est en faveur de ce type d'activités et

reconnait l'importance de leurs retombées économiques. En ce sens, le maire défend avec conviction la tenue du Red Bull Crashed Ice, malgré les contestations des citoyens du secteur (Allard, 2008). Parmi les autres événements d'envergure, soulignons : le festival d'été de Québec, qui amène d'année en année des foules considérables, le Moulin à Images, le Cirque du Soleil, les Fêtes de la Nouvelle-France, etc.

4.4. L'offre touristique de Québec

Pour comprendre le tourisme à Québec, il faut comprendre qui est à la base de son développement et de sa gestion. L'offre touristique de la ville de Québec et sa région est principalement contrôlée par l'Office du tourisme de Québec (OTQ), qui regroupe près de 1000 membres répartis sur un territoire couvrant Québec et plusieurs MRC (Portneuf, de La Jacques-Cartier, de l'île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré) (OTQ, 2012). Depuis janvier 2002, elle est intégrée comme un service de la Ville de Québec, ce qui est unique dans la province. Étant relié étroitement à l'administration municipale, l'OTQ ne peut pas agir librement sans le consentement final de la ville. Ainsi, les « valeurs touristiques » que prônent les têtes dirigeantes de la Ville peuvent influencer les orientations prises par l'OTQ. En tant que l'association touristique régionale de Québec, elle a comme mission de contribuer à la prospérité économique de l'industrie touristique. De plus, elle oriente et anime son essor en favorisant son marketing, son développement, l'information du milieu et à l'accueil des touristes. L'OTQ (2012) assume les rôles de porte-parole de l'industrie et d'organisme de concertation; il est donc le maître d'œuvre du développement touristique de la région.

L'Office du tourisme de Québec doit composer avec une multitude de protagonistes, bien qu'il soit le principal acteur dans le développement touristique. En effet, plusieurs organismes et groupes s'insèrent dans la gouvernance du tourisme dans la ville, en plus de l'administration municipale et le ministère du Tourisme.

Parmi ceux-ci, nommons *Québec international*², la Chambre de commerce de Québec, le Port de Québec, la Société du Centre des congrès. Les divers centres locaux de développement (CLD), les conférences régionales des élus (CRÉ) et les municipalités régionales de comté (MRC) participent également au développement touristique. Ce n'est qu'un bref aperçu des acteurs avec lesquels l'OTQ doit travailler pour coordonner le tourisme à Québec.

L'OTQ et ses membres misent sur divers éléments pour développer l'offre touristique et attirer les touristes dans la capitale. Cette offre semble porter fruits. En effet, Québec a été placé au troisième rang des destinations de choix en Amérique du Nord et sixième à l'échelle mondiale, selon le *Condé Nast Traveler*³, en 2011. Mais qu'est-ce qui est offert aux touristes pour que ceux-ci apprécient tant la Ville de Québec ?

Le patrimoine et l'histoire de Québec sont les principaux attraits touristiques de la capitale. Misant sur son statut de patrimoine mondial de l'UNESCO, la ville se présente comme le berceau de l'Amérique française et seule ville fortifiée au nord de Mexico. Le Vieux-Québec est réputé pour son architecture et son caractère européen. En ce sens, plusieurs attraits et circuits sont offerts aux touristes pour en apprendre davantage sur l'histoire de la ville et de son arrondissement historique. Les lieux historiques nationaux du Canada font découvrir les fortifications bordant près de 4,6 kilomètres de la ville en passant par le Parc-de-l'Artillerie et les Forts-et-Châteaux-Saint-Louis près de l'hôtel le Fairmont Château Frontenac et de la terrasse

² *Québec International* a pour mission de contribuer au développement économique de la région métropolitaine de Québec et à son rayonnement international. À titre d'agence de développement économique régionale, *Québec International* favorise la croissance des entreprises, soutient les secteurs de force et attire dans la région talents et investissements. Le groupe travaille en étroite collaboration avec le milieu ; voit au développement de l'offre touristique régionale afin qu'il corresponde aux besoins et aux attentes des croisiéristes ; et coordonne différentes activités de promotion et de mise en marché. (<http://www.quebecinternational.ca/industries-cles>).

³ Magazine international de voyage qui établit chaque année des classements des meilleures destinations, hôtels, etc. Il s'agit du meilleur classement de la ville depuis la création du magazine.

Dufferin. Non loin de celle-ci se trouve le parc des Champs-de-Bataille, appelé communément les plaines d'Abraham. À proximité, la façade de l'hôtel du Parlement et ses pelouses racontent l'histoire des hommes et des femmes qui ont façonné la province. Le touriste dispose d'une multitude de sites et d'attraites pour satisfaire sa soif d'histoire, puisqu'on dénombre 32 sites historiques dans la grande région de Québec.

L'offre muséale se distingue à Québec. Le taux de fréquentation est le plus élevé au Québec et la ville occupe, en nombre de musées, une place bien supérieure à sa taille réelle (Vallières, 2008 : 2027), puisque Québec et sa région comptent 25 musées, écomusées et centres d'interprétation. Les deux plus importants sont le Musée de la civilisation et le Musée national des beaux-arts du Québec. L'offre muséale s'étend sur une panoplie de thèmes tels que le patrimoine militaire et religieux, ainsi que l'érable et le chocolat.

La ville de Québec et ses régions limitrophes sont reconnues comme des destinations où le taux d'enneigement est important. Le caractère hivernal du secteur est fortement mis de l'avant et des études démontrent que les clients durant cette période présentent le profil de dépenses le plus élevé (OTQ, 3 avril 2012). De ce fait, il a été nécessaire de développer une offre hivernale sur toute la saison avec des produits uniques. C'est ainsi que la Ville et ses partenaires ont développé une variété d'activités telles que le Carnaval, l'Hôtel de glace, QuébecAdabra!⁴, le Red Bull Crashed Ice⁵, etc. Dans les régions limitrophes, le Village Vacances Valcartier et les différents centres de ski comme le Massif de Charlevoix sont des exemples patents de

⁴ QuébecAdabra! est un événement lumière qui présente des expériences interactives et illumine l'architecture des bâtiments, des parcs et même des arbres. Cette activité est organisée dans le quartier du Petit-Champlain, à la place d'Youville, le Vieux-Port et le centre-ville de Québec. Plusieurs autres événements et activités y sont associés, tels les marchés de Noël.

⁵ Le Red Bull Crashed Ice est une course qui combine le hockey, le ski de descente et le boardercross. Les participants parcourent une piste glacée d'environ 575 mètres de long. En plein cœur d'un milieu urbain, celle-ci impose aux patineurs des sauts, des virages et des obstacles.

l'offre touristique hivernale de Québec. Néanmoins, la neige et le froid demeurent des éléments dissuasifs pour certaines clientèles (OTQ, 3 avril 2012).

La nature et les grands espaces verts sont des aspects qui caractérisent l'offre touristique de Québec. Les grands espaces sont grandement recherchés et sont reconnus par les visiteurs de nombreux marchés (OTQ, 3 avril 2012). À quelques minutes de son centre-ville, il est possible de trouver un grand nombre de parcs, de sites naturels et de réserves fauniques. En toute saison, il est possible de faire une panoplie d'activités sportives (vélo, ski alpin ou de fond, motoneige, traîneau à chiens, etc.). Le parc de la chute Montmorency, le parc national de la Jacques-Cartier, la station touristique Duchesnay, sans oublier l'île d'Orléans, sont parmi les attractions naturelles promues aux touristes. La ville possède aussi une multitude de parcs urbains s'offrant comme lieux de détente, de rassemblements et d'événements. Parmi ceux-ci, nommons le parc des Champs-de-Bataille, le parc du Bois-de-Coulange, le parc de la Francophonie, le parc linéaire de la rivière Saint-Charles...

L'industrie des croisières continue à se développer dans la capitale. Si cette activité était négligeable dans les années 1980, elle s'impose au cours des trente années suivantes et nécessite des modifications au port, dont l'aménagement d'un terminal particulier à la pointe à Carcy en 2002. À partir de ce terminal de croisières et de quelques autres quais, la ville de Québec a reçu plus 150 000 visiteurs en 2012 (APQ, 2012 : 30). La ville s'inscrit dans un parcours nord-Atlantique de la fin septembre à la fin octobre, le plus souvent comme escale plutôt que destination.

Les grands événements se distinguent dans l'offre touristique de Québec depuis le début des années 2000. Ceux-ci se succèdent au fil des saisons, mais ils se concentrent principalement en été. À titre d'exemple, il y a eu des événements et des activités à presque tous les jours du début du mois de juin jusqu'à la fin du mois d'août en 2010 (Berthold, 2010 : 58). Le séjour d'un touriste venant dans la capitale risque fort de coïncider avec l'un ou l'autre des manifestations, festivals ou activités

qui font de Québec une ville d'événements. En hiver, il est possible de participer au Carnaval (fin janvier à la mi-février), à la course du Red Bull Crashed Ice (mars), à QuébecAdabra ! (fin décembre), au tournoi international de hockey Pee-Wee (mi-février), etc. En été, les touristes peuvent assister aux spectacles Le Moulin à Images et Les Chemins invisibles (tous deux de la fin juin au début septembre), au Festival d'été (du début à la mi-juillet), aux Fêtes de la Nouvelle-France (début août), au Festibière (mi-août), au Festival international de musiques militaires (fin août), etc.

4.5. Québec : Destination internationale en 2020

La ville de Québec et ses régions limitrophes cherchent à développer davantage le tourisme sur le plan international. À la suite du rapport du comité de performance, présidé par Gilbert Rozon en 2011, il est établi qu'il faut « définir l'offre touristique stratégique dans une vision 2020 pour positionner le Québec comme destination internationale » (Comité de performance de l'industrie touristique, 2011). Dans cette même pensée, l'Office du tourisme de Québec propose, pendant l'hiver 2012, un plan et une stratégie d'action pour positionner la ville de Québec et sa région sur l'échiquier des destinations mondiales d'ici 2020. Après une procédure de réflexion et d'études, il est établi que Québec doit miser sur cinq grands chantiers avec chacun des projets majeurs à réaliser d'ici 2020 :

1. L'accessibilité : circuler aisément vers et dans la destination ;
2. Québec, capitale de l'hiver ;
3. Québec, branchée sur le fleuve ;
4. Québec, capitale culturelle animée à l'année ;
5. Québec, nature à proximité,

Au-delà des chantiers, neuf projets majeurs en cours de réalisation sont considérés comme des atouts à garder tant pour le tourisme d'agrément que pour le tourisme d'affaires (OTQ, 2012). Parmi ceux-ci se trouvent le projet du Massif dans

Charlevoix, le projet Diamant de Robert Lepage, l'agrandissement du Musée national des beaux-arts du Québec, l'agrandissement de la Promenade Samuel-de-Champlain et de l'Aéroport international Jean-Lesage et la construction d'un amphithéâtre. À travers ces cinq grands chantiers, on constate que l'industrie touristique tente aussi de remédier aux problèmes de circulation qui peuvent altérer l'image de marque de la région. De plus, le fait d'investir dans la période hivernale et de développer des activités qui lui sont spécifiques permettrait d'atténuer les effets de la saisonnalité sur le tourisme à Québec et d'attirer un plus grand nombre de touristes dans une période de l'année où ce secteur de l'économie est plus faible. Un aspect qui est développé dans le projet n° 4 est celui du village amérindien de Wendake. Par ailleurs, le projet n° 5 prévoit la promotion des espaces de nature. Avec ces deux actions, l'industrie touristique espère sortir les touristes du Vieux-Québec. Il est à espérer que la pression sur l'arrondissement historique pourra diminuer et permettra ainsi à d'autres secteurs limitrophes de bénéficier de plus grandes retombées touristiques.

Conclusion

Le tourisme à Québec s'est développé dès le XIX^e siècle. Inspirés par le mouvement du pittoresque, les voyageurs de cette époque avaient comme motivation la beauté du paysage. Les nombreuses innovations dans les moyens de transport rendant les voyages plus rapides et plus confortables ont impulsé l'activité touristique.

Mais ce n'est qu'au XX^e siècle que le tourisme s'est démarqué comme une industrie d'importance à Québec. En effet, l'arrivée de l'automobile, l'accessibilité au transport aérien et la disponibilité de temps de vacances sont quelques éléments qui ont engendré une augmentation du tourisme dans la ville. De plus, le développement d'infrastructures et d'activités a fait en sorte qu'il est devenu le deuxième secteur économique de la ville. L'inscription du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est un autre élément non négligeable de l'augmentation du

flux touristique de la ville. Néanmoins, cela ne s'est pas fait sans conséquence. Les problèmes de circulation et leurs suites (congestion, stationnement, bruit, etc.) sont fréquemment mentionnés et se transforment au fil du temps. Les difficultés associées à l'achalandage et à l'animation dans le quartier historique sont fréquemment invoquées par les citoyens, surtout dans le contexte du développement et du favoritisme du tourisme de grands événements prônés par l'administration municipale actuelle.

C'est dans cette situation que l'OTQ et ses partenaires créent « Québec 2020 ». Ainsi, on constate la volonté de placer la ville et ses régions limitrophes sur le marché international et d'atténuer certains problèmes du tourisme dans la région. Il est donc à prévoir que le développement touristique ne se tarira pas.

Il y a dans le Vieux-Québec une certaine dichotomie entre le développement du tourisme et sa relation avec le patrimoine. Il n'est certes pas souhaitable de diminuer le tourisme puisque celui-ci constitue un des secteurs économiques d'importance de la ville. L'envers de la médaille est qu'une augmentation des touristes pourrait exercer une pression supplémentaire (et même une dégradation) sur l'environnement qui, dans le cas présent, est patrimonial. Pourtant, le patrimoine est la ressource mise de l'avant par les promoteurs touristiques. Il ne serait pas avantageux que la ressource se détériore. Par ailleurs, ce milieu patrimonial est vivant. Il est constitué d'habitants, de commerçants, d'institutions, etc. qui, eux aussi, sont aux prises avec la réalité du tourisme et du patrimoine : ils la connaissent et la vivent. Bref, le développement touristique ne laisse personne indifférent, ni les résidents, ni les travailleurs, ni les commerçants...

CHAPITRE V

À CHACUN SA PERCEPTION : PRÉSENTATION DES DONNÉES

Ce chapitre présente la perception des groupes de sauvegarde du patrimoine envers le développement du tourisme. Leurs discours sont divisés suivant les thèmes ressortis lors du traitement et l'analyse des données selon la méthodologie préalablement expliquée dans le chapitre 2.

En premier lieu, la perception des intervenants rencontrés envers le patrimoine est présentée. La relation entre le tourisme et le patrimoine est ensuite brièvement abordée en guise d'introduction sur leur perception. Par une entrée en matière générale, les avantages et les désavantages que le tourisme présente pour le patrimoine sont ensuite expliqués. Subséquemment, les thèmes du « touriste » et des « acteurs » sont discutés. Par la suite, l'inscription du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est débattue avec les intervenants. Le dernier thème examiné est l'avenir du tourisme à Québec. Ce chapitre se conclut par une section où ce qui peut expliquer ou influencer la perception des groupes rencontrés envers le développement touristique dans le Vieux-Québec est démontré.

5.1. Le patrimoine

Les groupes de sauvegarde rencontrés ont été questionnés à propos du patrimoine, puisque celui-ci constitue la base de leur préoccupation. Leur vision du patrimoine est très concrète. Loin des définitions théoriques et du vocabulaire scientifique, les groupes rencontrés se sont approprié la notion de patrimoine. Ils partagent des préoccupations sur celui-ci, mais ont tous des points de vue différents. Leur cadre d'action, leurs expériences, leur travail, leur lieu de résidence sont tous

des facteurs qui influencent les perceptions et les préoccupations concernant le patrimoine. Plusieurs thèmes se dégagent des témoignages, soit la représentation du patrimoine, la préservation des bâtiments, le favoritisme patrimonial et la muséification du Vieux-Québec. Ces informations aident à comprendre certains aspects que les intervenants abordent concernant leurs craintes ou leurs espoirs envers le tourisme.

Représentation du patrimoine

Certains groupes rencontrés expriment clairement leur vision du patrimoine. Anne Guérette (Coalition héritage Québec) martèle que le patrimoine fait partie de notre âme. Elle s'est exprimée sur plusieurs cas d'églises en envoyant des communiqués de presse, des avis, des propositions, des lettres ouvertes, des mémoires, etc. Selon elle, le patrimoine, telle une personne, doit évoluer comme le corps qui l'accueille : « C'est unique à nous et qu'il faut le protéger et c'est pas parce qu'on le protège... on peut très bien à la fois protéger notre patrimoine, le mettre en valeur et être une ville moderne tournée vers l'avenir. L'un va très bien avec l'autre » (26 min. 5 sec.).

Le patrimoine représente le caractère le plus singulier de Québec selon Denis Angers (CCNQ) : « Tu n'as pas ça nulle part ailleurs, les fortifications, c'est magnifique » (19 min. 3 sec.). Quant à son collègue, Frédéric Smith, il affirme que notre vision du patrimoine nous est bien particulière. Selon lui, nous aurions avantage à regarder ce que les Anglo-Saxons font en considérant que ceux-ci voient le patrimoine comme un legs d'une génération à une autre. Effectivement, la vision francophone du patrimoine voit davantage celui-ci comme un objet de représentations et d'investissement de sens.

Louis Germain (CCVQ), pour sa part, explique que les États généraux du Vieux-Québec ont confirmé que les gens voyaient le patrimoine comme un élément en évolution qui n'est pas figé dans le temps. L'intervenant rapporte que cela n'est

pas seulement lié au bâti puisque le patrimoine s'insère dans un mode de vie bien particulier. Pour M. Germain, il est cependant nécessaire que le patrimoine bâti et urbain reste authentique et il importe qu'il soit vivant et habité.

La préservation des bâtiments

Les groupes rencontrés ont plusieurs préoccupations envers la préservation du cadre bâti du Vieux-Québec et des zones l'entourant. Influencé par sa position de président du Comité des citoyens du Vieux-Québec, Louis Germain estime que la protection du patrimoine, c'est aussi la protection du milieu de vie du Vieux-Québec. Il explique que les gens, pas seulement les résidents, souhaitent voir le secteur vivant, habité et qu'il y ait une fonction commerciale prospère servant à tous. Alors, l'idée de Germain est de garder l'équilibre dans tout cela, affirmant néanmoins que cela est possible par l'équilibre des usages : « Quand tu définis les usages, tu peux les contrôler » (30 min. 22 sec.). Il est donc important, pour l'intervenant, de faire comprendre la valeur du patrimoine et du milieu de vie.

Alexandre Loubier (CHQ) s'avoue lui-même très influencé par son métier (entrepreneur et restaurateur en maçonnerie). Il affirme que le Vieux-Québec tombe en ruine : « C'est pas compliqué, c'est une ruine totale. Les édifices sont extrêmement mal entretenus [...] Oui, c'est une souffrance, y'a pas une pierre qui n'est pas sur le bord de tomber. Pis c'est vraiment pas des blagues. Toutes les maisons, c'est massacré » (4 min. 46 sec.). Loubier estime qu'il faut porter le blâme – la mauvaise conception des bâtiments en maçonnerie – sur le peu de connaissances de la pierre que les architectes de l'époque avaient. Quant à leur préservation, il reconnaît pareillement que la transmission du savoir-faire s'est mal effectuée et qu'il serait nécessaire de créer un pont entre celle-ci et le patrimoine.

Quant à sa collègue, Anne Guérette (CHQ), elle insiste principalement sur le secteur de la Grande-Allée. Elle affirme qu'il y a trop de démolitions sur cette artère. Il faudrait maximiser sa richesse patrimoniale et culturelle. Plusieurs documents écrit

par le groupe attestent de l'importance de ce secteur pour la coalition (CHQ, 2007; 2008; 2012). Après avoir constaté ce qu'il est advenu de certains bâtiments, tels que le Manège militaire, les monastères des Franciscaines et des Dominicains, elle a déposé une proposition au conseil municipal pour que soit évaluée la possibilité de donner une forme de reconnaissance patrimoniale et historique à la Grande-Allée. Une étude a été alors réalisée et déposée au conseil municipal. Elle espère une réglementation plus sévère concernant les démolitions.

Frédéric Smith (CCNQ) de son côté renchérit et dit que les gens oublient souvent que le Vieux-Québec n'est pas seulement ce qui se trouve à l'intérieur des murs de fortifications. Selon lui, plusieurs projets ont été réalisés malgré leur incongruité. Il est d'avis que la Grande-Allée aurait dû être dans l'arrondissement historique, ce qui aurait permis d'éviter bien des erreurs :

T'as des résidences importantes, la résidence natale de Taschereau entre autres et bien des lieux qui ont été démolis comme ça pour le bunker, et pour ses édifices administratifs là. Ça, ça aurait dû être dans l'arrondissement. Moi, je m'aurais bien plus battu pour les faire rentrer dans l'arrondissement, même si c'est un peu trop tard, pour au moins conserver les acquis que de retirer quelque chose à l'arrondissement historique. C'est un non-sens, au départ... (28 min. 23 sec.).

Smith explique qu'il y a une date butoir pour la protection du patrimoine. S'il n'y a aucune action entreprise, il en résultera une perte. Il estime que la Ville ne peut se permettre le luxe d'attendre.

Louise Mercier (AP), quant à elle, remarque une baisse des investissements consacrés à la conservation et à l'entretien du patrimoine. Elle déplore le laisser-aller pour des bâtiments comme la Citadelle. Selon les propos tenus par celle-ci, ce bâtiment exige maintenant des investissements majeurs au bout de plusieurs décennies sans entretien, engendre une perception négative de la population envers le patrimoine :

[M]oi, je me dis quand on est propriétaire d'un lieu patrimonial, d'un site patrimonial, on s'engage forcément à l'entretenir et si on retarde l'entretien, tout ce qu'on fait c'est avoir des investissements plus importants à faire, à un moment donné on va être placés au pied du mur et là, tout d'un coup, tout le monde se dit : « ah ben là, c'est bien trop cher le patrimoine tu sais ». Ce qui est dommage, c'est que finalement c'est un entretien quotidien, c'est une vigilance... (18 min. 47 sec.).

Celle-ci estime que les propriétaires de biens patrimoniaux dans le Vieux-Québec ont des défis particuliers s'ils souhaitent maintenir le patrimoine en bon état. Elle explique que le patrimoine nécessite des matériaux et des techniques d'interventions particuliers. Entre autres, dans le secteur beaucoup de maisons de pierres avec du mortier subissent difficilement les problématiques urbaines et l'hiver.

Louise Mercier reconnaît par ailleurs les bons coups (mais n'en nomme aucun) de la Ville de Québec envers le patrimoine. Cependant, elle trouve que plusieurs actions le mettent en péril. Elle donne en exemple le cas de l'Hôtel-Dieu de Québec. Cette intervenante croit que l'agrandissement de l'hôpital se fait au détriment de la nature même du quartier historique. Elle estime qu'une ville comme Québec doit préserver les vues et les perspectives qui sont très productives de sens et donnent des informations très importantes sur l'histoire de la ville, son développement et son évolution. Elle spécifie qu'elle ne s'oppose pas à ce que la ville évolue. Au contraire, elle a toujours prétendu que la ville est un organisme qui s'adapte et se transforme selon les besoins de la population qui y vit, y travaille et y transite. Il y a, néanmoins, un contrôle à faire sur la transformation, ce qui, de son avis, est extrêmement délicat dans un centre comme le Vieux-Québec. Cette transformation est délicate, car elle doit préserver l'intégrité architecturale d'un secteur historique.

Muséification du Vieux-Québec

Pour les intervenants, il est important de préserver le cadre bâti du Vieux-Québec. Advenant des bris, il semblerait naturel pour eux de restaurer les monuments

et les bâtiments. Cette réalisation suppose une bonne compréhension du passé, mais aussi de l'usage social qu'il serait possible de faire de ce passé (Serfaty-Garzon, 1987 : 2). Cependant, selon certains interviewés, cela n'aurait pas été fait dans tous les cas de restauration. Ainsi, il y aurait une forme de muséification du secteur historique. Celui-ci deviendrait alors un *Disneyland*.

Frédéric Smith (CCNQ) voit qu'il y a une sorte de muséification du Vieux-Québec, tant en Haute-Ville qu'en Basse-Ville. Il donne en exemple la Place-Royale : « Y'a donc une sorte de principe de façade qu'on a voulu créer parfois un peu de manière très artificielle ou ne respectant pas l'architecture d'origine, mais tout ça pour donner un cachet des fois un peu forcé à un lieu qui avait déjà son cachet, qui aurait mérité uniquement de le mettre en valeur et de l'expliquer » (5 min. 41 sec.). Selon lui, les orientations prises à l'époque de sa revitalisation ne reflètent pas la vraie nature de l'endroit.

Louise Mercier (AP) affirme que l'arrondissement historique devient un « Disneyland », dans le sens que ce sont uniquement les façades qui sont préservées, perdant ainsi tout le sens des bâtiments. Il faut aller au-delà du façadisme en général : « Je pense que c'est un grand, grand, grand danger qui guette le Vieux-Québec » (25 min. 58 sec.). On enverrait alors le message qu'il est possible de garder l'esprit du lieu en préservant seulement la façade. C'est une grave erreur, selon Mercier, car il y a une perte du sens du Vieux-Québec. Cette position concernant le façadisme est souvent avancée par Action patrimoine dans des divers articles produits par le groupe. (CMSQ, 1998; 2009; 2012).

Favoritisme patrimonial

Il est difficile de tout protéger. Les élus municipaux et gouvernementaux doivent faire des choix concernant plusieurs monuments et bâtiments. Néanmoins, Alexandre Loubier (CHQ) remarque que certains monuments historiques sont davantage promus sur la place publique. Ils bénéficient alors d'une plus grande

protection et de plus d'investissements pour leur restauration. À son avis, plusieurs monuments sont aussi intéressants les uns que les autres. Par exemple : « pourquoi le monument à Champlain est protégé et pas Saint-Cœur-de-Marie, qui sont en train de raser ? Y'a pas réellement de raison. Même au niveau de l'historique, l'un est aussi intéressant que l'autre. Au niveau de l'opinion publique, y'en a un sur un piédestal » (20 min. 3 sec.). Il estime que cela a une conséquence néfaste sur l'ensemble du cadre bâti de la ville.

5.1.1. Le cas de l'église Saint-Vincent-de-Paul⁶

L'église Saint-Vincent-de-Paul semble avoir marqué l'esprit des groupes rencontrés. Alexandre Loubier (CHQ), qui fut appelé à se prononcer sur le cas de la façade en tant qu'expert-maçon, estime qu'il y avait encore des actions possibles pour la structure. Il fait la comparaison avec la ville de Paris où il ne serait pas possible de détruire un édifice en maçonnerie qui aurait le potentiel de passer à travers les générations. Il est conscient que le prix à payer pour la restauration et la sauvegarde de projets en maçonnerie effraie la population qui préfère les bâtiments neufs. Néanmoins, M. Loubier souligne que la durée de vie de ces nouveaux bâtiments ne serait pas aussi longue que celle des anciens.

Le cas de l'église Saint-Vincent-de-Paul est qualifié de véritable « saga » par Anne Guérette (CHQ). Elle dénonce la copie de ses idées pour l'église par les

⁶ Cette église, située sur la côte d'Abraham, faisait partie du complexe d'immeubles (de même qu'un patro et une école) appartenant aux Frères Saint-Vincent-de-Paul et qui a été morcelé par les divers projets urbains, dont l'aménagement de l'autoroute Dufferin-Montmorency. Les frères ont dû fermer définitivement le patro en 1984 et ils ont mis en vente l'église en 1987. Plusieurs projets de revitalisation furent proposés (logements sociaux, auberge de jeunesse, résidence étudiante, etc.). Finalement, les frères ont vendu à Jacques Robitaille en 1998. L'entrepreneur a décidé de construire un hôtel. Les bâtiments entourant l'église, notamment le patro, ont été démolis en 2003. Laisse à l'abandon pendant des années, l'église sera démolie en 2006 pour ne laisser que la façade. Celle-ci a finalement été détruite en février 2010. Ce cas est réputé pour la fermeture d'esprit et la négligence de l'entrepreneur, le laxisme et l'autorisation de permis de démolition de la Ville de Québec. Quant au ministère de la Culture, il s'est montré ferme envers l'entrepreneur pour finalement autoriser le projet de démantèlement de la façade malgré les protestations populaires et scientifiques. À ce jour, rien n'est encore construit sur le site de l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul.

conseillères rivales lors des élections en 2009. Selon elle, il fallait exproprier et ainsi prendre davantage de temps pour trouver un projet qui maximiserait les usages du terrain. Cependant, une fois les élections passées, Guérette s'est fait accuser de ralentir le projet par ses propositions. Elle aurait bien aimé voir apparaître un projet mixte qui rappelle l'esprit du lieu, contrairement à ce qui était mis de l'avant.

Quant à Frédéric Smith (CCNQ), il estime que l'église Saint-Vincent-de-Paul fait partie des dossiers patrimoniaux qui auraient dû être prioritaires, mais qui sont restés complètement silencieux. Il trouve que les gens se sont plaints beaucoup trop tard dans le processus de destruction de l'église : il ne restait que la façade.

Pour Gaston Deschênes (SHQ), la destruction de l'église n'est pas une tragédie en soi. La démolition a libéré et ouvert l'espace à un point tel qu'il voudrait que cela reste ainsi. Néanmoins, il déplore la construction prochaine d'un hôtel à cet endroit. Selon lui, le projet de récupérer des éléments de l'ancienne église a été conçu de manière séparée et non intégrée. Il estime que l'erreur de l'église Saint-Vincent-de-Paul est en train de se reproduire avec le monastère des Franciscaines et celui des Dominicains⁷. Il ne croit pas aux belles promesses des promoteurs qui affirment vouloir reconstruire les structures.

Selon Louise Mercier (AP), il y a eu un choc entre la Ville et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine sur l'entêtement des deux partis en plus de la décision finale. Elle affirme qu'il aurait été mieux, dès le départ, de réfléchir sur la possibilité de recyclage de l'église afin d'en faire quelque chose de signifiant dans cette partie de la côte d'Abraham. En outre, elle explique que la seule

⁷ Le couvent des Dominicains est situé sur la Grande-Allée. Il a été acheté et démoli pour la construction d'un nouveau pavillon du Musée nationale des beaux-arts du Québec en 2011. Le monastère est aussi situé sur la Grande-Allée. Il a été acheté par des promoteurs pour le projet de condominiums l'Étoile. Le projet de conserver l'enveloppe extérieure du monastère et de l'intégrer à l'ensemble n'a jamais été réalisé malgré les promesses des promoteurs. Il est tombé officiellement sous le pic des démolisseurs au début de l'année 2012.

conservation de la façade n'était pas possible et que son groupe s'est positionné pour la démolition, estimant que l'église avait peu d'intérêt.

Louise Mercier croit que cette histoire a une triste conséquence qui va bien au-delà de la préservation de la façade « Ça, c'est une histoire très triste, parce que je pense que là-dedans on donne une très mauvaise information aux citoyens ordinaires sur c'est quoi le but du patrimoine » (26 min. 34 sec.). L'intégration d'une façade d'église à l'établissement hôtelier aurait envoyé un message confus à la population : « Qu'est-ce que c'est le patrimoine ? Qu'est-ce qu'on veut protéger ? Comment on veut le rendre vivant dans notre vie de tous les jours ? » (28 min. 6 sec.). Cependant, elle avoue qu'il n'est pas simple de trouver une vocation à ce site.

Louise Mercier enchaîne en affirmant que les promoteurs qui veulent construire dans un cadre patrimonial ont des obligations importantes. Malheureusement, le contrôle de ces obligations est d'une piètre efficacité à Québec. Elle raconte que son groupe a souvent fait des suggestions pour un meilleur aménagement des sites, leur mise en valeur, etc. Cependant, ils n'ont pas toujours été écoutés. Elle persiste à croire que l'administration municipale et le gouvernement – peu importe le palier – a commis plusieurs erreurs. À titre d'exemple, elle mentionne l'aménagement de la Pointe-à-Carcy qui n'aurait pas dû garder un espace de spectacles⁸ tel que l'agora et qui, aujourd'hui, n'est utilisé que dans de rares occasions. Elle aurait préféré que le site soit davantage accessible à la population. Bref, elle rappelle la nécessité d'être vigilant, car la boîte de Pandore peut s'ouvrir rapidement et nous faire perdre le contrôle sur notre environnement.

Les divers groupes rencontrés ont leur vision du patrimoine et leurs angoisses face à celui-ci. Les cas de la Grande-Allée, de l'Hôtel-Dieu de Québec et de l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul ressortent parmi les exemples donnés. Maintenant que sont exposées leurs opinions et leurs préoccupations envers le

⁸ Construit avant l'agora dans les années 1980.

patrimoine, il est plus aisé de comprendre leurs perceptions concernant le développement touristique.

5.2. Relation patrimoine et tourisme

Pour faire une transition entre le précédent sujet et le suivant, j'ai demandé aux groupes de sauvegarde de décrire rapidement – en un mot, si possible – comment ils percevaient la relation entre le patrimoine et le tourisme.

Tableau 5.1 La relation entre le patrimoine et le tourisme selon les intervenants rencontrés

Intervenant	Termes utilisés
Alexandre Loubier (CHQ)	Coup de foudre
Anne Guérette (CHQ)	Essentielle
Frédéric Smith (CCNQ)	Aucune relation
Denis Angers (CCNQ)	Essentielle avec des risques
Gaston Deschênes (SHQ)	Ce qui relie l'extérieur et la ville
Louise Mercier (AP)	Essentielle
Louis Germain (CCVQ)	Excellente, mais dangereuse

Les intervenants ont eu de la difficulté à s'en tenir à un ou deux mots et ont trouvé l'exercice assez ardu. Toutefois, ils ont eu l'occasion de développer leurs idées dans la suite de l'entrevue. Ainsi, la plupart des termes employés cachent une relation bien plus complexe qu'il n'y paraît. Les termes se présentent au premier abord sous des aspects positifs, mais ils renferment beaucoup d'inquiétude.

5.3. Le tourisme

Certains des groupes rencontrés mettent l'accent sur la mise en valeur du patrimoine dans une perspective de valorisation marchande, principalement dans l'optique du développement touristique. Ce développement est essentiel, selon eux, puisque c'est ce qui fait vivre le Vieux-Québec et la ville. En effet, l'industrie touristique occupe le deuxième rang dans l'économie de la région de Québec (OTQ, 2010 : 2). Le patrimoine est l'un des facteurs attractifs de la capitale québécoise. Néanmoins, les groupes rapportent que le tourisme est un facteur qui augmente les possibilités de conflits d'usages et que son équilibre avec le patrimoine est fragile.

Denis Angers de la Commission de la capitale nationale du Québec est très loquace concernant le tourisme à Québec et dans son arrondissement historique. Il explique que l'industrie touristique a une place prépondérante dans l'économie de la capitale, puisque celle-ci a des ramifications bien au-delà de sa sphère d'activités. Néanmoins, il dit que la ville de Québec ne doit pas être uniquement dédiée au tourisme. D'ailleurs, il affirme que c'est une belle ville de fonctionnaires. En termes d'offre, Angers estime que la ville attire les touristes – ceux qui font de Québec une destination – et non « des p'tits gars de Donnacona qui viennent prendre un coup sur la Grande-Allée la fin de semaine » (1 min. 15 sec.) – grâce à son caractère patrimonial et européen. Québec jouit de deux avantages, soit une situation géographique exceptionnelle et un héritage architectural unique. Il assure qu'il y a une masse critique extrêmement intéressante à exploiter.

Un des problèmes de Québec, selon Angers, est le phénomène de la saisonnalité. Contrairement à certaines villes, comme Paris et Florence, qui ont un achalandage touristique relativement constant durant l'année, Québec subit les effets néfastes de ce phénomène. Il explique que la ville pourrait offrir quelque chose de plus sophistiqué, mais le caractère saisonnier du tourisme fait en sorte que les besoins de faire des profits à court terme poussent davantage les gens à investir peu dans la

qualité, mais beaucoup dans la quantité, faisant un tort considérable au produit touristique de la ville :

C'est-à-dire que tu manques de capital pour développer et deuxièmement en termes d'offre touristique, ben on a beaucoup de promoteurs touristiques qui veulent faire le maximum d'argent en vendant le plus cher possible des produits les moins coûteux possible au plus grand nombre possible. T'as une espèce de caractère de l'offre, autant en termes de souvenirs, qui est assez catastrophique. C'est vraiment *cheap*. On a un problème. (4 min. 5 sec.)

Ce problème du produit touristique aurait des répercussions sur la possibilité de faire revenir les gens, puisque c'est une destination bon marché. Les gens venant à Québec voient autant la beauté infinie du lieu que l'exploitation de piètre qualité. Il cite ici en exemple l'offre de produits dans les boutiques souvenirs autant que leur trop grand nombre.

Denis Angers croit qu'il y a aussi un problème sur le plan du développement de l'offre. Personne à Québec n'aurait le mandat de développer l'offre patrimoniale, historique et de qualité. Selon lui, l'Office du tourisme ne semble pas porter d'intérêt au développement de l'offre du produit touristique. Il rajoute que cet organisme agit davantage à titre de promoteur et de diffuseur, faisant beaucoup de publicité afin d'attirer les touristes et remplir les hôtels.

Citant en exemple les nombreux voyages qu'il a réalisés, Angers affirme que dans plusieurs villes le visiteur vit une expérience et n'est pas noyé à travers les autobus et le trafic automobile. Il déplore le manque de folie et de magie de plusieurs sites à Québec. Il évoque l'aménagement du site de la statue de Samuel de Champlain près du Château Frontenac. Il y a là trop de groupes qui s'y suivent à la chaîne tels des « troupeaux de moutons ». Cet intervenant peste également contre le trop grand nombre d'amuseurs publics dans les rues du Vieux-Québec qui ont aussi un impact sur la qualité de vie des résidents du secteur :

C'est pas évident de vivre avec... tsé veux dire, moi je demeure côte de la Montagne et, à l'époque, y'avait un joueur de cornemuse qui jouait près du musée du Fort... tabarnak, je lui aurais arraché la tête !... Tsé la toune, j'étais-tu tanné de l'entendre !! De la cornemuse en plus ! Ça pis la madame qui jouait avec ses p'tits verres, à Place-Royale. C'est *cute* quand tu fais le trois heures à Québec, tu dis ahh c'est *cute*, mais quand tu vis là, les gens qui vivent là s'en vont, le prix de la propriété a grimpé. On était six familles, y en reste pus ! (55 min. 49 sec.)

Angers insiste donc pour qu'il y ait des améliorations sur le plan de l'expérience globale du touriste, du début jusqu'à la fin de la visite, puisqu'il considère que c'est là une des plus grosses lacunes à Québec.

En plus d'apporter une valeur marchande au patrimoine, le tourisme serait selon les intervenants, un agent de modification urbaine. Pour Gaston Deschênes (SHQ), le tourisme est essentiellement basé sur le caractère historique de la ville. Sans cela, Québec serait sans grand intérêt : « Les gens ne viennent pas visiter le centre industriel ici, les parcs technologiques, p'tre un peu, mais c'est pas ça qui fait la marque de la ville » (6 min. 40 sec.). Pour cet intervenant, le Vieux-Québec est un actif incroyable pour la ville, car il croit que c'est ce que les gens recherchent lorsqu'ils voyagent. Il ajoute que le tourisme a forcé la municipalité à améliorer l'équipement, les infrastructures d'accueil, à rendre le lieu propre et beau : « Les gens qui descendent à Québec trouvent ça beau, trouvent ça propre aussi. C'est pas comme à Montréal ! C'est différent » (15 min. 45 sec.). Il déplore cependant la prolifération des boutiques de souvenirs depuis quelques années : « C'est abominable [...] ça nous améliore pas beaucoup » (16 min. 2 sec.). Deschênes estime qu'il faudrait qu'il y ait une limitation à ce genre de commerce, comme ce fut le cas des bars et tavernes dans l'arrondissement historique. En fait, il aimerait voir des boutiques d'autres catégories, du haut de gamme et davantage de produits du terroir, afin de donner une meilleure vitrine.

Louise Mercier (AP) croit que le tourisme est un apport essentiel depuis longtemps. Le tourisme est le fer de lance de la ville et un élément très important pour la vitalité économique de la ville et du Vieux-Québec. Elle explique aussi que le tourisme est une façon de se projeter ailleurs à travers le globe. De plus, elle émet l'idée que le tourisme a beaucoup changé dans le monde. Elle qualifie ces changements de positifs dans l'ensemble du Vieux-Québec. Malgré les bons aspects que Québec peut apporter aux touristes, cette intervenante croit que la montée du tourisme événementiel comporte ses limites.

Alexandre Loubier de la Coalition Héritage Québec affirme que le tourisme est « clairement » le moteur du Vieux-Québec, qu'il fait vivre le secteur. Sa collègue Anne Guérette est du même avis. Elle insiste qu'il ne faut pas oublier que le quartier est aussi un milieu de vie et qu'il y a un équilibre à maintenir entre cette fonction résidentielle et la fonction touristique afin que « ça ne devienne pas un cirque ou quelque chose pour plaire aux touristes qui viennent ici pour s'amuser » (4 min. 15 sec.).

Louis Germain (CCVQ) pense que le tourisme est incontournable, mais qu'il serait important de le contrôler. Il nuance en affirmant qu'il ne faut pas nécessairement mettre des barrières, mais le canaliser. Il ignore s'il est possible d'éviter le tourisme avec tous ces gens qui veulent aller explorer le monde. Cet intervenant explique que l'augmentation des touristes peut occasionner des chocs de cultures entre les visiteurs et le milieu hôte; malheureusement, il ne s'est pas exprimé davantage sur ce point. Il ajoute qu'il aime le tourisme et fait l'analogie avec le vin : « Le tourisme, j'aime ça, mais c'est comme le bon vin, si tu en bois deux bouteilles à toi tout seul un soir, tu vas faire dur, pis le trop de tourisme, donc de touristes, à n'importe lequel endroit ça peut l'étouffer » (59 min. 40 sec.).

Considérer le tourisme comme un élément nécessaire au Vieux-Québec et à la ville, ce n'est pas une idée partagée par tous. Tel que mentionné précédemment, Frédéric Smith (CCNQ) estime qu'il n'existe pas de relation entre le patrimoine et le tourisme. À la demande d'explications à ce sujet, il ajoute que le tourisme est nécessaire, mais que la relation entre celui-ci, le patrimoine et les résidents n'est pas encore faite. Il est aussi d'avis que le tourisme est un phénomène qui entraîne certains défis dans la trame urbaine du Vieux-Québec, dans son aménagement et son animation.

5.4. Avantages et désavantages du tourisme pour le patrimoine

Pour les groupes de sauvegarde du patrimoine, le tourisme est généralement perçu comme un élément essentiel à la vitalité économique de la ville. Afin d'en apprendre davantage sur leur perception, j'ai demandé aux intervenants quels seraient les avantages et les désavantages du tourisme pour le patrimoine?

5.4.1. Les avantages

Si l'association du patrimoine et du tourisme est quelquefois moins mise de l'avant, il n'en reste pas moins qu'elle peut se réaliser. Dans les exemples avantageux que donnent les groupes, le tourisme et le patrimoine s'alimentent réciproquement. En ce sens, les intervenants estiment que le tourisme permet d'apporter des revenus nécessaires au maintien et à restauration des bâtiments et du Vieux-Québec. De plus, le tourisme pourrait servir de porte-parole afin d'attirer l'attention sur certains bâtiments et sites historiques. Par ailleurs, quelques groupes avancent l'idée que le patrimoine apporte aussi au tourisme, car il constitue la principale attraction de la ville de Québec. Ainsi, il serait possible de parler d'inclusion réciproque (Lazzarotti, 2003 : 98), puisqu'il y aurait du tourisme dans le patrimoine et du patrimoine dans le tourisme.

Pour Louis Germain (CCVQ), si le Vieux-Québec n'était pas la principale attraction touristique de la ville, la décrépitude du quartier aurait augmenté avec les années, au lieu d'être freinée. Il ajoute que le tourisme aide à la notoriété du milieu et à l'entretien des bâtiments, du moins à l'extérieur.

Gaston Deschênes (SHQ) est aussi d'avis que le tourisme aide à améliorer le Vieux-Québec. En comparant l'état du secteur qui tombait en ruines dans les années 1960-1970, Deschênes trouve qu'il a beaucoup été amélioré, nettoyé et organisé. Il pondère ses propos en précisant qu'il reste encore du travail à accomplir et que la circulation reliée au tourisme pose toujours problème.

Selon Alexandre Loubier (CHQ), le tourisme est primordial et favorise le rayonnement de la ville. Les redevances sont nécessaires pour y faire des rénovations et l'entretenir : « Le tourisme, je pense que ça y est pour beaucoup, beaucoup, beaucoup. Je pense que le Vieux-Québec ne serait pas ce qu'il est sans le tourisme. Ça serait en plus mauvais état que ça » (8 min. 59 sec.). Le mauvais état serait dû à un manque de connaissances de la restauration de la maçonnerie. Il est d'avis qu'il faudrait élargir les zones touristiques du secteur afin que le tourisme aide à la protection de certains sites. Dans le même ordre d'idées, Loubier croit que le tourisme serait un bon porte-parole pour la sauvegarde du patrimoine. Selon lui : « [c]'est un mandat qu'il devrait prendre pas mal plus que les soi-disant experts en patrimoine, parce qu'eux, en fait, peuvent vendre une image réelle de Québec et p'tre arriver à faire protéger comme ça » (22 min. 35 sec.). Anne Guérette (CHQ) appuie l'idée de Loubier que le tourisme, principalement culturel, peut aider à sauvegarder et à mettre en valeur le patrimoine. Toutefois, elle estime qu'il y a encore du travail à réaliser afin de sensibiliser les gens et de faire comprendre l'importance du tourisme culturel tant pour l'économie du Vieux-Québec que pour son patrimoine.

Denis Angers (CCNQ) apporte un élément nouveau. Il est d'avis que le patrimoine est beaucoup plus bénéfique au tourisme que le tourisme peut l'être au patrimoine. Ce dernier est le caractère singulier de Québec que nous ne pouvons retrouver nulle part ailleurs. Un des problèmes, cependant, est l'aménagement : « Nous, on est reconnu par l'UNESCO à cause de notre ceinture fortifiée et on peut pas la marcher ! C'est complètement ridicule ! J'veux dire, si y'a quelque chose qu'on peut faire rapidement, complétons la ceinture fortifiée et rendons-la accessible » (19 min. 35 sec.). Selon Angers, le tourisme patrimonial ou culturel pourrait être promoteur d'un brillant avenir, il suffit de trouver des avenues intéressantes.

5.4.2. Les désavantages

Les groupes de sauvegarde du patrimoine n'ont pas fait qu'amener des aspects positifs du tourisme pour le patrimoine. En fait, les désavantages sont beaucoup plus nombreux selon eux. Plusieurs antagonistes au tourisme s'opposent contre la surfréquentation touristique qui détruirait le principal attrait d'un site, soit la qualité du lieu (Lazzarotti, 2003 : 93). La majorité des groupes rencontrés expriment leurs craintes envers la transformation et la qualité du lieu à cause du tourisme. Ils expliquent que la population locale se fait déposséder en ce sens où le tourisme transforme le secteur en avantageant les touristes. Une grave conséquence serait que le Vieux-Québec devienne un faux décor fabriqué pour les visiteurs et non adapté aux besoins de la population locale.

Alexandre Loubier (CHQ) voit la population se faire déposséder. L'achat de maison ou de copropriété dans le Vieux-Québec se ferait de plus en plus par des touristes. Pour M. Loubier, ces achats font augmenter la valeur foncière des bâtiments au point tel que plusieurs personnes, des familles québécoises, par exemple, n'ont plus les moyens d'y vivre. Il rajoute qu'avec les grands événements qui sont concentrés pour la plupart dans l'arrondissement historique ou dans sa périphérie, les

citoyens se retrouvent totalement coincés. Selon Loubier, l'inconvénient majeur du tourisme serait de chasser les habitants du quartier. Il soutient aussi que le manque de sensibilité envers le patrimoine dont fait preuve le développement touristique enlève l'essence du secteur. Il qualifie la situation de critique.

Les idées d'Anne Guérette (CHQ) vont dans la même voie que celles de Loubier. À moins que le tourisme soit de qualité, respectueux et mieux réparti, elle ne voit pas tant d'avantages pour le Vieux-Québec et son patrimoine :

Tout est concentré sur le Vieux-Québec, ça c'est un gros problème. On est en train de tuer, comme je vous dis, y'a ben du monde qui trouve difficile parce qu'il y en a trop, toutes les activités sont là, pis on a d'autres beaux coins dans notre ville. On a le Trait-Carré, on a Beauport, on a Cap-Rouge [...] On a cinq arrondissements historiques sur neuf dans toute la province, c'est quand même une belle richesse. (11 min. 10 sec.)

Cette idée est aussi soutenue par Denis Angers de la CCNQ. Le désavantage majeur est que tout est concentré dans le Vieux-Québec. Cependant, se distançant de Guérette, il affirme qu'il n'y a pas beaucoup d'attraits aux alentours permettant de décongestionner le Vieux-Québec : « il faut arrêter de se bercer d'illusions. La seule chose qui vaut la peine à Québec, fondamentalement, c'est le cœur historique » (23 min. 4 sec.). Angers ajoute que cette concentration touristique dans le Vieux-Québec est une menace pour le secteur. Il y a une plus grande pollution, sans oublier la disparition des commerces de proximité et des résidents à plein temps.

Cette difficulté à voir des avantages que le tourisme pourrait apporter au patrimoine est aussi exprimée par Louise Mercier (AP). Elle a eu de la difficulté à répondre à la question et l'avoue ouvertement. Certes, elle trouve que cela peut apporter des fonds supplémentaires aux propriétaires pour la restauration et pour le

maintien de leur bâtiment, mais outre cet aspect, elle doute qu'il soit possible de trouver des avantages dans le tourisme événementiel, présentement favorisé par la Ville de Québec. Mme Mercier ne croit pas non plus que le gouvernement ou la municipalité mette davantage d'argent dans un lieu patrimonial, même si celui-ci représente un potentiel touristique.

Frédéric Smith (CCNQ) voit difficilement les avantages que le tourisme pourrait apporter au patrimoine. Selon lui, la relation ne peut qu'être ardue à développer entre ces deux éléments : « Honnêtement, Julie, je crois pas voir de lien entre les deux » (35 min. 23 sec.). Il explique que le patrimoine doit être approprié par la collectivité pour que l'on puisse parler de « patrimoine ». Or, les touristes, n'étant que de passage, ne font pas partie de cette collectivité. Donc, il y a bien souvent des oppositions entre l'aspect touristique et ceux de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine. Il pense que les deux peuvent se nourrir mutuellement, mais il a l'impression « qu'en voulant mettre nos œufs dans le panier du tourisme, on en oublie p'tre réellement, le patrimoine. Et à l'opposé, je crois que l'on ne doit pas travailler le patrimoine en fonction des touristes, mais en fonction de la collectivité, de ceux qui y habitent, ceux qui se l'approprient au quotidien, et non une fois dans leur vie ou deux » (9 min. 57 sec.). Smith estime qu'il faut maintenir un équilibre entre le patrimoine et le tourisme et il n'est pas certain que le secteur ait encore atteint cet équilibre.

Pour Frédéric Smith, il ne faut pas envisager le patrimoine uniquement en fonction des visiteurs, mais bien pour les gens qui y vivent et qui se l'approprient. C'est à la collectivité de décider ce qu'est le patrimoine et ce qui doit être mis en valeur. Cet intervenant relève que la collectivité s'oublie parfois, voulant plaire à ceux qui viennent la visiter. Il fait la comparaison suivante : « Moi, je ne vais pas repeindre mon salon sous prétexte que la personne qui vient souper aime le rouge et qu'elle n'aime pas le vert que j'ai mis sur les murs. Je suis quand même chez moi et

je m'approprié les espaces dans lesquels je vis. Des espaces qui vivent aussi d'eux-mêmes » (10 min. 23 sec.). Il constate que lorsqu'il est question de faire des profits et de faire rouler l'économie, il est facile de modifier le patrimoine pour soutirer l'argent aux touristes : « Mais c'est certain sur un des attraits que l'on peut miser pour les attirer, mais pas jusqu'à prostituer son intégrité pour ça » (10 min. 45 sec.). Il trouve la situation déplorable, puisqu'il n'y a personne qui veuille mettre de l'eau dans son vin. À cause de cela, le Vieux-Québec devient un *Disneyland* où l'on attire avec beaucoup de spectacles et des nouvelles attractions. Cela l'amène à se questionner sur la place du patrimoine. Il soutient aussi que toutes les activités dans le Vieux-Québec se font au détriment des résidents. Il mentionne la difficulté à se stationner et à rentrer chez soi pour les résidents de la rue des Remparts et de la côte de la Montagne : « C'est l'horreur pour ces gens-là qui ramassent du vomi presque tous les matins pendant le Red Bull Crashed Ice parce qu'il y a des gens qui font le party et qui ne sont pas civilisés ! » (26 min. 14 sec.). Il trouve que ce n'est même plus intéressant d'élever une famille dans le secteur.

Le terme *Disneyland* est aussi repris par Denis Angers (CCNQ). Il décrit plusieurs facteurs qui, selon lui, expliquent l'utilisation de ce qualificatif, dont la saisonnalité qui fait en sorte qu'il a l'impression que le Vieux-Québec ouvre du 15 avril au 15 octobre comme « parc d'amusement ». Mais, pour attirer les touristes, il faut que la ville soit vivante et pour cela elle se doit d'être habitée. Cependant, les pressions faites par le tourisme font fuir les résidents ; l'achat des résidences par des touristes internationaux fait monter le prix des habitations, les rendant hors d'atteinte pour des jeunes couples québécois. Il donne en exemple la copropriété où il vit sur la côte de la Montagne. Sur les six unités, il est le seul résident qui y vit toute l'année. Bref, le Vieux-Québec est devenu un *Disneyland*, mais, Angers précise, « sans la qualité de l'offre de Disneyland, parce qu'il faut le reconnaître, ils offrent une qualité de produit top niveau. Quand tu vas dans la boutique Champlain sur la rue Buade : pas sûr... » (25 min. 49 sec.).

5.5. Le touriste

Qui dit tourisme, dit touristes ! En effet, le développement touristique a comme principale conséquence la venue de visiteurs et de touristes. J'ai donc interrogé les groupes de sauvegarde du patrimoine sur leur vision des touristes. En plus de constater divers changements au sein de la masse touristique, les problématiques qu'ils émettent concernent principalement le nombre de touristes et leur encadrement.

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, le touriste est une personne qui consomme des produits de l'industrie – la restauration, l'hébergement, les lieux touristiques, culturels, etc. –, et ce, en dehors de son lieu de vie habituel, pour plus de 24 heures, mais moins de quatre mois et dans un but de loisirs, professionnel ou sanitaire (OMT, s.d.). Cependant, dans une ville, il n'y a pas uniquement des touristes. Les visiteurs et les excursionnistes⁹ sont aussi présents. Un seul intervenant a ressenti le besoin de distinguer le type de personnes qui viennent dans la capitale.

Denis Angers estime qu'il y a une augmentation des visiteurs québécois dans la vieille capitale. Cependant, il ne les définit pas comme des touristes :

Le p'tit de gars de Donnacona, quand y vient boire, qui vient veiller sur la Grande-Allée, qui prend un coup sur la rue Saint-Jean, qui vient voir les patineurs du Red Bull, ou qui vient voir les shows rock du festival d'été. Moi j'appelle pas ça nécessairement des touristes, j'appelle ça un visiteur, parce qu'un touriste, c'est quelqu'un qui fait le choix de venir ici, qui va nécessairement coucher et qui va passer plus qu'une nuit [...] Ça, y'en a pas tant que ça des touristes. On calcule que 5 millions de visiteurs à Québec, les trois quarts à peu près, sont des Québécois. Donc, c'est des gens qui viennent, qui passent chez le beau-frère, qui viennent voir, etc., etc. c'est des gens de périphérie. Ils sont pas si payants que ça. (13 min. 50 sec.)

⁹ Excursionniste : un *visiteur* (du tourisme *interne*, *récepteur* ou *émetteur*) est qualifié de *visiteur de la journée* (ou *excursionniste*) si son voyage n'inclut pas de nuit sur place (OMT, s.d.).

Les autres intervenants perçoivent un changement du type de touristes en ce qui concerne la provenance. En effet, certaines clientèles sont en baisse, notamment les Américains (Québec, 2011 : 4), et d'autres sont en forte croissance, dont les Chinois. Le changement serait aussi en lien avec les moyens de transport, de l'avis de quelques intervenants.

Louise Mercier (AP) mentionne que le tourisme a changé. Elle remarque aussi ce changement pour ce qui est des visages et de la présence des touristes. Elle donne en exemple l'augmentation de la densification des foules de touristes et la diversification des moyens de transport. Elle est convaincue que le premier contact que ces touristes ont avec la ville les incite à revenir :

Ce premier contact avec une ville qui on peut dire très belle et même éblouissante très souvent, je pense que ce premier contact-là sème des graines et que ces gens-là vont revenir d'une façon ou d'une autre [...] Tu sais c'est une ville qu'on perçoit, que les étrangers perçoivent comme aussi sécuritaire, agréable, les gens sont accueillants, les gens sont serviables. (10 min. 36 sec.)

Cette intervenante estime que Québec offre quelque chose d'exceptionnel aux touristes. L'aspect homogène de la capitale serait, selon elle, assez rassurant pour le touriste. En plus d'offrir un cadre historique et architectural hors du commun, Québec est sécuritaire, les gens sont affables et sympathiques.

La présidente d'Action patrimoine voit davantage de touristes européens qui prennent le Vieux-Québec comme point de départ avant un voyage plus grand. Elle note aussi l'augmentation des touristes asiatiques. Elle mentionne le nombre grandissant des touristes du Québec, affirmant que cela est très perceptible, mais difficile à saisir compte tenu de l'imprévisibilité de ce type de touristes. Leur voyage serait davantage décidé à la dernière minute et dépendrait beaucoup du temps qu'il fait. De plus, l'amélioration du Vieux-Port et de son terminal de croisières a fait augmenter les croisiéristes, qui sont moins mobiles et restent principalement dans le

secteur de la rue Saint-Paul, du Petit-Champlain de la Place-Royale. En raison de ce type de clientèle, Louise Mercier trouve que ce secteur a développé de beaux projets pouvant attirer une belle offre de produits touristiques.

Denis Angers (CCNQ) remarque aussi que le touriste a changé. Le touriste d'aujourd'hui a des moyens plus variés pour se déplacer et est plus en confiance pour voyager et ainsi se rendre partout sur la planète. Angers fait la remarque que les touristes se déplacent de moins en moins en voiture pour venir à Québec. Or, le nouveau moyen très populaire étant l'avion, il déplore qu'il n'y ait rien de significatif et de distinctif à l'aéroport qui fasse réaliser au touriste qu'il est à Québec. De plus, avec les conjonctures économique et sociale, il y a une baisse du tourisme mondial. Les Américains, en raison de la crise économique, du prix élevé de l'essence, de nos prix moins compétitifs et de la force du dollar canadien, sont moins présents. Les Européens aussi vivent des moments difficiles, ce qui ne favorise pas leur venue.

Sur le plan des inconvénients, Frédéric Smith (CCNQ) vise un type de touristes en particulier : les jeunes venant en voyages organisés. Il est d'avis que ceux-ci sont problématiques. Il a l'impression que les organisateurs de ces voyages ne transmettent pas l'information et ne sont pas au courant qu'il y a des responsabilités quand on visite le Vieux-Québec, dont celle de respecter ceux qui y vivent :

On dirait que cette impression-là, chez les gens que dès qu'ils rentrent à l'intérieur des murs, que tout d'un coup, c'est un Disney World ou c'est un lieu touristique artificiel, qu'on ouvre les portes, les touristes font ce qu'ils veulent et que ça finit à telle heure... alors que c'est au contraire un milieu vivant, où qu'il y a des gens qui habitent, des gens qui commencent à perdre peu à peu des services qui leur sont à eux nécessaires, au profit de boutiques, etc., au profit de trucs qui sont plus... qui ciblent plus les touristes. (5 min. 29 sec.)

Gaston Deschênes (SHQ) croit aussi que le type de touristes venant dans le Vieux-Québec (comme les voyages étudiants), incite les commerces à vendre des souvenirs

de basse qualité et, parfois, des gilets au slogan quelque peu douteux, même de mauvais goût.

Le type de touristes ou de visiteurs n'est pas toujours le problème principal. Pour quelques intervenants, les soucis découlent davantage du nombre trop élevé de personnes qui visitent le Vieux-Québec. Anne Guérette (AP) est parmi les intervenants qui partagent ce point de vue. Elle trouve les citoyens du Vieux-Québec courageux et le nombre de touristes trop élevé : « Il faut aimer notre Vieux-Québec pour y vivre ! Moi, ça m'enrage ! Cet été, je suis arrivée une fois, y avait plein de monde là, j'étais en vélo avec mes enfants, en avait trop ! Y en avait trop, ça m'est sorti comme ça, j'ai dit à mes enfants : notre ville ne nous appartient plus ! » (5 min. 50 sec.). Guérette fait même l'analogie avec des « troupeaux » de touristes, puisqu'elle trouve que leur nombre est important et qu'ils sont amenés en groupes par des autocars. Elle aimerait que les personnes responsables du tourisme misent plus sur la qualité que sur la quantité afin de rendre les visites plus « authentiques ».

Le problème concernant les touristes proviendrait aussi du manque d'encadrement de ceux-ci. Frédéric Smith (CCNQ) explique que le touriste est « nécessaire », mais qu'il est peu conscient de certaines caractéristiques du Vieux-Québec. Témoignant d'une expérience personnelle, il estime que les touristes sont peu sensibilisés au fait que le Vieux-Québec demeure un lieu où résident des gens : « Et non seulement le développement économique du Vieux-Québec se fait souvent pour les touristes au détriment des résidents permanents, mais même que parfois, le touriste se donne des aises qu'il se donnerait pas ailleurs s'il n'y avait pas plus conscience qu'il y aussi des gens qui vivent dans le Vieux-Québec » (1 min. 35 sec.). Smith explique que cela peut entraîner certains problèmes de mixité entre les touristes et les résidents.

Frédéric Smith donne en exemple l'année où il a vécu sur la rue Saint-Louis : « Par moment c'était assez infernal, surtout durant le Carnaval. Les fameuses trompettes à trois heures du matin en dessous de ta fenêtre, c'est pas très intéressant » (21 min. 27 sec.). Il a l'impression que ces gens se croient à *Disneyland* et qu'il y a une heure où tout ferme, alors tant que c'est ouvert ils pensent qu'ils ne peuvent déranger personne et peuvent faire ce qu'ils veulent. La mixité entre les résidents et les touristes ne se fait donc pas de manière harmonieuse.

Louis Germain (CCVQ) essaie de trouver une solution à certains problèmes associés aux touristes. Selon lui, plus l'offre touristique est de haut niveau, plus le client qui vient est intéressé par les choses qui le stimulent et il payera pour cela. Cet aspect devient intéressant au point de vue économique. Le touriste va prolonger son séjour sans nécessairement faire de la pression sur le Vieux-Québec. Germain explique que l'exploitation touristique bon marché engendre beaucoup plus de pression sur le secteur, qui ne créera alors que des magasins de pacotilles pour répondre à la demande des visiteurs aux événements de masse. Il insiste pour dire que ce type de magasin ne sert ni aux résidents, ni aux travailleurs. De plus, cela n'est pas plus efficace à long terme pour attirer les touristes : « parce que les touristes dans les enquêtes c'est clairement démontré qu'un touriste quand il arrive à une place où il y a trop de touristes, ça le tanne [...] Mais de façon générale, les touristes aiment trouver des endroits réels et authentiques » (32 min. 51 sec.). Il serait donc plus pertinent de miser sur le tourisme haut de gamme et culturel, tout comme le mentionnent Anne Guérette et Denis Angers.

Gaston Deschênes (SHQ) affirme qu'il est difficile pour lui d'avoir une opinion sur les touristes qui viennent dans le Vieux-Québec, puisqu'il ne travaille pas dans ce domaine. Cependant, il est conscient que la reconfiguration de la ville fait en sorte que la partie touristique de la ville (Vieux-Québec, Grande-Allée, etc.) occupe un poids moins important aux yeux de la population. Deschênes explique que la ville

s'étend maintenant jusqu'à Saint-Émile et qu'ainsi le Vieux-Québec est moins imposant pour une partie des banlieusards comparativement aux habitants des secteurs limitrophes de l'arrondissement historique : « il y a une population qui est concernée oui, mais on est passé d'une population de 100 000 habitants à 400 ou 500 000 habitants et ces nouveaux habitants de Québec, je pense, sont moins concernés que les autres d'avant. Alors, on risque de voir un intérêt moindre pour Québec. Moi en tout cas, c'est ce que j'ai en tête » (29 min. 48 sec.). Cet intervenant semble croire que certains touristes manquent d'informations lorsqu'ils viennent dans le secteur. Il a remarqué aussi qu'il y a moins de touristes américains depuis la crise économique et la montée du dollar canadien. Hormis cela et le problème de circulation, il a l'impression que tout fonctionne bien et il n'est pas le seul à penser ainsi.

Alexandre Loubier (CHQ) voit les touristes de manière très positive : « Bah, je trouve ça sympathique, c'est léger... tous... les saltimbanques, je trouve ça ben agréable ! [...] Même moi, je vais me promener, je fais le touriste dans le Vieux-Québec » (7 min. 40 sec.). Il ajoute que lorsqu'il travaille sur la restauration d'un bâtiment ou d'un monument, il trouve cela « comique » de se faire prendre en photo et de se faire poser une panoplie de questions.

5.6. Les acteurs

Le développement touristique ne se fait pas seul. Il est nécessaire que des acteurs de tous les niveaux décisionnels soient impliqués dans le processus de création. C'est pourquoi j'ai demandé aux intervenants rencontrés leur opinion sur l'implication des acteurs des milieux touristique et patrimonial.

Alexandre Loubier de la Coalition Héritage Québec croit qu'il y a un manque de consensus et d'entente entre les divers acteurs qui protègent le patrimoine. Il se cite en exemple, se plaçant loin des théories scientifiques : « Comme moi, ma vision

est totalement différente. Je fais pas partie de la classe dirigeante, alors ma vision est réellement avec les mains sur la pierre, ça change tout le jeu » (18 min. 57 sec.). Il a une vision plus pratique des choses. Il déplore le fait qu'il arrive à plusieurs reprises que des gens ayant occupé un poste dans une instance décisionnelle (il ne veut pas en nommer) puissent enfin s'exprimer librement sur un sujet tel que le patrimoine seulement une fois à leur retraite. Ces personnes auraient semble-t-il suivi la ligne de parti, ne voulant pas déplaire à leur patron et se priver de toute possibilité d'avancement.

Sa collègue Anne Guérette (CHQ) soutient aussi que les intervenants du milieu patrimonial devraient travailler en synergie. Elle affirme que les organismes de citoyens devraient être davantage considérés par la Ville et le gouvernement. Il serait avantageux de puiser des idées dans le milieu afin de recueillir des suggestions qui peuvent s'avérer très pertinentes. Elle est aussi d'avis qu'il serait intéressant d'impliquer davantage les groupes qui connaissent le tourisme et qui ont le goût de le développer à son plein potentiel.

Cette idée est aussi amenée par Action patrimoine. Selon Louise Mercier, il est essentiel de trouver une concertation et un équilibre des forces afin d'assurer une bonne prise de décisions et de maintenir l'actif qu'est le patrimoine dans l'arrondissement.

Gaston Deschênes de la Société historique de Québec déplore le manque d'implication des groupes de pression en matière de patrimoine. Il avoue que son groupe pourrait en faire davantage. Ce qu'il remarque aussi, c'est le manque de personnes-ressources et de personnalités qui pourraient s'impliquer davantage et servir de porte-parole en matière de patrimoine.

Denis Angers (CCNQ), pour sa part, se questionne par rapport aux gens qui pourraient s'impliquer davantage. Il explique qu'un groupe a été mandaté pour redéfinir l'offre touristique d'ici 2020. Le problème, selon lui, est que l'action est désorganisée et qu'il n'y a pas de véritable analyse sur la mise en marché de la ville. En plus de remarquer le manque de communication, il estime qu'il y a trop d'organisations et de dirigeants, morcelant ainsi l'offre touristique : « Trop de chefs pour le nombre d'indiens ! » (52 min. 41 sec.). Il cite en exemple l'offre muséale de la capitale en affirmant qu'elle devrait être plus concertée. Il devrait cependant y avoir une plus grande communication entre les musées pour y parvenir. Ce qui n'est pas nécessairement le cas.

5.6.1. Manque de porte-parole

Selon les groupes rencontrés, il y aurait un manque de consensus et d'actions communes entre les diverses organisations protégeant le patrimoine. Un élément souligné concernant les acteurs impliqués dans le tourisme et le patrimoine est le manque de porte-parole pour soutenir la cause patrimoniale dans la ville et dans le Vieux-Québec. Tous parlent d'un manque, mais personne ne semble faire le premier pas pour remédier à cette situation.

Frédéric Smith (CCNQ) soulève la même problématique quant à l'absence de porte-parole. Il n'y aurait personne qui ne semble agir pour régler cette situation. Smith ne voit pas de « porteur de ballon » crédible et sérieux pouvant être sur la place publique et dire : « Écoutez, ça va faire le niaisage » (24 min. 47 sec.). Il ne voit pas comment renverser la situation difficile pour les citoyens du Vieux-Québec, à moins qu'un employé de l'administration municipale s'impose réellement et arrête l'exode de la population. Il remarque qu'aucune personne ne prend le leadership pour mettre fin à cela. Smith déplore aussi le laisser-faire complet dans l'arrondissement historique dont les résidents sont exaspérés par les grands projets que la Ville désire y installer.

Les divers problèmes de manque de concertation et d'actions communes entre les groupes semblent clairs pour les intervenants rencontrés. Cependant, pourquoi ne font-ils rien pour régler cette situation ? Gaston Deschênes (SHQ) précise que beaucoup de gens qui se sont impliqués quittent la ville, vieillissent et ne sont pas remplacés, ou travaillent en solitaire. Par exemple, il s'aperçoit que France Gagnon-Pratte et Marcel Junius sont moins présents dans l'actualité. L'état de santé de Michel Lessard qui ne lui permet pas de s'impliquer davantage le chagrine. Quant aux conseillers municipaux qui ont l'air s'intéresser au patrimoine et aux activités historiques, Gaston Deschênes note, comme Anne Guérette et Yvon Bussièrès l'ont fait, qu'ils semblent travailler seuls et ne réussissent pas à rallier les groupes à leur cause. De plus, il s'attriste du départ de Luc Noppen et de Lucie K. Morisset de la ville de Québec : « C'était une équipe formidable, qui a beaucoup publié, ils sont très crédibles, ils ont beaucoup intervenus. Alors qu'on enlève ces deux pièces-là à Québec. Actuellement, y'as-tu quelqu'un qui s'occupe à Québec de l'architecture et de l'histoire de l'art, du patrimoine ? À Québec, ça nous pète pas dans la face » (39 min. 29 sec.).

À l'instar de Gaston Deschênes, Frédéric Smith (CCNQ) ne croit pas qu'il y ait quelqu'un d'assez fort à Québec dans le domaine du patrimoine qui pourrait se lever et s'imposer sur la place publique. Pour ce qui est de ceux qui s'exposent publiquement en faveur de la sauvegarde et de la conservation, Smith est d'avis qu'ils sont un peu trop extrémistes puisqu'ils désirent tout conserver. Ils seraient plus nuisibles que les ennemis de la cause qu'ils défendent :

Tu peux pas complètement stopper le développement d'une communauté, tu peux juste l'encadrer. Le mieux possible. Même un arrondissement historique continue de vivre parce qu'il y a des gens qui continuent d'y vivre. Mais quand ta position c'est que tu rejettes tout changement, toute modification, ce qui arrive, c'est que tu n'es plus pris au sérieux, y'a pu personne qui prend la peine de t'écouter. Dès que tu jappes à un moment donné, même si tu as raison cette fois-

là, Pierre et le loup, t'as perdu ta crédibilité, on ne t'écoute pas ! C'est des extrémistes, ils ne veulent pas de changement. C'est impossible, on ne prend pas la peine de l'écouter. (38 min. 22 sec.)

Selon lui, si les gens étaient davantage en mode « solution et compromis », il serait possible d'aboutir à des projets concrets. Il ajoute que ce n'est pas aux spécialistes de déterminer ce qui fait partie du patrimoine. Néanmoins, ils peuvent apporter des arguments, influencer, mettre en valeur et sensibiliser une population qui décidera ensuite ce qui représente le patrimoine. Cet intervenant se méfie des experts qui essaient d'imposer une vision à une collectivité qui devrait prendre la décision elle-même.

Gaston Deschênes (SHQ) remarque que plusieurs groupes ou personnes tombent dans le piège de la subvention, avouant que c'est aussi le cas de la Société d'histoire de Québec : « Ça été un p'tit peu notre cas. Subventionnés, alors là, on y pense deux fois avant de trop jouer dans les brancards » (36 min. 39 sec.). Il estime que les professeurs d'université sont tombés aussi dans le même piège et que ceux-ci devraient être plus présents sur la place publique. Deschênes émet l'hypothèse que la moins grande présence des universitaires québécois peut être attribuable à leur changement d'intérêt envers l'histoire et le patrimoine de la province. En outre, ceux de la relève miseraient davantage sur leur famille et leur propre recherche plutôt que de s'avancer sur la place publique. Il affirme que les professeurs sont aussi dans le « cercle vicieux des subventions ». Il se rappelle une conversation avec Luc Noppen qui lui confirmait que la principale recherche des professeurs à l'université était la recherche de subventions. Deschênes déplore la situation :

On demande aux universitaires de financer l'université. J'ai des amis à l'INRS dans le domaine de la culture, c'est infernal ! C'est pratiquement comme dans les bureaux d'avocats, faut que tu factures, faut que t'aïlles te chercher des clients, faut que t'aïlle dans les clubs sociaux, chercher de l'argent dans ton bureau d'avocats. Là à l'université c'est comme ça.. (42 min. 19 sec.)

Malgré le sentiment de division et le fait que personne ne supporte la cause publique, Louis Germain du CCVQ soutient qu'il existe tout de même un effort de concertation de la part des gens dans le Vieux-Québec. Fier des résultats des États généraux, il estime qu'une prise de conscience de la situation actuelle a eu lieu :

Les États généraux du Vieux-Québec qui ont donné d'excellent résultats au point de vue collecte de données et un résultat tout à fait magnifique, c'est la prise de conscience par tous les gens du Vieux-Québec : les institutions, les commerçants... tout le monde ensemble. Pis à peu près ! [...] Alors, y'a une sorte d'esprit de collaboration qui s'est établi dans le Vieux-Québec et les institutions se sont retrouvées [...] On s'aperçoit qu'on a les mêmes problèmes, on va se mettre ensemble. (16 min. 24 sec.)

Néanmoins, il expose la nécessité pour les représentants politiques d'être mieux équipés que la moyenne des gens pour comprendre et prendre des décisions concernant le tourisme et le patrimoine :

C'est pour ça que la démocratie existe, la démocratie, c'est-à-dire qu'un moment donné quelqu'un qui connaît des affaires en politique, ton représentant qui est supposé d'être mieux équipé que la moyenne des nounours pour comprendre et prendre des décisions pour toi. Alors la difficulté dans le cas du patrimoine, c'est que justement, pour bien le protéger, il faut avoir des gens qui ont un minimum... une certaine quantité de culture, d'information et de leadership. (1 h 5 min.)

De plus, Germain estime qu'il devrait y avoir une personne à l'hôtel de ville qui serait chargée de conseiller et de structurer l'exécutif dans les initiatives et dans les perspectives amenées par les divers groupes et organisations œuvrant pour le Vieux-Québec.

Germain explique aussi l'importance des commerçants du Vieux-Québec en matière d'offre touristique. Il y a trois groupes de commerçants : la Coop Petit-Champlain, l'Association des marchands de la rue Saint-Jean et le Croissant. Selon lui, les deux premiers regroupements essaient de rehausser l'offre commerciale de

leur secteur en achetant, par exemple, les bâtiments. Malheureusement, la spéculation immobilière ne permet pas toujours de telles actions. De plus, ce ne sont pas tous les commerçants qui sont membres de la coop ou de l'association. Il est donc plus difficile d'exercer un certain contrôle de la catégorie de commerces présents. Quant au dernier groupe, rassemblant les gens d'affaires de la Place-Royale et du Vieux-Port, il donnerait un peu plus de difficulté à Germain. Le président du *Croissant* est le propriétaire de quelques magasins de pacotilles (terme employé par Germain) placés dans les bâtiments loués par la Société de développement des entreprises culturelles, ce qui est un non-sens à son avis.

Pour protéger le patrimoine et le cadre de vie des résidents, le CCVQ doit faire prendre conscience aux autorités municipales de la problématique du tourisme dans l'arrondissement historique. Germain explique qu'il ne peut pas vraiment interagir avec l'OTQ puisque, au bout du compte, l'organisme touristique ne peut pas agir indépendamment de la décision finale du maire et de son administration. Le CCVQ ne participe pas non plus au développement touristique, mais comme le souligne Germain, sa contribution en tant qu'acteur dans le milieu est d'amener, sur la place publique et dans un même lieu, les intervenants pour ensuite les informer et aller chercher les informations pour que tout le monde puisse comprendre la dynamique des événements. C'est d'ailleurs ce qui a été décidé pendant les États généraux du Vieux-Québec.

5.6.2. Le maire de la ville et son administration

S'il existe un point qui rallie tous les groupes de sauvegarde, c'est bien leur désaccord envers les actions et les projets de l'administration du maire Régis Labeaume, qui dirige la Ville de Québec depuis la fin de l'année 2007. Plusieurs groupes rencontrés estiment le manque de connaissances de l'administration municipale en ce qui touche le patrimoine et l'histoire, entraînant plusieurs impacts

néfastes. Les groupes donnent plusieurs exemples d'ignorance en plus d'aborder la fermeture d'esprit de l'administration municipale et la vague de discrédit qu'ils subissent auprès de la population.

Gaston Deschênes de la Société historique de Québec déplore la volonté de la Ville de changer le nom de l'autoroute Henry IV, roi lors de la fondation de Québec : « Notre maire... notre maire là... on le voit, il prend position pour faire disparaître le patronyme du roi qui a donné naissance à sa ville. Je sais pas s'il le sait... ». À cet effet, la société historique avait déjà envoyé un mémoire à la mairie concernant ce problème (Dorval, 2011b : 30). Il ajoute qu'il est attristé de voir l'intérêt envers l'histoire baisser à la Ville :

Leur intérêt pour l'histoire, dans la ville, actuellement, j'en dirais pas plus devant le micro ! Non, mais c'est vrai ! [...] On est le berceau de la langue française en Amérique du Nord. La plus vieille ville, etc. Tu mets tout ça, alors normalement, on devrait avoir dans l'ensemble de nos autorités municipales des gens qui sont bien conscientisés là-dessus, qui sont capables d'en parler, qui sont capables d'en dire plus que deux mots là-dessus, et on voit que le caractère patrimoine, histoire actuellement, c'est pas fort ! (35 min. 33 sec.)

Cet intervenant se déclare aussi inquiet pour l'avenir l'arrondissement historique, car il estime que le maire actuel et son entourage sont « hors du Vieux-Québec », se concentrant davantage sur des secteurs comme Vanier ou la Haute-Saint-Charles. Selon lui, le Vieux-Québec va être moins important dans les politiques de la municipalité.

Certains groupes se sont élevés contre l'idée du maire de changer le terme de « vieille capitale ». Gaston Deschênes (SHQ) a trouvé « l'affaire Rapaille » et le mouvement pour faire disparaître le mot « vieille capitale » très futile et inutile. Il estime qu'il suffit que la ville ne veuille plus se faire nommer comme cela pour que cette expression reste dans les esprits. Il n'est pas facile de se débarrasser d'un

surnom. Deschênes affirme que ce n'est pas péjoratif et même, au contraire, que du fait qu'elle soit vieillotte ne signifie pas que la ville n'est pas dynamique : « [d]es villes ailleurs nous envient notre *branding*. C'est vrai ! Tu ne peux pas bâtir ça » (6 min. 45 sec.).

Denis Angers de la Commission de la Capitale Nationale du Québec s'exprime dans le même sens sur un ton un peu plus ironique : « Pis c'est pas parce qu'on est vieux qu'on n'est pas attrayant ! Sinon on va raser les fortifications... c'est vieux ! » (45 min. 51 sec.). Il croit qu'il faudrait développer et mettre en évidence les forces de Québec, surtout dans un contexte d'une économie et d'un marché touristique mondiaux.

La Coalition Héritage Québec déplore que la Ville entérine des projets touristiques sans avoir ni la connaissance ni la sensibilité patrimoniale nécessaires. Selon Alexandre Loubier, bien des problèmes proviennent de l'ignorance et cela détruit le patrimoine, risquant de transformer le site en fausse vitrine. Il qualifie la situation d'atroce. Il renchérit en affirmant qu'il y a un désintéressement total de l'administration Labeaume envers le patrimoine et que cela est nuisible : « C'est sûr qu'avec une personne comme Régis Labeaume à la tête, ça nuit énormément, selon moi, à long terme, à la ville de Québec, énormément » (17 min. 30 sec.). Pareillement, il craint pour l'avenir du secteur du Vieux-Québec à cause de l'actuel maire. Les actions sont toujours réalisées de manière précipitée, menaçant la venue d'un projet et d'études maximisant la conservation et la diffusion du patrimoine : « C'est catastrophique d'avoir un maire comme Régis Labeaume en matière de développement durable » (28 min. 50 sec.).

Anne Guérette (CHQ) abonde dans le même sens qu'Alexandre Loubier. Elle souligne que les responsables du patrimoine et de la culture n'y connaissent rien : « y'apprennent, y'apprennent, mais quand ils vont avoir assez appris et avoir fait assez de gaffes, et devenus un peu plus compétents, ben ils vont s'en aller ! » (4 min.

25 sec.). Guérette déplore le manque d'expérience des élus de la Ville. Ils ne sont pas à l'écoute de certains groupes ou de citoyens qui essaient de s'exprimer. Elle continue sur ce point en expliquant que lorsqu'il y a de l'argent à faire, le maire aime bien exploiter, au risque de discréditer des citoyens au profit des plus grands de ce monde.

Louise Mercier endosse l'idée de Loubier et de Guérette et estime aussi que les autorités en place devraient être mieux informées et plus vigilantes. Selon elle, les gens qui sont supposés être compétents dans le domaine devraient être connaisseurs, bien informés et aptes à se servir des outils qui sont à leur disposition pour accomplir les actions appropriées.

Louis Germain (CCVQ) donne l'exemple des emplacements proposés par son groupe pour la course du Red Bull Crashed Ice. Le fait que le maire n'ait pas écouté les propositions faites par le Comité pour trouver une alternative au site de la course a causé bien des problèmes : « Pendant deux ans, on vous propose des endroits, aller ailleurs dans le Vieux-Québec ! Quitte à revenir dans deux ans dans la côte de la Montagne. NON ! [...] Alors, on s'est chicané avec le maire parce qu'il voulait rien savoir. Ça a montré de l'agressivité » (15 min. 20 sec.). Germain déclare que le cas de cette course est symptomatique à la Ville : cela montre la relation entre un pouvoir qui a une idée ne venant pas nécessairement de la base. Cette idée devient un problème si elle n'est pas validée par ladite base. De plus, il affirme que les groupes sont souvent perçus comme des « chialeux » et des « fouteurs de trouble » et que le maire Labeaume n'a pas toujours aidé à améliorer la situation sur la place publique.

Il désire que le dépôt du rapport des États généraux se réalise dans un climat de confiance, malgré le comportement quelque peu « matador » du maire. Il spécifie : « Qui a ben des qualités ! Mais qui y'a certains revers de médaille avec lesquels il faut composer pis qui y faut aussi lui, l'amener, parce que veut veut pas ça prend une certaine dose de rationalité et de discussion de temps en temps sur des sujets où ce

n'est pas noir ou blanc » (29 min. 48 sec.). Malgré les quelques problématiques avec le maire, Germain continue de vouloir travailler et collaborer avec ce dernier.

Gaston Deschênes (SHQ) a aussi perçu le phénomène de discrédit envers certains groupes de citoyens ou de pression qui désirent intervenir dans leur quartier, tel le CCVQ. Il a l'impression que le maire s'efforce de faire passer ces gens pour des égoïstes.

Anne Guérette revient souvent sur le manque d'écoute de la part de l'administration Labeaume et sur ses prises de décisions unilatérales :

Parce qu'ici on vit pas dans une démocratie, je sais pas si vous le savez !?! Mais on nous rentre des projets dans la gorge et on fait semblant de nous écouter et de nous consulter. Mets-en y a pas d'écoute, pas d'ouverture, pas d'écoute. Quand le premier ministre et son chum milliardaire ont décidé que c'est ça, ben amène une pétition de 5000 citoyens, ça marche pas ! Les deux oreilles sont complètement fermées. C'est révoltant ! (8 min. 45 min.)

Elle estime que les décisions prises sans discussion, comme dans le cas du Moulin à images et du Cirque du Soleil, ne sont pas uniquement de mauvaises décisions démocratiques, mais aussi financières. C'est une tangente qui l'inquiète beaucoup, et qui s'applique aussi aux maires des municipalités environnantes.

Guérette cite l'exemple du projet du maire Labeaume d'amener des voiliers en 2017 et qu'il serait important qu'il prenne entente avec les autres villes qui vont aussi en profiter :

On verra. Le maire a le temps, ce que je pense c'est qu'au lieu de se pavaner et de faire des tournées médiatiques à Montréal dans le émissions de TVA et de jouer à la vedette, il serait p'tre mieux d'aller rencontrer justement, pour une fois, parce qu'il a beaucoup de misère à concerner, d'aller rencontrer les maires de toutes les municipalités riveraines parce que les bateaux arriveront pas par avion ! Ils vont passer par le fleuve et y a plein de citoyens et de municipalités qui pourront jouir de ce spectacle. Donc il serait p'tre une bonne idée pour qu'il commence à négocier avec ce monde-là pour que ce soit pas juste nous qui paie ! (22 min. 50 sec.)

Louise Mercier (AP) affirme, après plusieurs hésitations, qu'il y a tout de même eu des actions positives posées par la Ville de Québec. Elle est la seule parmi les intervenants à en faire mention. La Ville a soutenu le développement des pôles touristiques, des centres d'interprétation et d'information. Elle a créé des sentiers, des circuits et de belles places publiques. Elle nuance toutefois ses propos en expliquant que la Ville met aussi plusieurs choses en péril et que, avec le manque de vigilance de la part des autorités envers des institutions majeures comme l'Hôtel-Dieu de Québec, il est possible de perdre le sens qui est donné au Vieux-Québec : « je pense que là on fait fausse route parce qu'on se tire dans le pied pour les prochaines décennies » (20 min. 30 sec.).

Y a-t-il une solution pour régler ce problème ? Selon Frédéric Smith (CCNQ), il faudrait changer de maire et en trouver un qui ferait du patrimoine son cheval de bataille, puisque Régis Labeaume, lui, mise sur le développement économique et technologique. Ce comportement se reflète beaucoup sur la vision touristique du secteur du Vieux-Québec. Le patrimoine et la culture sont mis de côté au profit de l'effet « Wow ! » et des grands événements. Selon Smith, cette approche passe à côté de certains aspects naturels – tel le patrimoine – de la ville et démontre que les priorités ont été renversées.

Les grands événements

La Ville de Québec mise depuis plusieurs années sur les grands événements pour attirer les foules autant locales qu'internationales. C'est un aspect du tourisme à Québec que tous les groupes rencontrés ont abordé en cours d'entrevue. Les grands événements ne sont pas négatifs, mais la manière dont ceux-ci sont promus et gérés nuit énormément au Vieux-Québec et à son patrimoine. Les groupes doutent des réels impacts des grands événements, tels que les festivals, qui, en plus de montrer la ville comme un décor, ne seraient pas adaptés au quartier dans lequel ils se produisent. Malheureusement, aucun intervenant n'a proposé des actions concrètes pour remédier à la situation. Quoi qu'il en soit, les grands événements constituent de grandes préoccupations pour les groupes de sauvegarde du patrimoine.

Anne Guérette de la Coalition Héritage Québec n'est pas contre l'idée d'avoir quelques événements de grande envergure. Cependant, ce type d'activité ne devrait pas être récurrent et privilégié face aux autres activités culturelles dans la ville. De plus, il faudrait mieux partager l'argent avec les activités qui ne sont pas qualifiées de « grands événements ». Elle ajoute que les événements et les fêtes attirent beaucoup plus de touristes québécois qu'internationaux. Cela n'est pas totalement négatif, puisqu'il ne faut pas uniquement se fier à ce type de touristes advenant une crise mondiale ou tout autre facteur qui amènerait une diminution de cette clientèle.

La Société historique de Québec se questionne également sur la possibilité réelle des grands événements d'attirer de la nouvelle clientèle. Elle n'approuve pas les orientations touristiques et patrimoniales de l'administration municipale. Gaston Deschênes doute qu'ils soient de véritables touristes tels que les définit l'Organisation mondiale du tourisme. Il croit que ce sont plutôt des excursionnistes. De plus, il pense que la population se fait bernier quand Régis Labeaume mentionne que certains événements ont attiré « les gens de l'extérieur ». D'après Deschênes, les retombées économiques sont attribuables aux gens des régions limitrophes et ne font pas nécessairement rentrer de l'argent neuf dans la Ville :

en faisant des spectacles gratuits, on draine du "tourisme" entre guillemets, du tourisme qui vient pas de loin, mais on draine ces touristes-là, puis on assèche les régions. Vu de notre point de vue, de la ville, c'est excellent, mais dans une perspective plus grande pour le Québec, c'est, comment dire ? C'est quatre trente sous pour une piastre. (50 min. 25 sec.)

Pour Deschênes, la principale conséquence de cette stratégie touristique misant sur les grands événements est de faire du Vieux-Québec un simple décor. Il explique : « C'est vrai que ça fait de belles images. Alors on utilise, autrement dit, le patrimoine, notre patrimoine bâti, pour faire des images télé. C'est correct, mais c'est pas de l'intérêt pour le patrimoine en lui-même » (30 min. 34 sec.). Il croit qu'en montrant le Vieux-Québec de cette manière, il risque d'y avoir une désensibilisation des visiteurs et des touristes envers le secteur. De plus, lorsque surviennent des problèmes (par exemple avec l'Hôtel-Dieu de Québec ou l'ancien patro Saint-Vincent-de-Paul), Deschênes trouve que cela n'a pas beaucoup d'importance aux yeux de la Ville tant que cela ne change pas trop le décor. Cet intervenant se questionne aussi sur la gestion des foules lors des grands événements. Il considère que l'augmentation des foules est difficile à gérer et que cela constitue une menace pour le secteur.

Denis Angers (CCNQ) remarque que la formule des grands événements et des spectacles a du succès, mais n'est pas adaptée aux spécificités (sophistication, qualité, francophonie et unicité selon l'intervenant) de la ville de Québec. D'après lui, ce genre d'activité peut être pratiqué dans n'importe quelle ville. Il est plutôt d'avis Québec devrait développer davantage les produits sophistiqués et de qualité.

Louise Mercier d'Action Patrimoine remarque, comme les autres intervenants, la montée du tourisme événementiel et croit qu'il y a des limites à ce type d'activité. Elle explique qu'il faut être très vigilant si l'on veut trouver l'équilibre entre ceux qui habitent le quartier historique et ceux qui le fréquentent à l'occasion des événements.

Celle-ci soutient qu'il y aura un exode des habitants si personne n'est attentif à leurs besoins. La population du Vieux-Québec se trouve heurtée par les manières actuelles de l'administration municipale qui voudrait en faire une ville événementielle tous azimuts : « [j]e pense qu'il faut y aller avec beaucoup d'intelligence dans ce type de développement » (14 min. 15 sec.). Néanmoins, elle affirme que les citoyens ont le goût de participer à la qualité, au dynamisme du Vieux-Québec et sont ouverts aux activités proposées dans le secteur.

Le Comité des citoyens du Vieux-Québec rejoint quelque peu l'opinion de Louise Mercier. Comme le raconte Louis Germain, la vision des événements du maire n'est pas complètement mauvaise. Cependant, il prévient par une analogie que la recette des grands événements ne doit pas être le seul plat au menu : « Et non seulement ça, c'est si tu manges trop de ce plat-là, tu vas faire une indigestion ou ben donc tu vas avoir des carences vitaminées pour faire la comparaison. Oui à certain grands événements, ben d'accord, mais en amener trop n'est pas la meilleure chose non plus » (42 min. 58 sec.).

Red Bull Crashed Ice

Cet événement est une course qui combine le hockey, le boardercross et le ski de descente. Son trajet suit une piste glacée qui dévale la côte de la Montagne, du Château Frontenac jusqu'à Place de Paris en passant par Place-Royale. Le Red Bull Crashed Ice est l'événement le plus souvent mentionné par les groupes rencontrés.

Alexandre Loubier (CHQ) trouve que c'est un événement intéressant, mais que celui-ci semble un total calvaire pour les citoyens du Vieux-Québec. Il croit que cette course n'apporte pas tant de retombés économiques à la Ville de Québec. Selon un de ses membres qui se trouvait en Chine lors d'une course et qui a regardé l'événement à la télévision, il n'a vu aucune publicité incitant les gens à venir à Québec. De plus, Loubier affirme que le Red Bull Crashed Ice devrait donner davantage de redevances à la Ville : « C'est complètement ridicule. Ça devrait payer

des millions de dollars pour tenir un événement comme ça, ici, avec l'ampleur médiatique du truc... et non ! On emmerde les citoyens, c'est même les citoyens qui paient l'événement à la fin du compte » (25 min. 13 sec.). Venant quelque peu contredire ses propos, il affirme n'avoir jamais été voir la course et que cela reste tout de même un élément majeur pour la diffusion de la ville.

Frédéric Smith (CCNQ) réagit également sur l'impact qu'ont les grands événements tel le Red Bull Crashed Ice sur les citoyens. Il soutient qu'on leur demande d'assumer des activités sans considération pour leurs plaintes : « le message que l'on entend de plus en plus et qui me chatouille un peu, c'est qu'on dit aux résidents du Vieux-Québec : "avalez votre pilule, le syndrome pas dans ma cours, c'est des arguments auxquels on est insensible, il faut que la ville bouge, faites donc avec..." » (16 min. 31 sec.). Comme le mentionne Smith, le Red Bull Crashed Ice ajoute à la pression, déjà grande, du tourisme dans le secteur.

Pour Louis Germain du CCVQ, cela pourrait être un dossier parmi tant d'autres si ce n'était de l'accent mis par le maire qui lui fait prendre une valeur symbolique. La relation avec le Red Bull Crashed Ice est tumultueuse. Dans les premiers temps, les citoyens du secteur semblaient s'accommoder de cette course. En effet, en 2006, Québec a servi d'alternative pour l'événement qui devait se produire à Montréal. L'année suivante, Québec a de nouveau été choisie. M. Germain raconte que les citoyens commençaient à trouver le temps de l'installation, soit cinq à six semaines, assez pénible ; mais, d'un autre côté, c'était nouveau, intéressant et l'événement n'était pas supposé revenir. Il n'y a pas eu de protestation selon M. Germain, mais comme le démontre un bulletin interne (Germain, 2007 : 1), il y eut tout de même des démarches entreprises auprès de l'organisme en charge de l'événement pour atténuer les effets négatifs de la course. Or, en 2008, le nouveau maire, Régis Labeaume, veut ramener la course et les citoyens acceptent : c'est le 400^e anniversaire de la ville.

L'année 2009 marque le début des protestations. Le maire veut revoir l'événement dans le Vieux-Québec. Le CCVQ demande s'il est possible de déménager la course pour quelque temps et éventuellement la ramener sur la côte de la Montagne. Malgré les propositions, la Ville et la compagnie refusent. Les demandes de modifications et les protestations déplaisent aux citoyens qui vivent à l'extérieur de l'arrondissement historique. Germain a alors trouvé très difficile de recevoir des messages haineux de la part de personnes qui accusaient le CCVQ de nuire à la tenue de l'événement.

Le CCVQ a réussi tout de même à obtenir une rencontre avec l'organisme Gestev pour discuter de changements dans la construction du parcours. Louis Germain se dit bien content des modifications apportées (changer la piste de côté, accès plus facile aux résidences pour les citoyens, réduction du calendrier des installations, etc.). Malheureusement, selon lui, la structure s'est avérée beaucoup plus grosse que prévue, faisant énormément de mécontents au sein de la population du secteur. Il précise aussi que, contrairement à l'idée reçue, la course du Red Bull Crashed Ice ne fait pas tant le bonheur des commerçants, outre quelques rares exceptions : « Pis tous les autres commerçants ça leur nuit ! Ça leur nuit ! À ce point-là... c'est pas moi qui le dis : c'est eux. Le type d'activité... d'abord... les travaux nuisent aux autres commerces, tsé, st'un gros chantier alors ça attire pas. Pis après, le jour de l'événement, les gens qui rentrent là, ils ne vont pas dans les galeries d'art » (44 min. 56 sec.). Malgré les relations tendues entre le maire, les citoyens et Gestev, l'événement est de retour en mars 2012 et 2013.

5.7. UNESCO

Lors des entrevues, une question portait sur l'utilisation du label « patrimoine mondial » et ses effets sur le Vieux-Québec, tant du point du tourisme que du

patrimoine ? Les commentaires concernant le rôle et l'importance du statut du Vieux-Québec au rang des villes du patrimoine mondial de l'UNESCO sont très variés.

5.7.1. Souvenir de l'inscription

Les souvenirs de l'inscription de Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO varient beaucoup pour les intervenants. Alexandre Loubier (CHQ) et Frédéric Smith (CCNQ) expliquent qu'en raison de leur jeune âge, ce n'est pas un sujet qui les intéressait à l'époque. De plus, Loubier ne vivait pas dans la région lors de l'inscription, et donc ne se sentait pas concerné. C'est aussi le cas d'Anne Guérette qui n'avait pas encore d'intérêt pour le sujet. Cependant, Gaston Deschênes (SHQ), Denis Angers (CCNQ) et Louis Germain (CCVQ) se souviennent bien de la période. Ce dernier a d'ailleurs participé à la renaissance du CCVQ à la suite de l'impulsion créée par l'inscription du Vieux-Québec. Quant aux autres intervenants, ils n'ont rien mentionné de particulier à ce sujet.

5.7.2. Changements relatifs à l'inscription sur la liste de l'UNESCO

Selon la littérature scientifique, le statut de patrimoine mondial de l'UNESCO augmente l'achalandage touristique d'une destination. Ce statut agit comme élément attractif pour les visiteurs et un élément de promotion pour la ville ou le site (Marcotte et Bourdeau, 2010: 271 ; Florent, 2011 : 26). Quelques intervenants vont aussi en ce sens. Ils croient que le tourisme a augmenté à Québec depuis son inscription sur la liste de l'UNESCO. Le statut aurait en outre apporté une notoriété à la ville. Cependant, cette corrélation « augmentation/patrimoine mondial » serait difficile à quantifier.

Des intervenants des groupes rencontrés vont aux antipodes de la littérature scientifique. En effet, quelques-uns croient que le statut unesquien n'a aucune influence sur l'augmentation du tourisme. Être inscrit représente une fierté, mais pas

un avantage sur le plan touristique. L'impact se situerait davantage au niveau de la population locale.

D'un autre point de vue, certains groupes avancent aussi l'idée que l'inscription sur la liste du patrimoine mondial amène le Vieux-Québec à un niveau symbolique aux yeux du monde entier. De plus, le statut a un impact sur l'amélioration du tourisme et de la situation du patrimoine dans la ville. Cette dernière affirmation est toutefois avancée avec prudence par les intervenants, car ils constatent qu'il y a encore beaucoup d'éléments à bonifier et à protéger.

Alexandre Loubier (CHQ) croit que le tourisme a augmenté depuis l'inscription de Québec. Il ne peut cependant pas quantifier cette augmentation. L'opinion d'Anne Guérette (CHQ) va dans le même sens. Elle pense qu'il y a des gens qui ne voyagent que dans des villes qui sont des sites du patrimoine mondial. Elle est certaine que le statut peut contribuer au tourisme de la ville.

Louis Germain (CCVQ) présume aussi que le tourisme a augmenté grâce à la notoriété que lui a apportée l'UNESCO. À l'instar de Loubier, il est incapable de chiffrer cette augmentation, mais il pense que c'est une fierté pour tout le monde et une occasion d'affaires pour certains. Il croit que l'utilisation du label « patrimoine mondial » a changé. Lorsque le Vieux-Québec fut inscrit, il n'y avait pas autant de sites qu'aujourd'hui. Maintenant, les villes utilisent ce statut comme un appât ou une carte de compétence touristique pour attirer les visiteurs. Il insiste qu'il ne faut pas être trop naïf quant aux raisons entraînant l'inscription d'un site. Il ne faudrait pas s'entêter à croire que c'est uniquement pour protéger un site : « je suis un peu contre ça, mais faut pas non plus être angélique et s'imaginer "hey je suis tellement beau, qui faut me mettre sur la liste... pis asteure venez pas me voir" » (46 min. 20 sec.). Pour Germain, l'inscription du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de

l'UNESCO demeure un bon choix. Cependant, il trouve que la population de la ville ne s'aperçoivent pas de la beauté et de la qualité du Vieux-Québec puisqu'ils l'ont toujours vu : « ils ne réalisent pas jusqu'à quel point ça a son charme » (57 min. 50 sec.).

La CCNQ contredit les précédentes personnes interrogées. Denis Angers ne croit pas que d'être sur la liste du patrimoine mondial ait une influence sur le tourisme dans la ville :

Y'a personne qui vient à Québec parce qu'on est sur la liste du patrimoine mondial. On se berce d'illusion si on croit ça [...] Il suffit de voyager un peu... C'est ben le fun de se péter les bretelles avec ça, mais y'a personne qui part avec le circuit des villes du patrimoine mondial de l'UNESCO en se disant : « Faut que je les fasse toutes ! » C'est pas un défaut pour Québec, mais c'est pas un avantage. Je pense pas. (30 min. 50 sec.)

Pour sa part, son collègue Frédéric Smith est d'accord que le tourisme a augmenté depuis 25 ans. Il estime que cela est bienvenu, mais que c'est parfois quelque peu incontrôlé. Il ne croit pas que ce soit attribuable à l'inscription du Vieux-Québec au patrimoine mondial. Il pense que les gens galvaudent un peu le pouvoir d'attractivité de ce label. Selon lui, l'inscription a plutôt un impact chez la population locale :

Je le vois plus comme un élément extrêmement important pour assurer la conservation et réussir à convaincre les gens un peu obtus des fois qui ont parfois le nez trop collé dessus, de l'intérêt de préserver un milieu, parce qu'il y a une reconnaissance internationale qui nous dit : « regardez, c'est important de préserver ». Donc c'est un peu une espèce de rempart contre les gens qui auraient trop tendance à l'oublier. (22 min. 17 sec.)

Louise Mercier (AP) vient apporter un nouvel élément de réflexion. Elle explique que l'arrondissement historique devient un élément symbolique sur le plan

international. Elle donne l'exemple du réflexe que plusieurs personnes ont de s'intéresser aux lieux du patrimoine mondial en visitant d'autres pays comme un lieu de mémoire universelle. Pour ce qui est du Vieux-Québec, elle estime que cela a aussi eu une incidence sur les décisions de développer les services et les attraits de la ville : « Je pense qu'à partir de 85, il y a eu beaucoup d'interventions urbaines au niveau de l'amélioration des places, l'amélioration de la circulation, donc je pense que ça a eu une incidence... » (31 min. 42 sec.). L'inscription demandait aussi des interventions de protection du patrimoine plus fines et plus judicieuses. Elle mentionne le travail de longue haleine de Parcs Canada.

En suivant l'idée de Louise Mercier, Gaston Deschênes affirme que le statut de ville du patrimoine mondial de Québec a amélioré le produit touristique et le maintien du patrimoine. Néanmoins, il hésite à prendre clairement position. En effet, il assure ensuite que cela n'a pas « tellement » amélioré la situation, puisqu' il y a encore quelques bâtiments en danger. Deschênes souligne par ailleurs les efforts de mise en valeur du parc Montmorency et des ruines du fort et du château Saint-Louis sous la terrasse Dufferin. Bref, il espère que la situation va continuer à s'améliorer.

5.7.3. Perte du statut

Être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO résulte du long travail acharné en matière de patrimoine ainsi que de l'implication de plusieurs acteurs, dont la population locale et les autorités municipales. Cependant, il est nécessaire que continuer à poser des actions cohérentes à ce statut, car il demeure possible de le perdre ; et cela s'est déjà produit. Ce fut le cas d'une ville allemande, Dresde, qui a perdu ce titre en 2009 à la suite d'un projet de construction d'un pont. La perte du statut de « patrimoine mondial » pour le Vieux-Québec est un aspect abordé par quelques groupes rencontrés.

Alexandre Loubier (CHQ) est de ceux qui sont d'avis que l'arrondissement historique devrait perdre son statut. Il dit : « J'espère qu'on va le perdre ! On mérite de le perdre. On mérite clairement de le perdre » (15 min. 43 sec.). Il estime que le Vieux-Québec est dans une situation apocalyptique et qu'il faudrait tirer la sonnette d'alarme. Perdre le statut serait un bel avertissement. Selon lui, il y a peu d'espoir pour l'arrondissement : « De toute manière, le problème est vraiment au niveau de la tête dirigeante. On n'a malheureusement aucun espoir. Québec, écoute, c'est une catastrophe depuis probablement 100 ans au niveau du patrimoine » (16 min. 3 sec.). Il explique que c'est un phénomène cyclique et que chaque génération fait ses erreurs. L'inaction municipale risque de faire perdre la place du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Frédéric Smith de la Commission de la capitale nationale du Québec anticipe que d'ici une vingtaine d'année Québec perdra son statut de ville du patrimoine mondial. Cette perte serait une conséquence directe du manque de volonté de la part des autorités municipales et provinciales. Il espère qu'avec la nouvelle loi sur le patrimoine culturel les choses vont aller en s'améliorant, expliquant cependant qu'il aurait aimé une loi plus sévère et stricte.

Gaston Deschênes (SHQ) poursuit l'idée des deux intervenants précédents. En effet, celui-ci croit que le statut du patrimoine mondial est un outil publicitaire, mais que de le perdre ne serait pas si dramatique : « Ça serait une très mauvaise note en fait, ça voudrait dire... pas tellement qu'on a perdu la liste. Ça veut dire que quelque chose s'est dégradé dans notre organisation » (22 min. 25 sec.). Sa crainte découle des nombreux projets annoncés dans le secteur et qui menacent l'intégrité patrimoniale du Vieux-Québec, tel l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Québec.

5.8. Perspective d'avenir

Les entrevues se sont terminées en évoquant l'avenir du tourisme et du patrimoine à Québec. Toutes les personnes rencontrées ont leurs espoirs, leurs craintes et certains se permettent d'émettre des suggestions.

Alexandre Loubier de la Coalition Héritage Québec a une image pessimiste de l'avenir du tourisme dans le Vieux-Québec. Selon lui, les voyageurs vont bientôt visiter une ville où les citoyens vont être eux-mêmes des touristes. Il craint que cela va ressembler à Montréal avec des édifices à bureaux et des boutiques de souvenirs. Loubier s'inquiète aussi de la préservation des parcs qui, au bout du compte, finiront en terrains voués à la construction de condos. Il croit que c'est une catastrophe pour le développement durable d'avoir Régis Labeaume à la tête de la ville :

Premièrement, les choses c'est toujours fait extrêmement rapidement : la pelle est là sans que le projet soit finalisé pis même avant qu'il ait passé l'approbation ou à une étude minime. Faque du coup, ça ne laisse pas ben ben le temps. Le temps au niveau patrimoine, que ce soit la conservation ou la protection ou la diffusion ou n'importe quoi, c'est long ! De le raser, c'est rapide! (29 min. 2 sec.)

Pour Anne Guérette (CHQ), la vigilance est de mise en matière de tourisme : il est fragile. Elle trouve important qu'il y ait des investissements dans ce secteur et elle y croit. Cependant, elle nuance en affirmant qu'un bon dosage est nécessaire, car il faut garder vivant le secteur industriel ainsi que le savoir, afin d'éviter un essoufflement économique advenant une baisse du tourisme international.

Selon Guérette, le tourisme culturel devrait dominer davantage dans le Vieux-Québec. S'appuyant sur les études qu'elle a lues, elle croit que ce type de tourisme serait plus rentable. Le touriste qui vient pour la culture reste plus longtemps, dépense

davantage et se répartit tout naturellement. Donc, la Ville n'aurait pas à encourir trop de dépenses pour avoir des policiers, des gardiens de sécurité, des contournements de voies, etc. durant la saison touristique. Elle est d'avis qu'il serait pertinent de faire disparaître les autocars pour rendre les visites plus authentiques : « Il faut que ça soit une expérience de vie. Je le souhaite plus authentique, plus intégré, mieux réparti, moins envahissant, puis bien dosé avec le reste, les autres sphères économiques pour ne pas être trop déboussolés par un événement imprévu qui pourrait nous arriver » (33 min. 47 sec.). C'est ainsi qu'elle souhaite le tourisme.

Cette intervenante a déjà proposé un projet : une Grande-Allée muséale et culturelle. Elle se basait sur l'idée de récupérer les 100 millions de dollars pour la démolition du couvent des Dominicains et de séparer ce budget sur cinq bâtiments (l'Église Saint-Cœur-de-Marie, le Manège militaire, la chapelle historique du Bon-Pasteur, le couvent des Dominicains et le monastère des Franciscaines). Elle déplore cependant le manque d'écoute et d'ouverture de la part de l'administration municipale « On aurait créé un nouveau pôle touristique et culturel à Québec en plus de désengorger le Vieux-Québec. Quelque chose d'unique au monde... mais y'a pas d'écoute ! » (8 min. 56 sec.). Or, comme le mentionne Anne Guérette, quatre ans plus tard, ce qui reste des bâtiments est en piètre état et elle craint pour l'avenir du secteur.

Louis Germain (CCVQ) dit que le tourisme a besoin d'être canalisé. Pour ce faire, il serait intéressant d'inscrire Québec non pas comme une destination populaire, mais comme un choix haut de gamme, rejoignant l'idée d'Anne Guérette.

Louis Germain donne en exemple l'exposition au Musée national des beaux-arts du Québec qui a accueilli les œuvres de l'artiste Rodin :

Savez-vous qu'est-ce qui a attiré le plus de retombées commerciales à Québec dans les 20 dernières années ? L'exposition Rodin ! C'est ça qui a amené le plus de touristes jusqu'ici ! Les gens sont venus à Rodin, sont pas juste venus une journée, ils venaient deux, découvraient le reste, les gens qui étaient capables d'apprécier le patrimoine, pas juste pour « c'est l'fun, on s'en va prendre une bière dans le Vieux-Québec ». (47 min. 35 sec.)

Il sait que le tourisme ne peut être arrêté, mais il est conscient que c'est aussi un danger. Donc, selon lui, la seule réaction que son organisation peut avoir dans tout cela, c'est de s'organiser pour que le tourisme dans le secteur interpelle une minorité de personnes, mais des personnes plus riches ; en résumé, qu'elle mise sur un tourisme de qualité. Il y aurait donc moins de personnes, mais pas nécessairement moins d'argent.

Dans la foulée du dépôt du rapport des États généraux, il espère que le maire endosse les propositions afin de permettre au CCVQ et à ses partenaires d'amener la réalisation d'une politique de développement touristique pour le quartier. Il espère que l'exercice des États généraux perdurera et qu'il restera présent à l'esprit des participants. C'est dans une volonté d'avoir un avenir meilleur pour le Vieux-Québec que cet exercice fut réalisé.

Il espère une meilleure offre touristique et un meilleur niveau de la qualité de l'hébergement sans augmenter la pression immobilière qui est déjà présente dans le secteur. En fait, Germain souhaite un meilleur tourisme dans le Vieux-Québec, mais il ne sait pas « comment » il le voit. Il a beaucoup d'espoir pour les institutions et les associations de marchands de l'arrondissement historique. Il estime que rien ne peut se réaliser sans la conjugaison des efforts des résidents, des commerçants et des institutions et que ceux-ci doivent prendre conscience qu'ils ont une responsabilité. Ainsi, il sera possible, par exemple, de changer la perception des gens du grand

Québec qui auraient une idée péjorative de la vie résidentielle dans le Vieux-Québec et d'inciter les gens, comme les travailleurs, à venir s'y établir et y élever leur famille. Cela nécessiterait, néanmoins, une amélioration des conditions de vie actuelles et une campagne de sensibilisation.

Germain est conscient du coût de l'immobilier dans le secteur et il est prêt à perdre une certaine diversité pour parvenir à faire venir les gens qui auraient les moyens financiers de vivre dans le Vieux-Québec : « Comme je le disais, le Vieux-Québec a été conçu par des bourgeois, il faut donc réussir à ramener dans le Vieux-Québec des gens qui vont avoir les moyens d'habiter les lieux, les maisons. Alors c'est clair qu'on va y perdre en diversité » (1 h 10 min.). Il justifie ses propos en expliquant que la diversité entre parfois en contradiction avec la préservation des bâtiments. Il donne en exemple une de ses connaissances qui a acheté dans le Vieux-Québec une maison qui avait été transformée pour l'hébergement de 13 personnes. Cette personne, en rachetant la demeure, l'a transformée pour y vivre avec sa femme et ses enfants et a maximisé le cachet historique du bâtiment. En conséquence, la baisse du nombre de résidents ne signifie pas toujours un problème pour Germain.

Denis Angers (CCNQ) est aussi d'avis que la Ville de Québec devrait miser sur un tourisme unique, de qualité et sophistiqué. Ces trois termes reviennent souvent dans son discours. Il voudrait que la beauté du site, le patrimoine, le caractère historique et francophone soient mis en marché. Pour assurer l'avenir du tourisme, il serait important de miser sur les gens qui ont les moyens d'investir et de dépenser davantage. De plus, si Québec est une ville historique, patrimoniale et un site de la culture francophone, il faudrait offrir un produit qui soit cohérent avec ces caractéristiques : « Faut pas avoir peur d'être différent, audacieux (10 min. 28 sec.) [...] Il faudrait vraiment qu'on soit capable de faire un fil d'Ariane ; histoire, patrimoine, caractère unique de la ville, caractère francophone de la ville, capitale d'Amérique, lieu d'ouverture sur le monde pour tout le Midwest, ça pourrait être intéressant » (24 min. 45 sec.). Angers propose de miser davantage sur des outils qui

transcendent les langues. Il fait référence à la musique, la sculpture et la peinture en plus de la mise en marché d'une offre muséale mieux intégrée. Il faudrait créer davantage de liens avec l'histoire américaine et rendre le site plus attrayant. Il estime qu'il faut faciliter la vie des touristes, par exemple en créant un prix unique dans les restaurants ou en instaurant une carte multifonctionnelle du type *Québec-Pass* afin de combiner le transport et les entrées pour diverses attractions de la ville.

Cet intervenant pense que le tourisme de croisières serait à améliorer. La situation actuelle n'est pas inintéressante, mais pas rentable, puisque ces touristes sont logés, nourris et restent à proximité du navire. Il serait intéressant que Québec ne soit pas majoritairement une escale pour ces croisières. En devenant une véritable destination, il y aurait les changements d'équipage, de navire et de passagers, donc plus de gens à nourrir, à loger et à transporter. Malheureusement, la qualité des liaisons aériennes de Québec ne permet pas d'y parvenir.

Angers se penche sur la perspective de développer davantage le tourisme religieux. Il mentionne l'intérêt constant pour Compostelle et qu'il y a encore une masse critique pratiquante à travers le monde qui mériterait que Québec mise davantage sur ce tourisme. Malheureusement, il déplore que la mentalité actuelle du *easy money* rende la chose impossible. Il espère quelque chose de plus durable et qui intéresserait des foules moins locales au-delà de l'histoire du Québec.

Malgré toutes ces idées, Angers nuance ses propos : « je vois ce que l'on ferait, mais je vois pas quelqu'un qui le fasse » (39 min. 9 sec.). Il estime qu'il y a trop de directeurs d'événements qui vont chercher les mêmes subventions, ne faisant pas place au renouvellement, sans compter qu'ils se concentrent trop sur des clientèles locales. Cette stratégie a ses limites et ses risques advenant le retrait des partenaires et la baisse d'intérêt de la population. Il espère qu'un jour quelqu'un parlera au nom de Québec et ira promouvoir et vendre les événements de la ville hors

des limites de la province : « Mais c'est pas demain la veille. C'est un vœu pieux » (45 min. 11 sec.).

Frédéric Smith (CCNQ) n'est pas non plus très optimiste pour l'avenir : « Moi, je pense que ça va se dégrader énormément. Je vois pas de volonté de réparer des erreurs qui ont été faites dans les 40 dernières années » (28 min. 45 sec.). Il cite en exemple ce qui a été fait pour la Place-Royale, la façade de l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul et la maison Loyola et déplore l'extrême lenteur à régler ces dossiers en plus des impératifs économiques et du besoin de développement qui nuisent à la situation. Smith s'inquiète du phénomène de la densification qui est de plus en plus présent à Québec et qui risque de rattraper éventuellement l'arrondissement historique. Cela est d'autant plus inquiétant, selon lui, avec un maire populiste qui risque de faire passer n'importe quelle idée saugrenue « comme du beurre dans la poêle ».

Gaston Deschênes (SHQ) affiche un certain optimisme comparativement aux autres intervenants rencontrés. Il croit que le tourisme et la situation du Vieux-Québec vont s'améliorer : « Je pense que ce que l'on vit actuellement, face un peu, je dirais, à l'intérêt, la foi ou la conviction mitigée des autorités de la ville. Je pense que ça va se replacer d'après moi. Ils vont réaliser que leur plus bel actif est là et qu'il faut le développer » (50 min. 10 sec.). Selon lui, l'intérêt touristique pour le Vieux-Québec ne baissera jamais.

Louise Mercier (AP) est aussi d'avis que le Vieux-Québec ne perdra pas de l'intérêt. Cependant, elle affirme que le tourisme ne peut pas augmenter indéfiniment, car il faut un équilibre entre la vie de quartier et le tourisme, afin de garder en place les résidents et garder vivant le quartier pour que celui-ci continue d'être intéressant, et que les visiteurs ne sentent pas que le lieu est artificiel. Mercier ajoute que le tourisme ne devrait pas nécessairement augmenter, mais mieux se répartir dans le

temps et l'espace. De plus, le tourisme événementiel devrait diminuer, ce qui rendrait la vie au quotidien des résidents du Vieux-Québec plus agréable.

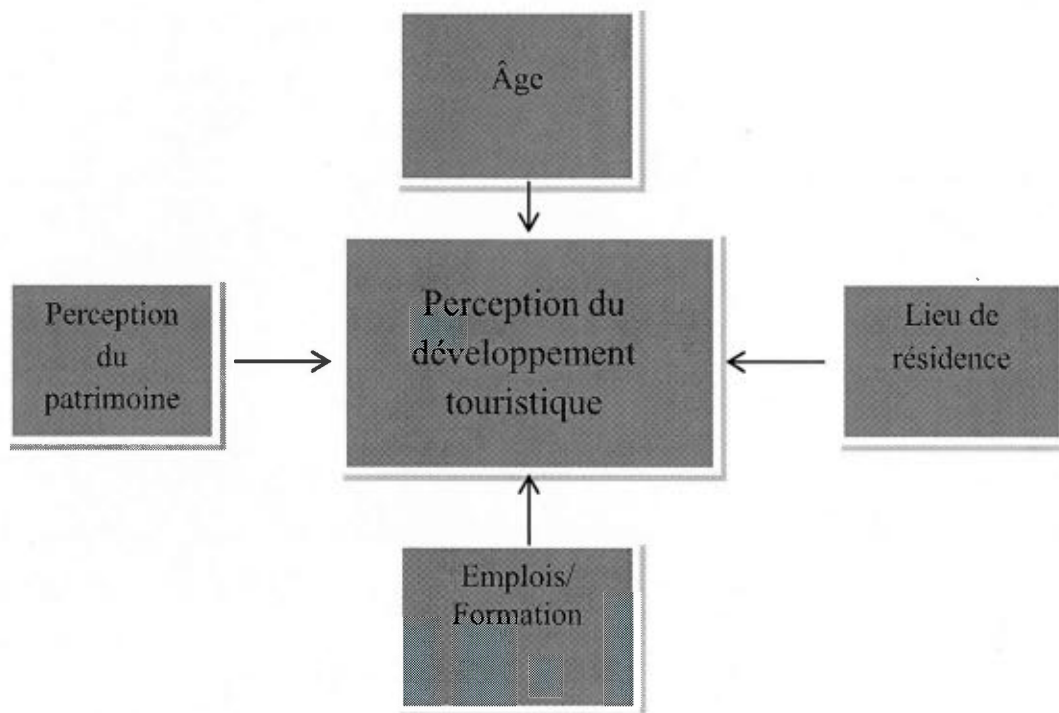
Afin de diminuer les problèmes de circulation dans plusieurs secteurs de l'arrondissement historique comme le Vieux-Port, Louise Mercier suggère de valoriser les déplacements à pied des touristes et de développer des navettes permettant de diminuer le nombre d'autocars. Elle salue d'ailleurs l'installation des Écolobus : « c'est assez formidable ça. Les gens se sont permis de se promener dans la ville... tu sais les gens âgés qui ont moins de mobilité sont permis de se promener d'un site à l'autre par ce service-là. Ça c'est assez extraordinaire » (32 min. 21 sec.).

5.9. Facteurs influençant les perceptions

Comme on peut le constater, les perceptions sont subjectives, propres à chaque individu, dépassant le simple fait de comprendre une réalité. Pour un individu, la perception implique une certaine activité qui fait en sorte qu'il y a une sélection et une mise en ordre des éléments vus ou vécus. Cette démarche implique un choix dépendant d'une série d'éléments sociaux et culturels.

Dans cette étude, il a été possible de distinguer des éléments qui pouvaient influencer la perception que les intervenants rencontrés ont concernant le développement touristique dans le Vieux-Québec. Il s'agit des constatations qui ont pu être dégagées de leur discours. Il est impossible d'attribuer la perception du développement touristique à un seul facteur. Les interrelations, en plus des expériences qui n'ont pas été mentionnées par l'intervenant pendant l'entrevue, construisent la perception. La figure 5.1. fait la démonstration des propos en modélisant l'analyse réalisée dans ce chapitre.

Figure 5.1. Facteurs influençant la perception du développement touristique



- Emplois

La plupart des intervenants, outre Louise Mercier, occupent un emploi hors de l'organisation qu'ils représentent ou ont un titre professionnel qui est leur est propre. Leur spécialisation peut influencer les perceptions envers le tourisme. Par exemple, Frédéric Smith est un chargé de projets pour la CCNQ, mais il est d'abord et avant tout un historien. Il est l'intervenant qui s'est montré le plus catégorique concernant le danger et les impacts pouvant nuire au patrimoine. Néanmoins, Gaston Deschênes, qui est aussi historien de formation, ne s'est pas exprimé totalement dans le même sens que Smith. Il s'est montré plus optimiste et positif.

Un autre exemple concernant l'emploi est celui qu'occupe Anne Guérette. En effet, étant conseillère municipale, elle a davantage discuté des actions de l'administration municipale et du maire que l'ensemble des intervenants. De plus, ses commentaires sur le patrimoine et ses projets sont fortement teintés par sa formation d'architecte. Quant à son collègue Alexandre Loubier, il avoue lui-même que sa perception est influencée par son travail en maçonnerie. Son regard sur les événements se porte davantage sur le terrain et les bâtiments et s'éloigne des enjeux politiques et théoriques.

- Vision du patrimoine

Cet aspect fait partie intégrante des éléments qui vont influencer la perception envers le tourisme. Certes, tous les intervenants ont déploré la situation actuelle du patrimoine dans le Vieux-Québec et ont mentionné que le tourisme pouvait contribuer à sa dégradation. Néanmoins, les intervenants qui ont décrit la situation du patrimoine de manière plus négative ont évoqué le développement touristique davantage comme un élément problématique.

- Âge

Ce facteur joue un rôle dans la perception du développement touristique. D'un point de vue technique, les intervenants les plus jeunes, Anne Guérette, Alexandre Loubier et Frédéric Smith, étaient dans l'incapacité de développer beaucoup au sujet de l'inscription de l'arrondissement historique sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, vu leur jeune âge à cette époque. Parmi les intervenants, ils sont ceux qui ont émis le plus de suppositions envers certains événements ou changements dans le tourisme. Néanmoins, leur vision des événements du passé n'est qu'une représentation de ce qu'ils sont aujourd'hui, et ce, peu importe l'âge des interviewés. En somme, un événement ne peut être décrit aujourd'hui comme il le fut autrefois.

puisque d'autres éléments sont venus en altérer la perception. Pour avoir un témoignage authentique, par exemple de l'époque de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial, il m'aurait fallu obtenir un enregistrement datant de cette époque.

- Lieu de résidence

Le lieu de résidence influence directement la perception des intervenants. Tous les intervenants, sauf Louise Mercier et Anne Guérette, vivent ou ont déjà vécu dans le Vieux-Québec. En ce sens, le discours sur les problèmes reliés au patrimoine et au tourisme dans le secteur est davantage teinté par la réalité. Les intervenants vivant dans le quartier, tels que Denis Angers et Louis Germain, sont plus conscients des problématiques, puisqu'ils les ressentent au quotidien.

Conclusion

Les perceptions varient selon les intervenants. En ce qui a trait à celles envers le tourisme dans le Vieux-Québec, il est possible de constater plusieurs différences, mais aussi des points convergents entre les intervenants qui essaient de protéger le patrimoine dans le secteur. De ce fait, voici les points saillants qui résument bien les idées générales.

Tout d'abord, plusieurs intervenants se sont montrés agréablement surpris qu'on leur demande leur opinion sur le tourisme. En ce sens, plusieurs participants ont fait part de leur appréciation quant au processus de réflexion sur la problématique du développement touristique dans le Vieux-Québec.

La perception envers le patrimoine est revenue sans cesse, et ce, sans même qu'il y ait de questions posées à ce sujet. Cela peut être compréhensible, puisqu'il constitue la préoccupation principale des interviewés. Il a été possible de dégager plusieurs points communs sur la situation patrimoniale de la ville. Tous les intervenants ont montré de l'inquiétude envers le patrimoine à Québec. L'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Québec et les démolitions sur la Grande-Allée sont les cas qui semblent problématiques pour les groupes de sauvegarde. De plus, l'exemple de l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul est reconnu comme une erreur à ne pas répéter. Ces faits et la situation générale démontrent, selon les groupes de sauvegarde, un laisser-aller de la préservation des bâtiments dans la ville et surtout dans l'arrondissement historique.

Le tourisme, de manière générale, est essentiel pour le Vieux-Québec, mais il s'avère une menace dans son état actuel. Une des raisons en serait sa trop grande concentration dans le secteur historique. De plus, plusieurs intervenants ont affirmé que l'arrondissement historique devenait une attraction touristique du type de *Disneyland*. Ils ont aussi déploré la piètre qualité de l'offre et du produit touristique dans la ville et dans le Vieux-Québec. Néanmoins, la majorité des groupes estiment que le tourisme aide à entretenir les bâtiments et à éviter la décrépitude de l'arrondissement historique. De plus, le tourisme culturel est très bien perçu et est vu comme une solution pour le secteur. Au-delà de ces deux derniers aspects, il a été difficile pour les intervenants de voir d'autres avantages liés au tourisme.

La perception concernant les touristes varie beaucoup selon les groupes rencontrés. Certains affirment qu'ils sont nécessaires et qu'ils ne représentent pas nécessairement le cœur du problème. D'autres groupes affirment le contraire. Cependant, ceux-ci nuancent en précisant que les touristes ne sont pas tout le temps le problème réel, mais qu'il s'agit plutôt de leur nombre et du manque de sensibilisation de la part des élus. Plusieurs intervenants affirment que le type de touristes a changé

et que ce changement a un impact tant sur le secteur que sur le produit touristique. En outre, la plupart des groupes rencontrés estiment qu'il y a une plus grande présence de touristes québécois. Les touristes sont donc perçus, en grande majorité, comme un « mal nécessaire sympathique ».

La thématique des acteurs a soulevé les passions parmi les groupes de sauvegarde rencontrés. Presque tous les groupes disent qu'il y a un manque de concertation entre les divers acteurs. Cette lacune est aussi sentie au niveau des porte-parole de la cause patrimoniale ainsi qu'au niveau de la relève. Ensuite, tous les intervenants jugent inacceptables les actions de l'administration municipale en matière de tourisme et de patrimoine. Cela concerne principalement la mentalité d'investir dans les grands événements et le tourisme de masse, ainsi que la méconnaissance des autorités en matière de patrimoine. La course du Red Bull Crashed Ice ressort parmi les groupes comme l'exemple problématique des grands événements. En raison aussi des actions et des propos du maire, certains groupes estiment qu'ils vivent une vague de discrédit. Bref, l'administration actuelle semble causer bien des soucis aux groupes de sauvegarde du patrimoine.

Un aspect reliant le patrimoine et le tourisme dans le Vieux-Québec est l'inscription de celui-ci sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cependant, il y a une division entre les groupes concernant l'impact de cette inscription sur l'augmentation du tourisme dans le secteur historique. En effet, certains avancent que cela constitue un élément attractif alors que d'autres estiment le contraire. Enfin, quelques intervenants envisagent que le Vieux-Québec perdra son statut de patrimoine mondial si la situation actuelle perdure. En conclusion, le statut accordé par l'UNESCO est loin de faire l'unanimité auprès des groupes rencontrés.

Les opinions sont très partagées concernant l'avenir du tourisme et du patrimoine dans le Vieux-Québec. L'espoir et la crainte se font face. Plusieurs espèrent que la situation va s'améliorer et les autres en doute. Afin de changer la

situation, les groupes rencontrés ont proposé certains éléments. Par exemple, quelques intervenants suggèrent de miser sur une offre et un produit touristique plus haut de gamme grâce, entre autres, au tourisme culturel. Par ailleurs, des groupes estiment qu'il serait pertinent de s'asseoir et de discuter davantage avec l'industrie touristique afin de résoudre certains des problèmes soulevés. Quoique divisés, les groupes semblent tout de même prêts à discuter et à s'allier pour trouver des solutions visant un avenir meilleur pour le Vieux-Québec.

CHAPITRE VI

D'UNE PERCEPTION À L'AUTRE : UN CHANGEMENT DURABLE

Les perceptions sont subjectives, propres à chaque individu, et dépassent le simple fait de comprendre une réalité. Tel que démontré, chaque intervenant possède sa perception unique du tourisme dans le Vieux-Québec : certaines sont positives, d'autres non. Une fois obtenus, les commentaires et les idées des groupes de sauvegarde du patrimoine peuvent être utilisés à plusieurs fins. Préalablement, le changement de leurs perceptions négatives serait à envisager afin de maximiser les efforts pour intégrer les groupes dans la discussion d'un développement touristique durable.

6.1 Changement des perceptions

Les groupes de sauvegarde du patrimoine se sont exprimés sur le tourisme à Québec et dans son arrondissement historique. Après analyse, il est possible de constater qu'il existe une relation amour-haine entre le tourisme et les groupes rencontrés. D'un point de vue général, le tourisme est perçu comme une activité essentielle pour l'économie de la vieille capitale. Certains intervenants y voient même un moyen de financer la préservation des bâtiments. Cependant, les aspects positifs se limitent à cela. Les groupes rencontrés ont démontré une attitude négative envers le tourisme dans sa forme actuelle : le tourisme événementiel. D'autres formes de tourisme, tel le tourisme culturel, sont bien perçues. Afin de diminuer les frictions et améliorer la relation entre le patrimoine et le tourisme, serait-il possible d'agir afin de changer les perceptions globalement négatives des groupes de sauvegarde ?

Modifier les perceptions négatives apporte plusieurs effets bénéfiques. D'abord, cela peut permettre de créer un équilibre dans la relation du patrimoine et du tourisme. Améliorer des perceptions évite des tensions inutiles entre ceux qui protègent la ressource et ceux qui l'utilisent, que ce soit l'industrie touristique ou les touristes. Finalement, la modification des perceptions des intervenants envers le tourisme pourrait permettre d'améliorer l'utilisation de la ressource.

La relation entre le patrimoine et le tourisme est perçue quelquefois comme un dialogue (Lazzarotti, 2003 ; Morisset, 2010b). Ces deux entités se côtoient et se complètent, mais dans le cas du Vieux-Québec, cela ne se fait pas toujours de façon harmonieuse. Pour rééquilibrer la relation et changer les perceptions, serait-il possible d'établir un dialogue entre les groupes de sauvegarde du patrimoine et l'industrie touristique ?

Tout d'abord, il serait nécessaire que les groupes de sauvegarde du patrimoine discutent entre eux. Sans le savoir, plusieurs des intervenants partagent des idées, des préoccupations et des projets, mais affirment qu'il y a un manque de concertation. De plus, aucun ne semble prendre les choses en mains. Pourtant, en se regroupant, leur force d'action et de persuasion serait certainement plus importante devant les instances publiques et l'industrie touristique. Bref, avant de s'adresser aux autres, c'est-à-dire aux acteurs du monde du tourisme, il faudrait que les groupes trouvent un espace commun de dialogue.

Afin de favoriser les dialogues entre les groupes de sauvegarde du patrimoine et les divers acteurs de l'industrie touristique, il serait pertinent d'organiser des tables de concertation. Cette solution semble simple, mais elle pourrait être à la base d'un changement de perception chez les groupes touristiques et patrimoniaux. En échangeant à propos des diverses préoccupations et de leurs enjeux réciproques, leur méconnaissance mutuelle pourrait s'atténuer. Les groupes de sauvegarde du patrimoine affirment, pour la plupart, avoir une mauvaise connaissance du tourisme.

Pourtant, ils émettent des commentaires négatifs sur ce domaine. Une ignorance des faits et des réalités peut amener à porter des jugements sans fondement. Or, en échangeant avec les acteurs de l'industrie touristique, les groupes pourraient combler cette lacune au niveau des connaissances. Encore faut-il que les groupes veuillent rencontrer les acteurs du milieu touristique, tel l'Office du tourisme de Québec. Il y aurait tout de même une ouverture de leur part, puisqu'ils disent qu'ils seraient prêts à s'allier pour discuter avec l'industrie dans le but de trouver des solutions pour un avenir meilleur dans le Vieux-Québec.

L'établissement d'une table de discussion entre les intervenants du milieu reste un pari risqué. Plusieurs facteurs peuvent entraver la réussite d'un tel projet. Tout d'abord, il est nécessaire que l'industrie touristique et l'administration municipale veuillent bien se présenter pour discuter. Cependant, l'OTQ est gérée à l'administration municipale, ce qui peut causer un problème. Selon les données recueillies, les groupes de sauvegarde se sentent dévalorisés et négligés par la Ville, ce qui pourrait nuire aux échanges entre les deux partis. Cet aspect pourrait aussi décourager les groupes de sauvegarde à se présenter, de peur d'une vague de discrédit ou de fermeture de la part de leurs opposants.

Une rencontre pourrait changer la perception des groupes de sauvegarde envers la méconnaissance patrimoniale imputée à l'administration Labeaume. Si les intervenants s'estiment de meilleurs connaisseurs que les responsables municipaux, partager leurs savoirs ne pourrait qu'être profitable pour tous. Néanmoins, il est essentiel que chacun soit prêt à faire des compromis afin de faire évoluer favorablement la relation entre le patrimoine et le tourisme dans le Vieux-Québec. Être ouvert à faire des compromis est l'un des aspects primordiaux qui peut soit faire réussir un projet touristique, soit augmenter les conflits entre les groupes.

6.2. Notion d'acceptabilité sociale

Il a été démontré que les groupes de sauvegarde estiment le tourisme essentiel, mais le voient aussi, dans sa forme actuelle, comme une menace, voire un danger pour le quartier historique. Par la discussion et les rencontres, il serait possible de mieux connaître les problèmes, les enjeux et les défis auxquels font face les divers groupes de sauvegarde du patrimoine et l'industrie touristique. Mieux se connaître aide à dissiper les préjugés et les mauvaises perceptions. Ainsi, il y aurait des possibilités de développer des projets touristiques communs ou d'améliorer ceux existants qui posent actuellement problèmes. Ce type de projet s'intègre dans le principe de la notion d'acceptabilité sociale.

La notion d'acceptabilité sociale est directement liée à la prise en compte des impacts qu'un projet peut avoir sur la vie ou la qualité de vie d'un milieu, de ce fait sur l'utilisation des biens et des activités humaines. Comme le mentionnent Julie Caron-Malenfant et Thierry Conraud (2009 : 14), cette notion est le « résultat d'un processus par lequel les parties concernées construisent ensemble les conditions minimales à mettre en place, pour qu'un projet, programme ou politique s'intègre harmonieusement, et à un moment donné, dans son milieu naturel et humain ». Ainsi, l'acceptabilité sociale est « l'acceptation anticipée d'un risque à court et à long terme qui accompagne, soit un projet, soit une situation » (CPEQ, 2012 : 2). Ce concept théorique est de plus en plus utilisé dans les projets à grande échelle, comme dans les domaines forestier, minier et éolien, lors d'un processus de concertation. Le développement touristique peut avoir des conséquences directes sur l'ensemble des utilisateurs d'un territoire. De plus, les groupes de sauvegarde perçoivent ce développement comme une menace à la structure urbaine patrimoniale. Dans ce contexte, il serait pertinent d'intégrer davantage la notion d'acceptabilité sociale dans le processus de création touristique.

Les groupes de sauvegarde du patrimoine, malgré leurs oppositions envers certains aspects du développement touristique à Québec, semblent relativement silencieux sur la place publique. Ce silence ne constitue pas nécessairement une acceptation sourde des conditions actuelles. Il est plutôt le reflet d'un manque de moyens de communication pour exprimer son insatisfaction (Rousseau, 2008). Donc, la création de tables de concertation selon la notion d'acceptabilité sociale donnerait la possibilité aux groupes de mieux communiquer et de modifier leurs perceptions négatives.

À prime abord, cette démarche de concertation et de consultation peut laisser présager le ralentissement de l'échéancier d'un projet. Sur ce point, le Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ, 2012 : 3) rétorque que : « cet investissement initial peut éviter des retards encore plus considérables ainsi que le développement de situations acrimonieuses par la suite. Il importe de voir la consultation comme une condition de succès d'un projet et non un frein. De plus, la démarche permettra d'effectuer les ajustements à moindre coût en aval ». Effectivement, des changements à un projet sont beaucoup plus coûteux lorsqu'ils sont intégrés plus tardivement dans le processus d'exécution.

Stéphane Arditi (2008 : 8) offre quelques suggestions en vue de maximiser les chances de réussite d'une concertation :

- Commencer la concertation le plus tôt possible et s'appuyer sur des études en amont des projets (éviter les situations de crise ou de pression par l'urgence) ;
- Impliquer un large panel d'acteurs et utiliser des méthodes d'animation faisant place à la délibération (éviter l'enchaînement « décider -> annoncer -> défendre ») ;
- Associer les partenaires du début à la fin du projet, c'est-à-dire poursuivre la concertation lors de l'exploitation et du suivi des résultats ;

- Favoriser l'évolutivité des solutions pour tenir compte des innovations réglementaires et techniques (éviter d'être « pieds et mains liés » sur le long terme) ;
- Renoncer à l'unanimité mais promouvoir des solutions de proximité responsabilisantes sur lesquelles les citoyens peuvent sentir une certaine influence.

Ainsi, il y aurait un moyen d'amener les groupes de sauvegarde du patrimoine à s'exprimer et à changer quelques-unes de leurs perceptions négatives. En les concertant dans les projets selon la notion d'acceptabilité sociale, les intervenants touristiques pourraient mieux connaître les enjeux de la ressource qu'ils exploitent et que les groupes de sauvegarde protègent : le patrimoine. Dès lors, quelle serait l'utilisation concrète des perceptions recueillies dans cette recherche ?

6.3. Utilisation des perceptions des groupes de sauvegarde du patrimoine

Mieux connaître la perception de ces groupes peut aider à bâtir un développement touristique plus durable. Sachant que les groupes de sauvegarde protègent l'environnement bâti, vivent sa réalité, et qu'ils connaissent – pour la plupart d'entre eux – très bien l'aspect socioculturel du secteur, il serait pertinent que l'industrie touristique les considère davantage afin de réussir un développement plus efficace et durable. Économiser la ressource – le patrimoine dans le cas du Vieux-Québec – est nécessaire à l'industrie touristique pour réaliser des profits, puisque c'est le principal attrait de la ville. La préserver se révélera plus rentable à long terme et cette préservation sera bénéfique à tous. Cependant, comment faire pour ne pas tomber dans la simple rhétorique du développement durable ?

6.3.1. Partons de la base : qu'est-ce que le développement durable ?

Dans la présente recherche, c'est la définition du développement durable émise par le rapport Brundtland (CMED, 1989) qui est privilégiée. Ce rapport définit le développement durable comme un développement qui permet « [...] de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs » (CMED, 1989 : 10). Cette définition étant la plus souvent employée, elle est aussi la base de celle utilisée par les gouvernements canadien et québécois, et celle développée par la Ville de Québec, où se situe la présente étude de cas.

Donc, la Ville de Québec voit aussi le développement durable comme : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Ville de Québec, 2005 : 23). Il s'ensuit alors une série de principes qui établissent que :

Les actions retenues doivent s'insérer dans une approche de solution globale. Une telle approche repose sur la vigilance des acteurs qui interviennent dans le développement urbain pour qu'une évaluation des impacts des projets de développement sur le milieu naturel et la santé précède leur réalisation... (de même que) l'ensemble des coûts et des bénéfices engendrés par le développement (Ville de Québec, 2005 : 23).

Bref, le but ultime du développement durable est d'atteindre l'équilibre de l'interdépendance entre les besoins environnementaux, sociaux et économiques, pour le présent ainsi que les générations futures.

6.3.2. Et le lien avec le patrimoine ?

La possible relation entre le patrimoine et le développement durable est de plus en plus admise en milieu urbain. Les sphères sociale et économique ont été assez

vite reconnues, mais celle de l'environnement a été plus tardive à se faire accepter. Comme le souligne Xavier Greffe (2010 : 2), il est perçu, aujourd'hui, que la qualité des villes dépend – en grande partie – de la manière dont le patrimoine est placé en harmonie avec les autres espaces et bâtiments. Cet auteur explique que le sujet de l'environnement ne peut être diminué à l'unique domaine du milieu physique ou naturel : « Étudier et conserver les vestiges du passé aide à comprendre les trajectoires du changement de l'environnement et du paysage, la possibilité de créer de meilleures conditions pour l'avenir » (Greffe, 2010 : 2). Ainsi, une réutilisation adaptée – en opposition à la démolition qui est souvent proposée – peut être profitable sur les plans de l'économie des ressources non renouvelables, de l'environnement et de la valorisation d'une espace.

Le patrimoine et le développement durable sont deux notions qui comportent certaines similitudes. Isabelle Garat, Maria Gravari-Barbas et Vincent Veschambre (2008 : par. 4) mentionnent que ces deux notions expriment la même volonté de mieux intégrer dans le temps, de mieux articuler le passé, le présent et le futur des sociétés, dans une logique de transmission et de solidarité intergénérationnelle. Toutefois, cela peut devenir un enjeu de taille pour une ville, car il y aura une confrontation entre son développement urbain et la volonté de préserver son patrimoine (Stein, 2011: 62). Ainsi, rejoignant ce que disait Greffe, cela nécessite la sauvegarde de quelques tissus urbains en respectant l'intégrité du site, autant par ses formes, son paysage et ses usages. L'importance de combiner la sauvegarde du patrimoine aux autres politiques d'aménagement (aménagement des espaces publics, gestion de la mobilité, embellissement urbain, etc.) devient évidente. Il s'agit d'intégrer les diverses dimensions morphologiques (connexion entre les segments par exemple), de structurer les opérations dans le temps et de veiller aux relations transversales et aux échanges de compétences entre les acteurs concernés.

6.3.3 Et le tourisme durable dans tout ça ?

Les villes historiques, telles que Québec, ne sont que dans de très rares cas monofonctionnelles. Elles desservent une multitude de consommateurs qui gravitent dans le secteur pour plusieurs motifs (loisirs, travail, études, etc.). La cohabitation des différentes activités et fonctions peut engendrer des synergies aux impacts variés. Des questions techniques et politiques peuvent apparaître, principalement dans le cas de conflits entre les fonctions et les usages se révélant incompatibles dans un même lieu. Dans le cas d'un développement touristique, le tourisme durable constitue : « l'une des approches permettant d'aborder de manière intégrée l'ensemble de la problématique de l'interface entre le tourisme et l'environnement urbain » (CIRUR, 2005 : 5). Ainsi, il serait possible d'atténuer les impacts négatifs tout en valorisant une synergie entre les sphères économique, sociale et environnementale.

Comme pour le développement durable, les principes du tourisme durable impliquent généralement les dimensions économiques, environnementales et sociales (Swarbrooke, 1999). Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT, 2006), le tourisme durable ne se restreint pas seulement à l'écotourisme ou au tourisme culturel, mais il s'applique à toutes les formes de tourisme :

Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir à long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects. Le tourisme durable est un tourisme qui :

- exploite de façon optimum les ressources de l'environnement ;
- respecte l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil ;
- offre à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques. (OMT, 2006)

Le tourisme et le développement durable doivent aller de pair. Gérard Beaudet (2004 : par. 9) souligne que non seulement les instances décisionnelles mettront davantage de soin à la planification des nouveaux équipements touristiques et des nouveaux espaces, en relation aux capacités de charge et au respect des qualités paysagères, patrimoniales ou environnementales intrinsèques, mais ils amorceront la revitalisation de nombreux sites affectés par un vieillissement précoce et une baisse de fréquentation. De plus, la promotion de sites du patrimoine mondial, comme le Vieux-Québec, apparaît compatible avec une approche de développement durable. Néanmoins, il est nécessaire que la promotion et l'attractivité ne soient pas trop élevées et qu'elles doivent être contrôlées. Pascale Marcotte et Laurent Bourdeau (2010 : 285) résumant bien l'idée : tout réside dans la croissance de la fréquentation du site, sans quoi la ressource patrimoniale en sera affectée.

L'application du tourisme durable en ville n'est pas nécessairement fréquente. Ce n'est pas toujours faute d'ambition, mais il y a trop souvent un manque de leadership et d'expertise ou d'un modèle de gouvernance efficace pour encadrer le développement de cette forme de tourisme.

Il ressort des recherches effectuées pour ce mémoire que les instances décisionnelles tant municipales que provinciales, ainsi que l'industrie touristique, gagneraient à considérer l'opinion des groupes de sauvegarde du patrimoine, puisque cette industrie dépend d'un environnement naturel et authentique de qualité. La problématique de l'industrie touristique est la suivante : peut-on y voir une véritable notion de « durabilité » sans connaître les réalités auxquelles sont confrontés l'environnement et le milieu social ? Les idées et l'implication des groupes de sauvegarde du patrimoine seraient fortement à considérer pour arriver à régler le problème.

6.4. Le tourisme culturel, une solution ?

Existe-il une solution parfaite pour un tourisme durable dans un quartier historique ? Il est difficile d'émettre un projet final et immuable pour un quartier, puisque le tourisme est un phénomène toujours en mouvance et dont l'utilisateur est un être assez imprévisible : l'humain. Néanmoins, dans la situation actuelle, il y a beaucoup d'améliorations qui pourraient être apportées au développement touristique dans le Vieux-Québec. Plusieurs intervenants rencontrés ont proposé des solutions en réaction au type de tourisme favorisé par l'Office du tourisme et l'administration municipale – les grands événements – qu'ils considèrent comme nocif. Une solution qui semble faire l'unanimité est de développer davantage le tourisme culturel. Est-ce que cela pourrait être une option envisageable ?

Le tourisme culturel semble être une bonne solution pour un quartier historique. Pour Jean Van Der Borg (2002 : 632), ce type de tourisme répond à la recherche d'une compatibilité entre le développement de l'industrie touristique et la préservation du patrimoine. De plus, ce type de tourisme est en croissance, puisque de plus en plus de pays estiment que la culture est un avantage concurrentiel et majeur pour leur industrie (Marcotte et Bourdeau, 2010 : 275). Le tourisme culturel peut donc être un atout capital, autant en ce qui touche le patrimoine que l'économie.

David Mendel¹⁰ a publié, en 2011, une étude sur le tourisme culturel dans le Vieux-Québec. À la suite d'une réflexion ayant reçu un accueil favorable de la part d'un large échantillonnage, Mendel fut tenté de croire « qu'il y a une réelle convergence d'intérêts entre les institutions culturelles, les gens d'affaires et les résidents du Vieux-Québec, et donc une opportunité de s'unir autour d'une vision

¹⁰ Président de Visites Mendel, qui, depuis 1984, organise des visites et des programmes culturels pour une clientèle haut de gamme. Il est aussi le président de la Fondation de la cathédrale Holy Trinity, ainsi que membre du Comité consultatif du patrimoine religieux de la Ville de Québec. Il est l'auteur du livre *Québec, Ville du patrimoine mondial* publié en 2009 par les Éditions Sylvain Harvey en collaboration avec la Commission de la capitale nationale du Québec. Il réside dans un bâtiment patrimonial situé dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec depuis 1979.

commune : une approche renouvelée du tourisme culturel qui serait à la fois profitable et durable » (Mendel, 2011 : 3).

Au niveau international, *La Déclaration de Paris sur le patrimoine comme moteur de développement* (ICOMOS, 2011 : 4) mise sur l'importance du tourisme culturel comme moteur d'un développement durable et de l'implication des groupes locaux dans un développement touristique durable. Voici quelques énoncés le démontrant :

- Associer et intégrer la conservation et la préservation du patrimoine au sein du développement du tourisme culturel ; préserver la ressource culturelle comme fondement et capital du développement du tourisme sur le long terme, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA).
- Placer l'authenticité au cœur du développement du tourisme culturel et de la croissance des stratégies d'interprétation et de communication ; favoriser une interprétation fondée sur une approche scientifique et sur des inventaires fiables, évitant les « voyages dans l'hyper-réalité » qui sont une dérive réductrice des valeurs patrimoniales.
- Favoriser l'appropriation par les populations locales de leur patrimoine et des projets touristiques ; encourager leur autonomisation et leur participation à la conservation du patrimoine, aux processus de planification et aux prises de décision. La participation des habitants, avec leur perception propre, leurs priorités et leurs orientations est une des conditions préalables au développement du tourisme durable.

Il y aurait semble-t-il déjà une ouverture au sein des différents acteurs des secteurs patrimoniaux et touristiques, tant au niveau local qu'international. Cette idée de miser davantage sur le tourisme culturel et haut de gamme est aussi avancée par

plusieurs participants à ce mémoire afin de trouver un équilibre au niveau de la vie de quartier et pour contrebalancer les problèmes du tourisme événementiel.

-Anne Guérette :

Ce qui devrait dominer c'est justement le tourisme culturel [...], je pense, ils nous ont présenté une étude qui fait la preuve hors de tout doute que le tourisme culturel est beaucoup plus payant. Premièrement, le touriste qui vient pour la culture vient plus longtemps. Le touriste qui vient pour la culture dépense plus d'argent et le touriste qui vient pour la culture n'a pas besoin d'avoir des policiers, des gardiens de sécurité, des contournements de voies, de route, de transports, de ramassage de déchets parce qu'il est réparti tout naturellement. (7 min. 10 sec.)

-Denis Angers :

Québec devrait développer davantage des produits de sophistication, de qualité. (34 min. 55 sec.)

-Louis Germain :

Ce qui faut faire c'est de le contrôler, pas le contrôler dans le sens mettre des barrières, mais le canaliser pas s'inscrire, Québec, pas comme une destination, j'veux pas avoir l'air snob, mais populaire, mais vraiment un choix haut de gamme de tourisme. (49 min. 30 sec.)

[...] Alors, nous autres, la seule réaction qu'on peut avoir dans tout ça, dans le VQ, c'est de s'organiser pour que le tourisme qu'on a fasse appel à une minorité de personnes, plus riches. Donc tourisme de qualité. Alors, il va y en avoir moins, et plus d'argent. (1 h 1 min.)

-Louise Mercier :

Je pense que il y a comme l'équilibre à trouver entre l'événementiel qui a sa place dans la ville, qui a toujours eu sa place dans la ville, mais entre le nombre d'événements [...] donc moi je pense qu'il faudra pas que le tourisme augmente, il faudra peut-être qu'il soit plus réparti dans l'année et plus culturel. (39 min. 13 sec.)

Pour plusieurs des intervenants rencontrés, le développement touristique devrait donc miser davantage sur le tourisme culturel, puisqu'il serait plus rentable que le tourisme de masse et événementiel sans engendrer tous les désagréments de ce dernier. Le fait de rehausser la qualité de l'offre et du produit à Québec pourrait attirer une clientèle moins « instantanée » et des dépenses plus significatives. Ainsi, miser sur le tourisme culturel permet d'avoir des touristes qui vont rester plus longtemps, dépensant ainsi davantage dans l'hôtellerie, les restaurants et dans les activités, cherchant à vivre une expérience plus authentique et à respecter l'esprit du quartier.

Cet aspect est aussi rapporté dans l'étude de Mendel : « Rappelons que ces touristes culturels, ceux qui dépensent le plus, viennent majoritairement à Québec surtout pour visiter notre arrondissement historique et son riche patrimoine architectural [...] Ils veulent un authentique milieu de vie dans un environnement historique » (2011 : 13). Pour aider à développer le tourisme culturel, Mendel, propose deux pistes de solutions.

1. Création d'un fonds pour les grandes expositions :

Les grandes expositions durent plusieurs mois et ne requièrent pas le contrôle des foules comme il est nécessaire de le faire lors des festivals et des autres événements ponctuels. Ce type ne cause pas, non plus, de bruit dans les quartiers résidentiels (Mendel, 2011 : 11). Le fonds servirait à attirer ou à organiser des expositions de calibre international.

2. Création d'un fonds pour les édifices patrimoniaux, particulièrement pour les églises de la Vieille-Ville :

Pour Mendel, il devrait y avoir une alliance naturelle entre le tourisme et le patrimoine, puisque ce dernier constitue l'attraction majeure du Vieux-Québec. Il propose qu'une partie de l'argent soit automatiquement prise de l'industrie touristique par le biais de la taxe de l'hébergement.

Néanmoins, il y a une nuance à apporter. La culture est une notion très large. Sa définition peut se décliner à l'infini et varie dans le temps et dans l'espace. La vision proposée par les intervenants du tourisme culturel comme étant sur un tourisme haut de gamme mettant en avant plan la mise en valeur du patrimoine est un peu réductif. Les grands événements et les festivals peuvent être des éléments constitutifs du tourisme culturel. Le Carnaval de Québec ne se veut-il pas un reflet de la culture hivernale de la capitale?

Adopter la solution de développer le tourisme culturel doit s'ajouter à la clientèle et au marché. En effet, il est pertinent de développer le segment haut de gamme et de qualité pour tourisme culturel puisqu'il est plus rentable. Cependant, cela ne serait-il pas limitatif et diminuerait-il pas l'accessibilité aux autres segments de marché amateurs de culture? Une idée à envisager pourrait, par exemple, de rendre les expositions et les attraits davantage accessible en basant le prix d'entrée, mais d'offrir des produits connexes plus haut de gamme.

Conclusion

Les perceptions recueillies dans cette étude permettent d'établir une relation d'amour et de haine entre les groupes de sauvegarde du patrimoine et le tourisme. Perçu comme un élément bénéfique pour le patrimoine, le tourisme est aussi considéré comme un élément dangereux pour le Vieux-Québec. En général, ce sont des perceptions négatives qui sont ressorties des entrevues. Il a été démontré que serait possible de changer quelques perceptions négatives envers le tourisme et que cela aurait des effets bénéfiques.

Il a été établi que le changement de perception peut s'effectuer par des rencontres et des discussions entre les groupes de sauvegarde et l'industrie touristique. La méconnaissance mutuelle entre les deux protagonistes, qui amène la

création de préjugés et de perceptions négatives, peut s'estomper. Cependant, il est primordial que les groupes se rencontrent avant toute démarche afin de mettre en commun leurs préoccupations et d'exercer une force commune et unie devant les décideurs touristiques.

Il est probable que certaines difficultés surgiront dans le processus de changement de perceptions des groupes de sauvegarde du patrimoine. En premier lieu, n'ayant pas rencontré les acteurs de l'industrie touristique dans cette étude, il n'est pas possible de savoir s'ils sont disposés à discuter avec le milieu patrimonial. De plus, la peur d'une vague de discrédit à leur endroit et la fermeture de la part de l'administration municipale peuvent soulever des craintes et résulter en un refus de collaboration de la part de groupes de sauvegarde du patrimoine. Néanmoins, ce genre de rencontre pourrait apporter des meilleures connaissances mutuelles, à la condition que tous les protagonistes concernés acceptent de faire des compromis.

Le processus de se rencontrer pour rétablir les relations et modifier les perceptions entre l'industrie touristique et les groupes de sauvegarde du patrimoine s'insère très bien dans le principe de l'acceptabilité sociale. Ce principe pourrait être la base d'une action commune visant à bâtir un développement touristique qui ne soit plus perçu comme une menace par les groupes de sauvegarde. Ainsi, les perceptions et les idées des milieux patrimoniaux peuvent être mises en application.

Le tourisme culturel pourrait faire l'objet d'une plus grande attention de la part de l'industrie touristique à Québec. Il est ressorti des entrevues que les groupes de sauvegarde proposent que l'on mise davantage sur ce type de tourisme. De plus, grâce à l'étude de Mendel, il a été démontré que les gens d'affaires de Québec sont favorables au tourisme culturel. L'idée n'est pas d'arrêter l'organisation de grands événements, mais de trouver un équilibre. Il y aurait ici une piste afin d'agir en concertation et d'appliquer la notion d'acceptabilité sociale. C'est une belle occasion

de développer une approche touristique à long terme, à la fois profitable et en adéquation avec les objectifs de développement durable.

CONCLUSION

Étudier la relation entre le patrimoine et le tourisme est complexe et exige de prendre en considération plusieurs acteurs, lieux, ressources, etc. Les quartiers historiques en milieu urbain, par exemple, sont aux prises avec plusieurs conflits d'usages qui peuvent mener des personnes à se regrouper pour protéger leur milieu. Pour parvenir à comprendre la relation entre ces deux notions, elle a été abordée dans ce projet sous l'angle des groupes de sauvegarde du patrimoine. Le terrain de recherche choisi est l'arrondissement historique du Vieux-Québec, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1985.

Dans cette recherche, la perception qu'ont les groupes de défense du patrimoine envers le développement touristique dans le Vieux-Québec a été analysée. Un recensement a été fait des arguments et du discours entretenus sur le tourisme par chacun des groupes rencontrés. De plus, les éléments qui influencent la perception des groupes ont été identifiés pour en arriver à établir une relation entre le développement du tourisme et la conservation du patrimoine dans une perspective de développement durable.

En vue d'atteindre ces objectifs, la méthodologie s'est inspirée de l'histoire et de l'ethnologie. La triangulation des données a permis d'amener l'information sous différents angles ou perspectives pour corroborer, éliminer ou illuminer un problème de cette recherche ; sans oublier que les biais causés par des erreurs de mesure ou d'interprétation sont limités lors de l'utilisation de cette méthode. En combinant les méthodes, les sources, l'investigation et les théories, la triangulation permet d'ouvrir la voie à des interprétations plus riches et plus crédibles. C'est dans ce contexte que s'inscrit la démarche méthodologique de ce mémoire.

Dans un premier temps, une recherche en archives a été effectuée. Les résultats obtenus ont permis d'établir les bases historiques du tourisme et de la protection patrimoniale à Québec. Par la suite, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées. Selon des critères préalablement établis, cinq groupes de sauvegarde du patrimoine ont été sélectionnés : Action patrimoine, Coalition Héritage Québec, Comité des citoyens du Vieux-Québec, Commission de la capitale nationale du Québec et Société d'histoire. Par la suite, une analyse de discours et de contenu a été réalisée. Grâce à la méthodologie employée il a été possible d'obtenir plusieurs résultats décrivant la relation du patrimoine et du tourisme dans le Vieux-Québec.

D'un point de vue historique, la protection du patrimoine est une action qui s'est étendue sur une longue période de temps dans ce terrain d'étude. Il est ressorti que cette action fut présente dès le XIX^e siècle avec le travail de sauvegarde et de revitalisation des fortifications par le gouverneur général Lord Dufferin. Au XX^e siècle, les nombreux débats et les consensus quant à la sensibilisation au patrimoine bâti du Vieux-Québec ont été animés par la participation des citoyens et des groupes, marquant ainsi le paysage et la trame urbaine du secteur historique. Ces actions de protection ont été menées dans des contextes bien différents. En effet, si la ville de Québec s'est vue transformée par d'importantes mutations associées au modernisme et à la croissance des banlieues, elle le fut aussi par les ferveurs d'un nationalisme canadien-français, dans les années 1960.

Quoi qu'il en soit, les efforts de conservation ont porté l'arrondissement historique du Vieux-Québec jusqu'à l'obtention du statut de ville du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985. Cependant, les débats et les luttes pour la préservation et la sauvegarde de ce patrimoine, maintenant reconnu internationalement, ne se sont pas estompés. Par ailleurs, le Comité des citoyens du Vieux-Québec – dans une volonté de dégager une vision commune du Vieux-Québec

s'articulant dans l'équilibre des usages festifs, institutionnels, résidentiels, touristiques et commerciaux – a créé les États généraux du Vieux-Québec. Cela a permis aux intervenants de divers milieux d'ébaucher une vision sur ce secteur.

Au point de vue touristique, la ville de Québec a vu émerger cette activité économique dès le début du XIX^e siècle. En effet, l'amélioration dans les transports a aidé à augmenter le flux touristique dans la ville et ses régions limitrophes. Prenant toute son expansion au XX^e siècle, le tourisme s'est accru, entre autres, grâce à l'augmentation des automobiles ainsi qu'à plusieurs événements d'envergure qui ont fait connaître la ville de Québec à l'échelle internationale. De plus, si les touristes du XIX^e siècle étaient davantage inspirés par le mouvement pittoresque, ceux du milieu du XX^e siècle ont des motivations bien différentes et se rapprochent beaucoup du paradigme du tourisme de masse actuel.

La période de l'après-guerre a marqué l'expansion du tourisme à Québec. En effet, la société de loisir en effervescence a continué à être valorisée, sans oublier qu'il y a eu des améliorations continues des moyens de transports. À partir des années 1980, les investissements en infrastructures touristiques se sont faits plus importants. En outre, l'inscription du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO a alors offert une valeur ajoutée à l'offre touristique du secteur.

Néanmoins, l'augmentation du tourisme ne s'est pas produite sans conséquences. L'accroissement des problèmes de circulation, du bruit et des prix sur l'immobilier sont quelques exemples des pressions que le tourisme a apportées au Vieux-Québec. Malheureusement, ces difficultés ne semblent pas s'être endiguées. Depuis le nouveau millénaire, la tendance a valorisé le tourisme événementiel, qui a augmenté en même temps que la pression sur le milieu résidentiel. Cependant, il est à espérer qu'avec *Québec : Destination internationale 2020* les décisions permettront

de diminuer la pression sur l'arrondissement historique et offriront à d'autres secteurs limitrophes la chance de bénéficier de plus grandes retombées touristiques.

À la suite de ce panorama historique de la situation patrimoniale et touristique de la ville de Québec et de son arrondissement historique, des entrevues ont été organisées avec les représentants des cinq groupes de sauvegarde du patrimoine mentionnés précédemment.

Plusieurs résultats intéressants ont ainsi été obtenus. Le patrimoine constitue pour les intervenants une source de fierté, mais aussi d'inquiétude. En effet, la crainte envers la situation patrimoniale actuelle est bien palpable, principalement envers les projets de l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu du Vieux-Québec et de démolition des immeubles religieux. Il en ressort aussi un grave laisser-aller en matière de restauration des bâtiments, qui aurait un impact direct sur la *Disneyfication* du secteur.

Le tourisme est vu, de manière générale, comme un élément essentiel pour l'économie du Vieux-Québec. Néanmoins, il constituerait aussi une menace dans son état actuel : il serait trop événementiel et trop concentré dans l'arrondissement historique ou sa périphérie. La plupart des groupes rencontrés nuancent leurs propos en expliquant que le tourisme aide à entretenir les bâtiments et à éviter la décrépitude de l'arrondissement historique. Hormis cet aspect, les intervenants trouvent difficilement d'autres avantages au tourisme pour le patrimoine. Certains des intervenants dénoncent même la piètre qualité de l'offre et du produit touristiques dans la ville et dans le Vieux-Québec. Afin d'améliorer la situation, l'option de favoriser le tourisme culturel est souvent mise de l'avant.

Quant à leur perception des touristes, elle est très variable. Néanmoins, il est possible d'affirmer que plusieurs intervenants attestent que le type de touristes a changé et que ce changement a un impact sur le secteur et le produit touristique.

Pareillement, ils remarquent que le problème concernant les touristes est en rapport avec leur nombre et le manque de sensibilisation de la part des élus.

S'il existe un fort point commun entre les groupes rencontrés, c'est bien celui de la désapprobation des actions de l'administration municipale sous la gouverne du maire Régis Labeaume. Ils estiment qu'il y a un manque flagrant chez les élus au niveau des connaissances patrimoniales et touristiques. Certains reprochent aussi à la mairie de jeter une vague de discrédit sur les groupes de pression. De plus, plusieurs désapprouvent totalement la volonté de miser sur le tourisme événementiel. Le Red Bull Crashed Ice est ressorti comme étant « l'exemple » problématique des grands événements. Cependant, la majorité des groupes jugent qu'il y a un manque de concertation entre les divers acteurs. Par ailleurs, l'absence d'un porte-parole dans leur milieu ainsi que le peu de relève nuiraient aussi à leur cause.

Pour ce qui est de l'impact du statut de ville du patrimoine mondial de l'UNESCO, les groupes sont divisés. Certains croient que ce label est important pour attirer des touristes, alors que d'autres groupes n'y voient aucun impact. Quelques intervenants vont même jusqu'à dire que le Vieux-Québec va perdre, voire devrait perdre, le statut accordé par l'UNESCO.

Finalement, les groupes ont été interrogés sur leur vision de l'avenir du Vieux-Québec et de son tourisme. Les discours sont très partagés : certains vont parler d'espoir, d'autres craignent le pire pour l'arrondissement historique. Cependant, quelques intervenants estiment que miser davantage sur le tourisme culturel pourrait contrer les effets néfastes du tourisme actuel. Il est à noter que plusieurs des groupes croient qu'ils devraient s'impliquer dans l'offre touristique et qu'il serait pertinent de s'asseoir et de discuter avec l'industrie touristique.

À travers les recherches et les entrevues, il a été possible de confirmer mes deux hypothèses de départ : la perception des groupes de sauvegarde envers le

développement touristique est influencée par la provenance des membres ainsi que par ce qu'ils protègent. La vision des acteurs est colorée par leur perception du patrimoine, leur milieu de vie, leur travail et leur âge. Ensuite, il a été démontré que mieux connaître la perception des groupes de sauvegarde du patrimoine peut tout simplement aider à bâtir un développement touristique plus durable. Effectivement, cela aide à comprendre la réalité du terrain et ainsi à préserver la ressource à long terme – le patrimoine –, ce qui est avantageux pour l'industrie touristique. De plus, la protection du patrimoine concorde avec les préceptes du développement durable, puisque ces deux notions sont reliées à la pérennité de la ressource et à la transmission de celle-ci aux autres générations. Cependant, il est nécessaire de trouver un moyen efficace pour parvenir à conjuguer ces deux concepts dans un contexte de tourisme durable. Une méthode envisagée est une concertation basée sur la notion de l'acceptabilité sociale. Celle-ci constitue un élément intéressant pour un projet comme le tourisme, qui peut soulever des craintes dans le milieu. Ainsi, un minimum de rencontres serait prévu avec tous les belligérants afin d'en arriver à un consensus.

Cette recherche a étudié la relation entre le patrimoine et le tourisme par la perception des groupes de sauvegarde. Une meilleure connaissance de celle-ci peut définitivement aider à développer un tourisme durable. Néanmoins, afin d'agir dans les préceptes de développement durable, il serait pertinent d'explorer les perceptions de l'industrie touristique envers le patrimoine et ceux qui le protègent. Ainsi, l'équilibre entre les deux antagonistes serait obtenu. De plus, afin d'appliquer de manière efficace la notion d'acceptation sociale, il est nécessaire d'entendre les deux parties et pas exclusivement ceux qui protègent le patrimoine.

Dans le cadre de cette étude, la perception de l'industrie touristique n'a pas été obtenue. Il serait pertinent d'aller à sa rencontre et de la connaître davantage afin de maximiser les chances de rencontres avec les groupes de sauvegarde du patrimoine.

Ses membres sont-ils ouverts à la discussion ? Ont-ils eux-mêmes besoin de changer leurs perceptions concernant les groupes de sauvegarde ? La découverte de leurs perceptions mutuelles aurait pu aider à comprendre cette contradiction.

Un autre angle qui pourrait être abordé concernant la relation du tourisme et du patrimoine est l'implication des groupes de sauvegarde dans l'offre touristique. Il serait intéressant de savoir quel type de produit ils offrent. Ces études éventuelles proposées sont intéressantes du fait qu'elles laissent la porte ouverte à plusieurs projets, et ce, peu importe la ville ou la région dans le monde.

ANNEXE A

GUIDE D'ENTREVUE

1. Information sur le participant

- Nom du participant
- Fonction dans l'organisme
- Nombre d'années de participation

2. Information sur l'organisme

Quand et comment est né l'organisme ?

- Pourquoi ?

Qui en sont les instigateurs ?

Quels sont le rôle et les principaux objectifs de l'organisme ?

Qui en fait partie ?

Quels sont le mode de fonctionnement, le système de prise de décision ?

Quel type de participation y est encouragé ?

Qui participe ?

L'organisme est-il visible dans le quartier et par quel(s) moyen(s) tente-t-il de se faire connaître de la population ?

3. Le développement touristique

Que représente le tourisme pour vous dans le Vieux-Québec ?

Pouvez-vous me parler des touristes dans le Vieux-Québec ?

Quels sont les avantages que le développement touristique apporte au patrimoine ?

Quels sont les désavantages que le développement touristique apporte au patrimoine ?

Comment qualifieriez-vous la relation entre le patrimoine et le tourisme dans le secteur ?

- Pourquoi ? Est-ce que cela a changé depuis 1985 ?

Le tourisme a-t-il augmenté depuis 25 ans ?

Si oui, pouvez-vous identifier l'impact de cette augmentation ?

Comment expliquez-vous cette augmentation ?

Est-ce que vous vous souvenez de l'inscription de Québec sur la liste du patrimoine mondial ?

Avez-vous observé un changement de fréquentation touristique à partir de ce moment ?

- Si oui, comment percevez-vous cette augmentation ?

Quel est votre point de vue sur les actions prises par la Ville de Québec pour le développement touristique du secteur ?

- Selon vous, ces actions ont-elles un impact positif ou négatif ?

Quels sont les acteurs, selon vous, du développement touristique dans le Vieux-Québec ?

Quels acteurs devraient s'impliquer ou être impliqués davantage dans la relation patrimoine/tourisme dans le Vieux-Québec ?

Avez-vous participé ou suggéré des changements concernant le développement touristique du Vieux-Québec ?

Est-ce vos suggestions et idées ont été écoutées par les acteurs du développement touristique? Comment vous sentez-vous face à cela ?

4. Perspective d'avenir

Comment voyez-vous le développement touristique du Vieux-Québec dans les dix prochaines années ?

- positif/négatif

- changements/améliorations/dégradation

Quelle sera l'implication de votre groupe (CCNQ, CCVQ, SHQ ou CPTRQ) ?

ANNEXE B

PRÉSENTATION DES GROUPES DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Action patrimoine

Le groupe Action patrimoine est fondé en 1975 sous le nom de « Conseil des monuments et sites du Québec » (CMSQ). La création de l'organisme s'est faite dans la foulée de la naissance de plusieurs groupes (notamment Héritage Montréal, qui a été créé la même année). C'est sur la base de préoccupations de citoyens et de professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, qui s'intéressaient à la question du patrimoine, que l'organisme fut fondé (Entrevue Louise Mercier, 2012). Le groupe a décidé de changer de nom en 2012. Cela s'est produit dans une volonté de dynamiser l'organisme et sa perception auprès des publics qu'il désire rejoindre, tel les élus, les aménagistes et tous ceux qui sont des acteurs sur le terrain, comme les citoyens et les individus qui s'intéressent au patrimoine (Entrevue Louise Mercier, 2012). D'abord limitée à la ville de Québec, la prétention de l'organisme est maintenant nationale et désire rejoindre le plus grand nombre de personnes.

Action patrimoine est un organisme privé à but non lucratif qui s'est donné comme missions de mettre en valeur, de protéger et de faire connaître les paysages culturels et le patrimoine bâti du Québec (Action patrimoine, s.d.). De ce fait, cette organisation mise sur des actions d'édition, d'éducation, d'intervention auprès des citoyens, des gouvernements, des institutions et des entreprises. Ainsi, Action patrimoine tente de sensibiliser une majorité de gens aux apports économiques, culturels et touristiques en lien avec la mise en valeur du patrimoine et sa sauvegarde.

Dans le but d'atteindre ses objectifs, Action patrimoine s'est pourvue d'outils en développant quelques champs d'activités. Par exemple, l'organisation a publié en 1982 le magazine *Continuité*. Elle souhaite ainsi diffuser la connaissance en matière de patrimoine. Comme autre activité de diffusion, le groupe organise, avec la collaboration du Musée national des beaux-arts du Québec, des conférences sur le thème du patrimoine et des paysages culturels (Bluteau, 1986 : 5; Action patrimoine, s.d.). De plus, Action Patrimoine remet annuellement ses prix soulignant la contribution à la mise en valeur et à la sauvegarde du patrimoine bâti et paysager au Québec (Cattapan, 2009). En 1995, l'organisation a créé la Fondation québécoise du patrimoine. Dirigée par France Pratte-Gagnon, cette fondation joue un rôle de catalyseur dans l'action patrimoniale en mettant à la disposition d'importantes ressources financières (Action patrimoine, s.d.). Par ces actions, le groupe tente de rejoindre le plus grand nombre de Québécois et de Québécoises.

Le groupe Action patrimoine a développé, pendant plus de 25 ans, des comités chargés d'émettre des *Avis et prises de positions* lorsque « la survie d'éléments significatifs du patrimoine bâti et naturel est en péril ou que la mise en valeur de ceux-ci est compromise » (Action patrimoine, s.d.). Les comités transmettent aussi de l'information sur leurs activités et sur l'actualité patrimoniale à travers, notamment, la chronique « Avis et prises de position » du magazine *Continuité*. C'est une forme d'activité qui a permis à l'organisation de se faire connaître lors de grands débats patrimoniaux. Par exemple, en 2006, le conseil s'est prononcé sur le projet d'implantation d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup (CMSQ, 2006 : 56), estimant que le projet soulève un problème de fond, soit le maintien de l'identité des lieux dans les processus de transformation des paysages culturels. Cependant, cette forme de prise de position n'est plus utilisée par l'organisation. (Entrevue Louise Mercier, 2012). Néanmoins, les textes *Avis et prises de positions* constituent une bonne source pour connaître les combats et les points chauds de la sauvegarde du patrimoine.

Le travail d'Action patrimoine touche d'autres sphères d'activités. L'organisation produit aussi des mémoires en lien avec des sujets importants de l'actualité patrimoniale. Par exemple, elle s'est prononcée sur le projet de loi 82 portant sur le patrimoine culturel. Une de ses recommandations était que le ministère de la Culture offre un réel support aux propriétaires afin que le patrimoine soit une valeur ajoutée et non un fardeau pour ceux et celles qui en ont la responsabilité (CMSQ, 2010 : 18). De plus, Action patrimoine s'occupe de la gestion, de la mise en valeur et de l'animation de la Maison Henry-Stuart à Québec. Cette maison accueille le siège social de l'organisation ainsi que les Éditions Continuité et la Fondation québécoise du patrimoine. Pour sensibiliser les jeunes québécois de 12 à 17 ans, l'organisation coordonne le concours international *Expérience photographie du patrimoine*. En outre, des formations en patrimoine sont offertes sous différentes thématiques (Action patrimoine, s.d.). Par l'étendue de ses actions, le groupe s'assure de se faire entendre du gouvernement, de garantir la pérennité d'un lieu chargé d'histoire et de sensibiliser les générations plus jeunes au patrimoine.

- *Intervenante : Louise Mercier, présidente d'AP*

Louise Mercier est membre d'Action patrimoine depuis 1981. Elle fut, tour à tour, directrice générale, rédactrice en chef du magazine *Continuité* pendant huit ans, et elle en est la présidente depuis 2004. Par son désir et sa longue présence dans l'organisation, elle tente maintenant de léguer une « mémoire » aux autres membres de son organisation pour que toutes les actions entreprises soient dans une logique de continuité (Entrevue Louise Mercier, 2012).

2.3.2. Coalition Héritage Québec

La Coalition Héritage Québec, fondée en 2006, est un organisme politiquement neutre et à but non lucratif qui tente de faire valoir les bénéfices potentiels du patrimoine en matière de qualité de vie et de développement. CHQ fut créée par Anne Guérette à la suite de ses préoccupations face à plusieurs chantiers et

projets, comme le développement de l'arrondissement historique de Sillery et celui de la Cité verte dans le quartier Saint-Sacrement (Entrevue Anne Guérette, 2012). Sa mission consiste à « contribuer au développement responsable de nos richesses patrimoniales dans le respect d'une véritable vision globale de mise en valeur » (Coalition Héritage Québec, 2010). Ses mandats consistent à :

- Sensibiliser et informer la collectivité ;
- Collaborer à la mise en œuvre des projets qui touchent les propriétés à caractère religieux ;
- Favoriser l'excellence en matière de développement urbain à Québec.

CHQ se compose de citoyens qui désirent collaborer à de grands dossiers sur le développement urbain à caractère patrimonial. En participant, les membres adhèrent aux principes suivants (Coalition Héritage Québec, 2010) :

1. Les propriétés à caractère religieux sont à la fois « propriétés privées » et « richesses collectives ». Elles nécessitent une responsabilisation et un engagement collectifs.
2. Le développement doit s'effectuer de manière durable, en harmonie avec le milieu, tel qu'il a été stipulé dans le Plan directeur d'aménagement et de Développement, dans le projet de politique du patrimoine de la Ville, dans les plans directeurs de tous les quartiers ainsi que dans les recommandations de la Commission de la culture de l'Assemblée nationale.
3. Il s'agit d'un enjeu de première importance pour les citoyens de la ville de Québec. Compte tenu du phénomène global de transition de vie pour la majorité des communautés religieuses au Québec, une grande quantité de domaines similaires à Bon-Pasteur sont actuellement ou seront à vendre à

court terme. « Le patrimoine religieux est le plus universel, le plus diversifié, le plus riche et le plus répandu au Québec ». « En 2004, on comptait près de 3000 lieux de culte. D'ici 5 ans, plus de la moitié d'entre eux seront désaffectés ».

4. Il y a un manque d'information préliminaire essentielle à une prise de décision définitive et éclairée. Il faut réaliser un programme des besoins, des usages, zonage, études d'impact sur la circulation, adoption du projet de politique du patrimoine, etc.

L'organisme prône une participation constructive et proactive à ses débats. Le souhait des fondateurs (Coalition Héritage Québec, 2010) consiste à ce « que nos richesses patrimoniales deviennent les leviers d'une génération urbaine durable, au profit de l'ensemble de la collectivité et des générations qui nous suivront ». Néanmoins, ses actions sont quelque peu effacées depuis quelques années. Le groupe sort dans les médias de manière sporadique ; ce fut le cas des débats entourant l'église Saint-Vincent-de-Paul en 2008 et pour l'arrondissement historique de Sillery en 2012

Intervenants

- Anne Guérette, cofondatrice de la CHQ

Anne Guérette est architecte de formation. Diplômée de l'Université Laval, elle est, depuis 1990, membre de l'Ordre des architectes du Québec. Elle a également complété en 1994 une maîtrise en génie du bâtiment de l'Université Concordia (Ville de Québec, 2012). Son engagement dans le domaine du patrimoine a débuté par un engagement citoyen dans sa communauté. Elle s'est impliquée au sein de son conseil de quartier comme citoyenne et bénévole (Entrevue Anne Guérette, 2012). Par sa formation professionnelle, elle s'est rapidement intéressée aux questions d'urbanisme, d'aménagement du territoire et au patrimoine. Depuis son élection en

tant que conseillère municipale dans le district Vieux-Québec–Montcalm, elle a quitté la présidence de la Coalition Héritage Québec, mais est encore une administratrice du groupe.

- Alexandre Loubier, président

Alexandre Loubier a pris la relève d'Anne Guérette depuis un an à la tête de la Coalition Héritage Québec. Tailleur de pierre de formation, il se spécialise dans la restauration de maçonnerie de bâtiments historiques (Entrevue Alexandre Loubier, 2012). Il a participé à plusieurs projets, dont celui de la restauration du monument de Samuel de Champlain près du Château Frontenac. Progressivement, ses divers projets de restauration et son intérêt pour le patrimoine l'ont amené à entrer en contact avec la coalition.

Comité des citoyens du Vieux-Québec

Le comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) fut fondé en 1975 par un groupe de citoyens voulant protéger et défendre les intérêts des résidents. Cette naissance est apparue dans un contexte où la multiplication des bars dans l'arrondissement historique devenait, selon les citoyens, un problème excessif et envahissant (CCVQ, 2006). Ce fut leur premier combat. De plus, les citoyens ont décidé de prendre position et de s'exprimer face aux problèmes d'aménagement. Également, ils se sont exprimés concernant le manque de stationnement pour les résidents qui voyaient aussi plusieurs démolitions d'immeubles entraîner l'exode d'une part importante de la population et la disparition de services et de commerces (Garon et Boisvert, 2006 : 12). Le Vieux-Québec faisant face à plusieurs problèmes, sa population a donc voulu agir.

Le comité des citoyens du Vieux-Québec a une longue histoire. De 1975 à 1983, le CCVQ a réussi à obtenir gain de cause sur plusieurs sujets, tel que mentionné précédemment. De plus, il a contribué à la démarche conduisant à l'inscription du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

(CCVQ, 2006). Cependant, à partir de 1983, le CCVQ est entré dans une période d'inactivité.

Faute d'intérêt et de participants, 1983 à 1987 a donc été une période d'arrêt pour le comité. Cependant, celui-ci renaît en 1987 en raison d'un regain d'intérêt à la suite de l'inscription de l'arrondissement historique du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (Garon et Boisvert, 2006 : 13). Selon le groupe (CCVQ, 2006), l'accession du quartier au rang des villes de patrimoine mondial a donné l'occasion au comité de mettre son action citoyenne au centre d'une question portant sur le patrimoine partagé par un plus grand nombre. Depuis, le groupe se fait de plus en plus présent dans le quartier.

Le CCVQ revient donc et s'intègre comme un acteur de concertation auprès des diverses instances de la ville. Par exemple, le groupe obtient un siège au Comité consultatif Vieux-Québec Haute-Ville et Basse-Ville, Cap-Blanc et Colline parlementaire. De plus, il est très influent quant au contenu des rapports émanant des consultations sur divers projets : la construction du Centre des congrès, l'aménagement de la Pointe-à-Carcy, du Centre d'interprétation de la Place-Royale et même le projet d'implantation de l'École navale (CCVQ : 2006). Les membres du comité se sont aussi opposés à l'établissement d'un cinéma IMAX sur le site du Vieux-Port et ont travaillé afin d'obtenir des législations plus sévères concernant l'hôtellerie illégale, les gîtes de type « couette et café » et la circulation des véhicules lourds dans le secteur. Plus récemment, le CCVQ a obtenu la formation d'un comité de suivi pour diminuer les inconvénients liés au Moulin à images et ceux du Red Bull Crashed Ice. Les membres du comité ont aussi organisé les États généraux du Vieux-Québec : « Il s'agit d'une démarche visant à permettre aux gouvernements, à la Ville de Québec et à tous les autres décideurs dont l'influence est marquante, en collaboration avec les experts pertinents, les commerçants et les citoyens, de « prendre aujourd'hui les décisions qui s'imposent pour que ce quartier soit, dans trente ans et au-delà, celui que l'on veut » (CCVQ, 2006). La mission du Comité des

citoyens du Vieux-Québec est de se vouer « à la sauvegarde et la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec, ensemble urbain vivant et habité. Le CCVQ vise l'intégration harmonieuse des fonctions résidentielle, commerciale et institutionnelle du quartier dans un contexte d'activités touristiques et festives » (CCVQ, 2006). Il effectue donc un travail constant et n'hésite pas à sonner l'alarme en cas de problème.

Son objectif est de « préserver la vie dans le Vieux-Québec, et d'éviter qu'il devienne un musée, une ville morte, strictement touristique » (CCVQ, 2006). Il désire, en outre :

- Participer aux décisions relatives au développement du quartier ;
- Susciter chez les résidents, les particuliers et les institutions la fierté d'habiter le Vieux-Québec et aviver la conscience de leur responsabilité à l'égard de cette part de l'héritage national et du patrimoine mondial ;
- Informer et sensibiliser les résidents du Vieux-Québec à l'égard des transformations de leur quartier ;
- Promouvoir la qualité de vie dans le Vieux-Québec, veiller à la préservation et à l'aménagement de ses constituants naturels et bâtis.

- Intervenant : Louis Germain, président du CCVQ

Louis Germain a travaillé pendant 36 ans dans l'entreprise Caractéra. Maintenant à la retraite, il consacre son temps et son énergie à des organisations telles que la Fondation 3 % Tiers-Monde, l'Institut du Nouveau Monde et les Jeunes musiciens du monde (Germain, s.d.). De plus, il est membre du comité exécutif du Parti québécois de Taschereau. Longtemps impliqué dans le CCVQ, Louis Germain fut de ceux qui ont redonné un second souffle au comité à la suite de l'inscription du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (Garon et Boisvert,

2006 : 36). Élu plusieurs fois au conseil d'administration, il en est devenu président en 2007.

Commission de la capitale nationale du Québec

À la suite de plusieurs demandes – celles du maire Jean-Paul L'Allier par exemple et d'une dizaine d'organisations (Laplante, 1994 : A4) –, l'Assemblée nationale adoptait le 22 juin 1995 la Loi sur la Commission de la capitale nationale (CCNQ, 1996 : 2), créant ainsi la CCNQ. La Commission a reçu une triple mission à l'égard de la ville de Québec, soit de contribuer à l'aménagement et à son embellissement, en faire la promotion par un programme varié d'activités de découverte et de commémoration et conseiller le gouvernement sur sa mise en valeur de son statut (CCNQ, s.d.). L'organisation devenait alors un acteur important dans la région.

La CCNQ compte plusieurs réalisations. Dès sa création, elle se fait confier la propriété et la gestion de tous les parcs publics que possédait la Société immobilière du Québec. À ce jour, la CCNQ s'est impliquée dans 14 projets pour des parcs et des espaces verts, tels que le parc du Bois-de-Coulonge, le parc de la Francophonie, le boisé de Marly, le boisé de Tequenonday, le boisé des Compagnons-de-Cartier. Le domaine Cataract, le domaine Maizerets et le cimetière de l'Hôpital-Général Québec font aussi partie des projets de la CCNQ. Le parc de l'Amérique-Latine, le parc des Moulins, le parc du Cavalier-du-Moulin sont sous l'autorité de la Commission au même titre que la promenade Samuel-De-Champlain et le site archéologique Cartier-Roberval (CCNQ, s.d.).

La CCNQ a été mandatée pour de nombreux projets d'aménagement de la colline parlementaire ; en voici quelques exemples. En 1998, sa priorité est allée au réaménagement de l'esplanade du Parlement, y compris l'avenue Honoré-Mercier, et de l'espace situé entre celle-ci et le mur fortifié. Depuis s'y trouve la place de l'Assemblée-Nationale (CCNQ, 1999 : 10). Un an auparavant, la CCNQ a inauguré la

promenade des Premiers-Ministres, située le long du boulevard René-Lévesque Est entre la rue De La Chevrotière et l'avenue Honoré-Mercier, promenade qui rend hommage aux premiers ministres qui ont gouverné le Québec depuis 1867. Par la suite, en 2000, le Parlement a été mis en lumière. En 2002, un jardin-boisé a été installé devant le Parlement sur l'avenue Honoré-Mercier et René-Lévesque. Pendant la même période, il y a eu l'aménagement du secteur des glacis et des sentiers piétonniers situés entre la place de l'Assemblée-Nationale et la place D'Youville. En 2004, la CCNQ a aménagé la promenade ouest de l'hôtel du Parlement longeant la rue des Parlementaires. À l'été 2005, la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale ont réalisé des travaux de réaménagement de la rue D'Auteuil entre la rue Sainte-Anne et Dauphine. Il s'agit de l'élargissement des trottoirs et de la création d'une bande plantée entre la chaussée et le trottoir. De plus, cette rue accueille l'allée des Poètes. La fontaine de Tourny vient couronner le tout en 2008, rendant ainsi complet l'aménagement du secteur qui a pris dix ans à se réaliser.

Différentes opérations de mise en valeur ont été réalisées par la CCNQ. Une quinzaine de lieux et de bâtiments patrimoniaux ont été illuminés. Parmi les bâtiments illuminés dans le Vieux-Québec, il y a l'édifice Price, l'hôtel Fairmont Le Château Frontenac, la cour du Vieux-Séminaire de Québec, la porte Saint-Louis et les fortifications, ainsi que le Cap-Diamant. Dans le cas de l'église Notre-Dame-des-Victoires, la CCNQ, avec l'aide de ses partenaires, voulait par cet éclairage faire ressortir certains éléments architecturaux comme le clocher, les vitraux, les œils-de-bœuf et le portail d'entrée. Une lumière au sol, soulignant le tracé du périmètre de la seconde habitation de Champlain, termine le travail. La mise en lumière de l'église a remporté le Prix Lumière de l'Illuminating Engineering Society de Montréal en avril 2010 (CCNQ, s.d.). Ces illuminations ont ainsi donné un second souffle à ces bâtiments trop peu valorisés par la nuit.

La CCNQ a participé à plusieurs projets concernant l'installation et la conception de monuments, de plaques commémoratives, d'œuvres d'art public et de

fresques dans divers parcs de la Commission et au sein de la ville de Québec. Parmi les 45 monuments réalisés, se trouvent par exemple, dans le Vieux-Québec, un monument rendant hommage à la célèbre famille d'architectes Baillargé, un autre dédié aux communautés religieuses et un autre encore commémorant les conférences de Québec en 1943 et 1944. De plus, depuis 1999, année de l'inauguration de La Fresque des Québécois, 16 fresques ont été réalisées. Dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec, il est possible d'admirer aussi la fresque du Petit-Champlain. Malheureusement, la troisième fresque, celle de l'Hôtel-Dieu de Québec, a été détruite en 2011 pour faire place au projet d'agrandissement de l'hôpital. Néanmoins, ces fresques et ses statues continuent d'habiller les murs de la ville tout en racontant une histoire.

Depuis 1997, la CCNQ offre aux écoles québécoises et aux nouveaux arrivants dans la province des circuits pédestres dans la ville. Le programme *Découvrir la capitale* subventionne une portion des frais de transport des écoles. Selon les intérêts des participants, les circuits peuvent mettre l'accent sur la science, l'histoire, la géographie ou la religion. S'adressant davantage à une plus large clientèle touristique, l'Observatoire de la Capitale se situe au 31^e étage de l'édifice Marie-Guyart sur la colline parlementaire et offre une vue panoramique sur 360 degrés de la ville de Québec. La CCNQ propose aussi trois circuits pour découvrir les fresques présentes dans la grande région de Québec. De cette manière, l'organisation s'inscrit aussi dans l'offre touristique de la ville de Québec.

Intervenants

- Denis Angers, directeur de la promotion et des communications

Denis Angers est diplômé en histoire et sciences politiques de l'Université Laval et il s'est spécialisé au Centre de perfectionnement des journalistes. Il a été journaliste pour le journal *Le Soleil* ainsi que d'autres organes de la presse québécoise et canadienne, tant dans le milieu de la radio-télédiffusion que les médias imprimés. Il

a travaillé au sein de plusieurs organisations. Il a été notamment vice-président de la Canadian Capital Cities Organization et président du Comité des citoyens du Vieux-Québec. De plus, il a siégé aux conseils de la Société des relations internationales de Québec, du Salon international du livre de Québec et de l'Institut canadien de Québec, ainsi qu'à la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs (Angers, 2005 : 1). Denis Angers s'est joint à la Commission en 1995, d'abord à titre de conseiller spécial du président et directeur général. Puis, il est devenu directeur des relations publiques et des communications institutionnelles (Angers, 2005 : 1). Il est maintenant directeur de la promotion et des communications de cette organisation.

- Frédéric Smith, chargé de projets

Frédéric Smith est diplômé en histoire et études littéraires de l'Université Laval. Il possède aussi une maîtrise en histoire et un certificat en archivistique. Il a publié plusieurs ouvrages, dont *Cataraqui : histoire d'une villa anglaise à Sillery* (Publications du Québec, 2001), *Domaine Maizerets* (Éditions de l'Homme, 2005) et, tout récemment, *La France appelle votre secours : Québec et la France libre, 1940-1945* (VLB, 2012). De plus, il a travaillé pour la Fondation Bagatelle. Frédéric Smith est à l'emploi de la CCNQ depuis maintenant cinq ans comme chargé de projets. Il réalise et coordonne plusieurs projets d'interprétation, de commémoration et de mise en valeur du patrimoine et de l'histoire de la ville de Québec.

Société historique de Québec

La Société historique de Québec fut fondée le 15 février 1937 sous l'initiative d'un groupe de 14 personnes réunies dans la sacristie de l'église Saint-Roch. Selon un des cofondateurs, Sylvio Dumas (SHQ, 1962 : 6), celles-ci déploraient le manque d'études historiques et d'activités culturelles, sans parler de la montée du modernisme « mal compris » dans le Vieux-Québec et de l'indifférence des Québécois face à la vieille ville. Créée sous le nom de *Société d'histoire régionale de Québec*, elle obtient son nom actuel dix ans plus tard lorsqu'elle est incorporée civilement, le

21 novembre 1947 (Duval, 1987 : 13). Un blason conforme aux lois de l'héraldique est adopté ainsi qu'un sceau lui permettant ainsi d'avoir droit de cité dans le monde juridique (Duval, 1987 : 13). Voulant traduire la longue histoire de la ville et rendre hommage à l'abnégation et au courage de ceux qui l'ont faite, une devise est choisie : *Fier passé oblige.*

La Société historique de Québec a comme objectifs (SHQ, 2007) :

- De promouvoir et de diffuser l'histoire et le patrimoine de la ville de Québec, de la capitale et de sa région aux niveaux national et international ;
- De travailler à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine local, régional et national ;
- D'intervenir dans les débats publics quant à la protection et à la mise en valeur du patrimoine québécois ;
- De maintenir un centre de documentation sur l'histoire et le patrimoine de la ville de Québec et de sa région.

Depuis 1987, la corporation de la SHQ est soutenue par la Ville de Québec qui lui octroie une subvention de fonctionnement annuelle dans le cadre de son programme d'aide aux organismes culturels (SHQ, 2007). Ses bureaux sont situés sur la rue de la Vieille-Université (SHQ, 2007).

La SHQ s'implique dans plusieurs projets. En effet, au cours de son existence, elle publie de nombreux *Cahiers d'histoires* (36) ainsi que des numéros hors série (7). Elle vend à chaque année un calendrier rempli d'images d'archives de la ville de Québec et de sa région. Toujours dans un esprit de diffusion et de promotion de l'histoire, la Société reçoit fréquemment des historiens en conférence et elle publie de nombreux articles et chroniques dans divers médias. Elle encourage aussi la relève en organisant un concours d'écriture historique dans les écoles secondaires de la région de Québec. Ainsi, elle essaie de toucher plusieurs secteurs de la population.

Elle s'est fait connaître également par son implication dans plusieurs causes de dénomination des lieux historiques et de leur sauvegarde. Par exemple, certains de ses membres furent les instigateurs, en 1950, de la francisation du nom de la résidence Vice-Royale à Québec. Spencer Wood se nomme depuis Bois-de-Coulonge (SHQ, 1962 : 26). De plus, c'est avec l'implication de la SHQ que le parc Cartier-Brébeuf a été créé (il est maintenant sous l'autorité de Parcs Canada) (Duval, 1987 : 22). La Société historique de Québec s'est aussi impliquée pendant les festivités du 400^e anniversaire de la ville de Québec. Par exemple, elle a été l'un des collaborateurs à l'organisation du congrès annuel (à Québec) de la Fédération des sociétés d'histoires du Québec (Bégin, 2008 : 8). Plus récemment, la SHQ s'est opposée à l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Québec. Dans un communiqué, elle a rappelé qu'elle faisait aussi partie des opposants au projet de réaménagement dans les années 1950 (Dorval, 2011a : 30) et elle estime qu'il est essentiel que les citoyens restent vigilants dans ce dossier. La Société historique de Québec a aussi contesté le changement de nom de l'autoroute Henri IV, s'opposant ainsi au changement proposé par le député Gérard Deltell, qui désirait que l'autoroute se nomme l'autoroute de la Bravoure. La Société n'est pas contre les militaires. Elle croit cependant nécessaire de garder le nom de l'ancien roi de France en raison de son importance dans notre histoire et du fait que la toponymie de la ville révèle déjà un bon nombre de commémorations à saveur militaire (Dorval, 2011b : 30). Grâce à ses déclarations et à ses actions, la Société tente de préserver et de conscientiser la population aux enjeux historiques.

Intervenant : Gaston Deschênes, membre du conseil d'administration

Détenteur d'une maîtrise en histoire de l'Université Laval, Gaston Deschênes est l'auteur de plusieurs ouvrages sur sa région natale qui est la Côte-du-Sud. Après avoir passé plusieurs années dans la fonction publique comme historien à l'Assemblée nationale du Québec, il est maintenant historien autonome. Il est membre de la Société historique de Québec depuis décembre 2007 et travaille au sein

du conseil d'administration depuis ce temps. Sa principale tâche consiste à s'occuper de l'édition et de la coordination du bulletin de la société, soit le *Québecensia*. Il travaille aussi sur certains dossiers à caractère patrimonial et aide à gérer et classer les archives de la société (Entrevue Gaston Deschênes, 2012).

BIBLIOGRAPHIE

Andereck, Kathleen, Karin M. Valentine, Richard C. Knopf et Christine A. Vogt (2005). « Residents' Perceptions of Community Tourism Impacts ». *Annals of Tourism Research*, vol. 32, no 4, p. 1056-1076.

Angers, Denis (2005). « Note biographique ». Québec, 1 p.

Arditi, Stéphane (2008). « La concertation territoriale : un enjeu d'acceptabilité sociale ». *Assises Agenda 2008 : Atelier no 13* (19 juin), 18 p.

Asjworth, Gregory et Yaniv Poria (2009). « Heritage Tourism – Current Resource for Conflict ». *Annals of Tourism Research*, vol. 36, no 3, p. 522-525.

Auger, Denis et Vincent Bélanger (2011). « Perception, Understanding and Initiatives with Regard to Sustainable Development: A Profile of Québec Tourism Organizations ». *Tourism (Zagreb)*, vol. 59, no 1, p. 83-93.

Barry, Alpha Ousmane (2002). « Les bases théoriques en analyse du discours ». Dans *Les textes de méthodologie*. Montréal : Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie, 35 p.

Beaudet Gérard (2004). « De la certification normative à la position éthique : les avenues d'un tourisme responsable ». *Téoros*, no 23, vol. 2. En ligne. <<http://teoros.revues.org/640>>. Consulté le 10 août 2012.

Bergeron, Yves (1987). *L'ethnologie au Québec*. Québec : Ministère des Affaires culturelles, 64 p.

Berthold, Étienne (2010). « Les mutations d'une vie de quartier ». *Continuité*, no 126 (automne), p. 30-33.

Berthold, Étienne et Nathalie Miglioli (dir.) (2011). *Patrimoine et histoire de l'art au Québec : enjeux et perspective*. Québec : Presses de l'Université Laval, Coll. « Chaire Fernand-Dumont sur la culture », 171 p.

Besculides, Antonia, Matha E. Lee et Peter J. McCormick (2002). « Residents' Perceptions of the Cultural Benefits of Tourism ». *Annals of Tourism Research*, vol. 29, no 2, p. 202-319.

Blais, Mireille et Stéphane Martineau (2006). « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes ». *Les recherches qualitatives*, vol. 26, no 2, p. 1-18.

Blanchette, Maude et Dave Lamothe-Gagnon (2005). *Enjeux et impacts sociaux du tourisme à Québec : Consensus et divergences*. Québec : Université Laval, Département de sociologie, 80 p.

Bluteau, Marc-André (1986). « En direct de... Conseil des monuments et des sites du Québec ». *Continuité*, no 31, p. 5.

Bonard, Yves et Romain Felli (2008). « Patrimoine et tourisme urbain. La valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin ». *Articulo-Journal of Urban Research*, no 4. En ligne, dans *Articulo*. <<http://articulo.revues.org/719>>. Consulté le 28 juin 2011.

Bonnet, Claude (2006). « La perception ». Dans *Psychologie cognitive*, sous la dir. de Jean-Luc Roulin. Paris : Éditions Bréal, collection Grand Amphi psychologie, p. 70-135.

Bonnette, Michel (1987). « La capitale face à son patrimoine ». *Cap-aux-Diamants*, no 1 (août), p. 69-72. En ligne, dans *Érudit*. <<http://id.erudit.org/iderudit/6745ac>>. Consulté le 23 avril 2011.

Bouché, Nancy (1998). « Tourisme et patrimoine urbain : les grandes interrogations ». Dans *Le tourisme et la ville : expérience européennes*, sous la dir. de Georges Cazes. Paris : L'Harmattan, p. 73-80.

Bourdeau, Laurent, Maria Gravari-Barbas et Mike Robinson (dir.) (2012). *Tourisme et patrimoine mondial*. Québec : Presses de l'Université Laval, Coll. « Patrimoine en mouvement », 326 p.

Bridonneau, Marie (2011). « Le patrimoine, un outil de développement ? Étude de la mise en place d'un jeu d'acteurs complexe à Lalibela (Éthiopie) ». Dans *Patrimoine et développement : études pluridisciplinaires*, sous la dir. de Michel Vernières. Paris : Éditions Karthala, p. 93-110.

Brunel, Suzel et Alain Roy (2007). *Empreintes et mémoire : l'arrondissement historique du Vieux-Québec*. Québec : Publications du Québec, Coll. « Empreintes et mémoire », 237 p.

- Cameron, Christina (1987). « Lord Dufferin contre les Goths et les Vandales ». *Cap-aux-Diamants*, édition spéciale, p. 37-40.
- Caron-Malenfant, Julie et Thierry Conraud (2009). *Guide pratique de l'acceptabilité sociale*. Montréal : DPRM, p. 14.
- Charbonneau, André (2005). « À la défense du passé ». *Continuité*, no 106, p. 28-32.
- Charbonneau, André, Yvon Desloges et Marc Lafrance (1994). « Québec, une cité sans pareille ». *Courrier de l'UNESCO*, mai, p. 46-48.
- Charbonneau, André et Laurier Turgeon (2010). « Introduction ». Dans *Patrimoines et identités en Amérique française*, sous la dir. d'André Charbonneau et Laurier Turgeon. Québec : Presses de l'Université Laval, Coll. « CEFAN », 324 p.
- Choay, Françoise (1992). *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Éditions du Seuil, 272 p.
- Comité de performance de l'industrie touristique (2011). *Faire des choix pour une industrie touristique performante (rapport)*. Québec : Ministère du tourisme, 57 p.
- Comité des citoyens du Vieux-Québec (2012). *Les États généraux du Vieux-Québec (Rapport)*. Québec : CCVQ, 224 p.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) (1989). *Notre avenir à tous* (Rapport Brundtland). Montréal : Éditions du Fleuve, 432 p.
- Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) (2006). « Avis et prises de position : L'éolien et l'identité des lieux ». *Continuité*, no 110, p. 56-58.
- (2010). *Mémoire du Conseil des monuments et sites du Québec : Consultation sur le projet de loi 82 – Loi sur le patrimoine culturel*. Québec : CMSQ, 18 p.
- Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ) (2012). *Le développement durable à l'œuvre. Guide de bonnes pratiques afin de favoriser l'acceptabilité sociale des projets*. Montréal, 54 p.
- Côté, Michel (1962). *Leadership : situation d'un concept sociologique*. Québec : Presses de l'université Laval, 281 p.
- Crevoisier Olivier et Leïla Kebir (2004). « Dynamiques de ressources et milieux innovateurs ». Dans *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, sous la dir. de Roberto Camagni, Denis Maillat et Andrée Matteaccioli. Neuchâtel : Institut de recherches économiques et régionales, p. 261-290.

D'Amboise, Gérald et Josée Audet (1996). *Le projet de recherche en administration : Un guide général à sa préparation*. Québec : Faculté des sciences de l'administration, Université Laval, 120 p.

De Blois Martin, Charles (1997). « L'évolution des rapports entre les politiques du patrimoine et du tourisme au Québec ». Mémoire de maîtrise, Université Laval, Faculté des sciences sociales, Québec, 117 f.

Decrop, Alain (2004). « Trustworthiness in Qualitative Tourism Research ». Dans *Qualitative Research in Tourism Ontologies, Epistemologies and Methodologies*. Sous la dir. de Jenny Phillimore et Lisa Goodson. New York : Routledge, p. 156-169.

Delorme, André et Michelangelo Flückiger (2003). *Perception et réalité : une introduction à la psychologie des perceptions*. Bruxelles : Éditions De Boeck, 516 p.

Dépelteau, François (1998). *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la démarche de départ à la communication des résultats*. Québec : Presses de l'Université Laval, 417 p.

Desmichel, Pascal (2011). « Les associations de valorisation du patrimoine ferroviaire dans le Massif central. Des acteurs pionniers en danger ». *Téoros*, vol. 30, no 2, p. 71-80.

Despiney, Barbara (2011). « Patrimoine et développement en zone rurale : le cas des Basses Carpates ». Dans *Patrimoine et développement : études pluridisciplinaires*, sous la dir. de Michel Vernières. Paris : Éditions Karthala, p. 73-91.

Dion, Léon (1972). *Société et politique : la vie des groupes. Tome 1 : Fondement de la société libérale*. Québec : Presses de l'Université du Québec, Coll. « Droit, science politique », no 3, 444 p.

Dormaels, Mathieu (2011). « Expériences touristiques dans les centres historiques. Les villes du Pérou inscrites au patrimoine mondial (partie 1) ». *Téoros*, vol. 30, no 2, p. 121-123.

Dormaels, Mathieu et Lucie K. Morisset (2011). « Patrimoine mondial : Les enjeux locaux ». *Téoros*, vol. 30, no 2, p. 3-5.

Draper, Diane et Emma J. Stewart (2007). « A Collaborative Approach to Understanding Local Stakeholder Perceptions of Tourism in Churchill, Manitoba (Canada) ». *Polar Geography*, vol. 30, nos 1-2, p. 7-35.

Drouin, Martin (2005). *Le combat du patrimoine à Montréal, 1973-2003*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 386 p.

----- (2011). « Les associations de patrimoine et le tourisme ». *Téoros*, vol. 30, no 2, p. 59-60.

Dubé, Claude (1993). « Tourisme et aménagement : une relation amour-haine à Québec ». *Téoros*, vol. 12, no 1, p. 10-12.

Dumont, Israël et René-Pierre Turmel (2009). *La perception de la vie de quartier chez les résidents du Vieux-Québec en 2009*. Québec : Université Laval, Département de sociologie, 107 p.

Dutour, Juliette (2008). *La construction du patrimoine du Canada entre reconnaissance publique et valorisation touristiques : le rôle de la Commission des lieux et des monuments historiques et des organismes de tourisme canadiens (1919-1956)*. Thèse de doctorat en histoire, Université Laval, Québec, 400 f.

Duval, Monique (1987). *Cinquantenaire de la Société d'histoire régionale de Québec fondée en 1937, devenue en 1947 la Société historique de Québec*. Québec : La Société historique de Québec, 60 p.

Enghels, Renata (2007). *Les modalités de perception visuelle et auditive*. Berlin : De Gruyter, 328 p.

Florent, Luc (2011). « L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique : entre choix et contrainte ». *Téoros*, vol. 30, no 2, p. 17-27.

Fortin, Christian (2004). « Du pittoresque au patrimoine : une destination touristique recherchée ». *Cap-aux-diamants*, p. 74-78.

Fourcade, Marie-Blanche (2010). « Conférence : L'ethnologie et le tourisme ». *MDT-8001 : Épistémologie des études touristiques*, Montréal : UQAM.

Fredline, Elisabeth. et Bill Faulkner (2002). « Residents' Reactions to the Staging of Major Motorsport Events within Their Communities: a Cluster Analysis ». *Event Management*, vol. 7, p. 103-114.

Garat, Isabelle, Maria Gravari-Barbas et Vincent Veschambre (2008). « Préservation du patrimoine bâti et développement durable : une tautologie ? Les cas de Nantes et Angers ». *Développement durable et territoire*. En ligne. Dossier 4 : La ville et

l'enjeu du développement durable. <<http://developpementdurable.revues.org/4913>>. Consulté le 3 mars 2012.

Garon, Patrick et Amélie Boisvert (2006). *La parole citoyenne en mutation : Le Comité des citoyens du Vieux-Québec depuis 1975*. Québec : Département de sociologie, Université Laval, 75 p.

Geronimi, Martine (2003). « Géographie historique des paysages patrimoniaux et touristiques de mémoire française. Étude comparative du Vieux-Québec et du Vieux Carré / French Heritage Landscapes in North America: a Comparative Historical Geography of Two Tourist Attractions, the Vieux-Québec and the Vieux-Carré ». *Annales de géographie*, vol. 112, no 629, p. 68-90.

----- (2005). « Logiques d'acteurs et processus d'inscription à l'UNESCO ». Dans *Habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu*, sous la dir. de Maria Gravari-Barbas et Alexandre Aubry. Rennes : Presses universitaires de Rennes, Coll. « Géographie sociale », p. 333-349.

Germain, Louis (2007). « Les dessous de la Red Bull Crashed Ice » *Mini-mot*, vol. 16, n. 1, pp.1-4.

Giroux, Nicolas (2001). « La naissance du tourisme : Québec dans les récits de voyage (1830-1850) ». Dans *Atlas historique du Québec – Québec : ville et capitale*, sous la dir. de Serge Courville et de Robert Caron. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 154-160.

Goeldner, Charles R, J.R. Brent Ritchie et Robert McIntosh (2000). *Tourism Principles, Practices, Philosophies*. New York / Toronto : J. Wiley, 734 p.

Gréber Jacques, Édouard Fiset et Roland Bédard (1956). *Projet d'aménagement de Québec et sa région*. Québec, Ville de Québec, 71 f.

Greffe, Xavier (2000). « Le patrimoine comme ressource pour la ville ». *Les annales de la recherche urbaine*, no 86 (juin), p. 29-38.

----- (2010). « Le patrimoine culturel à l'aune du développement durable ». Conférence : Third European Heritage Forum, Cultural Heritage, Participation, Prosperity. *Contribution to Cohesion and Prosperity in Today's Societies through Sustainable Use of Heritage Resources*. Istanbul (Turquie), 1-2 octobre, 16 p.

Groulx, Patrice (2011). « La patrimonialisation sous le regard de l'histoire et de l'interdisciplinarité ». Dans *Patrimoine et histoire de l'art au Québec : enjeux et*

perspectives, sous la dir. d'Étienne Berthold et Nathalie Miglioli. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 9-26.

Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec (2000). *Notre patrimoine, un présent du passé*, sous la dir. de Roland Arpin. Québec : Communications Science-impact, 240 p.

Guérette, Anne et Samuel Gagnon. (2008) Comment assurer la saine gestion de nos richesses patrimoniales. Mémoire déposé dans le cadre du Livre vert du Patrimoine. Québec : Coalition héritage Québec. 6p.

Halkin, Léon-E. (1960). *Éléments de critique historique*. Liège : H. Dessain, 214 p.

Hamel, Nathalie et Étienne Berthold (2009). *Les États généraux du Vieux-Québec : Constat initial*. Québec : Comité des citoyens du Vieux-Québec, 40 p.

ICOMOS (2011). *Déclaration de Paris. Sur le patrimoine comme moteur du développement*. Adoptée à Paris, XVII^e assemblée générale, 1^{er} décembre, 6 p.

Kadri, Boualem (2007). « La ville et le tourisme : relation ancienne, complexité nouvelle et défi conceptuel ». *Téoros*, vol. 26, no 3. En ligne, dans *Revue.org*. <<http://teoros.revues.org/1044>>. Consulté le 1^{er} juillet 2011.

----- (2008a). « La question scientifique du tourisme : présentation ». *Téoros*, vol. 27, no 1. En ligne. <<http://teoros.revues.org/345>>. Consulté le 12 juin 2011.

----- (2008b). « L'identité scientifique du tourisme : un mythe ou une réalité en construction ? ». *Téoros*, vol. 27, no 1. En ligne. <<http://teoros.revues.org/1614>>. Consulté le 12 juin 2011.

Kirjan, Cornéliu (1988). « L'intégration du patrimoine régional aux activités touristiques ». *Téoros*, vol. 7, no 1, p. 28-29.

Labrie, Pierre et Linda Girard (1993). « Le tourisme à Québec et sa grande région. Une industrie, des enjeux ». *Téoros*, vol. 12, no 1, p. 3-6.

Langlois, Charles-Victor et Charles Seignobos (1992). *Introduction aux études historiques*. Paris : Éditions Kimé, 284 p.

Langlois, Georges (1999). *À quoi sert l'histoire ?* Montréal : Bellarmin, 208 p.

Laplante, Marc (1992). « Le patrimoine en tant qu'attraction touristique : histoire, possibilité et limites ». Dans *Le patrimoine : atout du développement*, sous la dir. de Régis Neyret. Lyon : Presses universitaires de Lyon, p. 49-61.

Lapointe, Ernest (2010). « Patrimoine, identité et tourisme. Réflexion sur leurs interactions. Une invitation à l'approfondissement ». Dans *Patrimoines et identités en Amérique française*, sous la dir. d'André Charbonneau et Laurier Turgeon. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 43-50.

Lazzarotti, Olivier (2001). « Je me souviens. Recherches au pays où le passé fait des lieux. Carnet de voyage ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 45, no 124, p. 141-161.

----- (2003). « Tourisme et patrimoine : ad augusta per angustia ». *Annales de géographie*, vol. 112, no 629, p. 91-110.

----- (2010). « Tourisme culturel et patrimoine : quelques analyses pour un Monde habitable ». *Journal of Urban Research*. En ligne, dans *Articulo*. <<http://articulo.revues.org/1509>>. Consulté le 3 juin 2011.

Label, Jean-Marie et Alain Roy (2000). *Québec 1900-2000*. Québec : Éditions MultiMondes inc., 157 p.

L'écuyer, Richard (1988). « L'analyse de contenu : notion et étapes ». Dans *Les méthodes de la recherche qualitative*, sous la dir. de Jean-Pierre Deslauriers. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 45-60.

Linossier, Rachel, Sarah Russeil, Roloef Verhage et Marcus Zepf (2005). « Entre conflits et synergies. Renouveau urbain et patrimonialisation ». *DISP*, no 159, p. 4-12.

Manfredini, Julie (2011). « Le rôle des syndicats d'initiative dans la mise en valeur du patrimoine. Le cas de Syndicat d'initiative de la ville d'Hyères (Var) ». *Téoros*, vol. 30, no 2, p. 62-70.

Marcotte, Pascale et Laurent Bourdeau (2010). « La promotion des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO : Compatible avec le développement durable ? ». *Management et avenir*, no 34 (avril), p. 270-288.

Martin, Paul-Louis (1990). « La conservation du patrimoine culturel : origines et évolution ». Dans *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du*

Québec, vol. 1, sous la dir. de Paul-Louis Martin et Jean Lavoie, Commission des biens culturels. Québec : Les publications du Québec, p. 1-17.

Mathieu, Jacques (1985). *L'approche de l'identité québécoise*. Québec : Presses de l'Université Laval, Coll. « Cahiers du CELAT », no 3, 62 p.

Masson-Labonté, Amélie (2011). « La restauration du village de Périllos par l'association Terre de pierres. Un exemple de micro-tourisme durable ». *Téoros*, vol. 30, no 2, p. 82-93.

Mendel, David (2011). *Le tourisme culturel à Québec : vers une approche profitable et durable*. Québec, 16 p.

Morin, Edgar (2001). *La méthode. L'humanité de l'humanité, l'identité humaine*. Tome 5. Paris : Éditions le Seuil, 288 p.

Morisset, Lucie K. (1999). « Voyage au pays de l'identité. De la définition d'un paysage touristique à la création de la spécificité culturelle canadienne-française ». Dans *L'espace touristique*, sous la dir. de Normand Nadeau et Gérard Beaudet. Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 214-236.

----- (2007). « Un ailleurs pour l'Amérique. 'Notre' patrimoine et l'invention du monument historique au Québec ». *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, vol. 10, no 1, p. 73-205.

----- (2009). *Des régimes d'authenticité : essai sur la mémoire patrimoniale*. Québec : Presses de l'Université du Québec, Coll. « Art et société », 131 p.

----- (2010a). « Le patrimoine comme matrice identitaire du Québec ». Dans *Patrimoines et identités en Amérique française*, sous la dir. d'André Charbonneau et Laurier Turgeon. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 53-92.

----- (2010b). « Le Vieux-Québec, une construction patrimoniale », Les quartiers historiques : pressions, enjeux, actions (conférence inaugurale), Institut du Nouveau Monde, 20 mai 2010.

Moulinier, Pierre (dir.) (2001). *Les associations dans la vie et la politique culturelle. Regards croisés*. Paris : Direction des études et de la prospective, 139 p.

Nahrath, Stéphane et Mathias Stock (2012). « Urbanité et tourisme : une relation à repenser ». *Espaces et Sociétés*, no 151, p. 7-14.

Nicholas, Lorraine Nadia, Brijesh Thapa et Yong Jae Ko (2009). « Residents' Perspectives of a World Heritage Site. The Pitons Management Area, St-Lucia ». *Annals of Tourism Research*, vol. 36, no 3, p. 390-412.

Noppen, Luc (1990). « Arrondissement historique du Vieux-Québec ». Dans *Les chemins de la mémoire, tome 1*. Québec : Commission des biens culturels du Québec, p. 78-108.

----- (1991). « Villes du patrimoine mondial : enjeux et potentiels ». Dans *Acte du 1^{er} colloque international des villes du patrimoine mondial*. Québec : Société pour la mise valeur de Québec, p. 447-457.

Noppen, Luc et Lucie K. Morisset (2003). « Le patrimoine est-il soluble dans le tourisme ? ». *Téoros*, vol. 22, no 3, p. 57-59. En ligne, dans *Revue.org*. <<http://teoros.revues.org/1722>>. Consulté le 4 mars 2011.

----- (2005). *Les églises du Québec, un patrimoine à réinventer*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 434 p.

Office du tourisme de Québec (OTQ) (2010). *Rapport annuel 2010 : résumé*. Québec, 2 p.

----- (2012). Présentation détaillée des 5 chantiers. Québec, 5 p. En ligne. <http://c14412660.r60.cf2.rackcdn.com/documents/quebec-2020/2-Presentation_5_chantiers.pdf>. Consulté le 23 mars 2012.

Ouellet, Line (1988). « Tourisme et patrimoine ». *Téoros*, vol. 7, no 1, p. 14-16.

Paquot, Thierry (2001). « La tyrannie de l'air conditionné ». *Le monde diplomatique*. En ligne. <<http://www.monde-diplomatique.fr/2001/07/PAQUOT/15344>>. Consulté le 22 février 2012.

Patin, Valérie (2005). *Tourisme et patrimoine*. Paris : La Documentation française, 176 p.

----- (2012). *Tourisme et patrimoine*. Nouvelle édition. Paris : La Documentation française, 280 p.

Patri-Arch (2009). *Étude exploratoire de l'impact du tourisme de masse sur l'arrondissement historique du Vieux-Québec*. Québec : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 51 p.

- Provencher, Jean (2008). *L'histoire du Vieux-Québec à travers son patrimoine*. Québec : Publications du Québec, Commission de la capitale nationale du Québec, 280 p.
- Rock, Irvin (2001). *La perception*. De Boeck : Bruxelles, Coll. « Neurosciences et cognition », 269 p.
- Rousseau, Marie-Hélène (2008). « L'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier sur l'île d'Anticosti, un territoire à vocation faunique ». Mémoire de maîtrise, Université Laval, Département des sciences forestières, Québec, 81 f.
- Roy, Alain (1997). « L'épopée du Vieux-Québec ». *Continuité*, no 74, p. 18-22.
- Roy, Simon N. (2009). « L'étude de cas ». Dans *Recherche sociale : de la problématique à collecte des données*, sous la dir. de Benoit Gauthier, 5^e édition. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 199-225.
- Rudin, Ronald (2005). *L'histoire dans les rues de Québec. La célébration de Champlain et de Mgr de Laval : 1878-1908*. Québec : Presses de l'Université Laval, 305 p.
- Russeau, Sarah (2005). « Logiques d'acteurs et processus d'inscription à l'UNESCO. Quelle prise en compte des enjeux sociaux dans la gestion du label UNESCO à Québec ? ». Dans *Habiter le patrimoine : enjeux-approches-vécu*, sous la dir. de Maria Gravari-Barbas. Rennes : Presses universitaires de Rennes, Coll. « Géographie sociale », p. 333-343.
- Sabourin, Paul (2009). « L'analyse de contenu ». *Recherche sociale : de la problématique à collecte des données*, sous la dir. de Benoit Gauthier, 5^e édition. Québec : Presses de l'Université du Québec, p.415-444.
- Saez, Guy (2005). « Patrimoine et association ». *Espaces et sociétés*, septembre, no 23, p. 59-62.
- Sandrier, Jean-Claude (2001). *Associations et politiques de la ville*. Paris : La Documentation française, 151 p.
- Savoie-Zajc, Lorraine (2003). « L'entrevue semi-dirigée ». Dans *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoit Gauthier. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 293-316.

Serfaty-Garzon, Perla (1987). « Muséification des centres urbains et sociabilité publique : effets attendus, effets déconcertants ». Dans *Aménager l'urbain de Montréal à San Francisco : Politiques et design urbains*, sous la dir. d'Annick Germain et Jean-Claude Marsan. Québec : Éditions du Méridien, p. 102-121.

Simard, Michel, Stéphane Jean, et Comité des citoyens du Vieux-Québec (2002). *Vivre dans le Vieux-Québec : rapport d'enquête*. Québec : Comité des citoyens du Vieux-Québec, 15 p.

Société historique de Québec (1962). *Fier passé oblige : 1937-1962*. Québec : Société historique de Québec, Coll. « Cahiers d'histoire », no 14, 77 p.

Stein, Véronique (2011). « Sauvegarde du patrimoine et développement durable : entre complémentarités et conflits ». Dans *Analyser la patrimonialisation des espaces urbains*, Coll. « Construction politique et sociale des territoires », cahier no 1, p. 59-72.

Swarbrooke, John (1999). *Sustainable Tourism Management*. New York : Éditions Cabi, 371 p.

Teye, Victor, Sevil F. Sönmez et Ercan Sirakaya (2002). « Residents' attitudes toward tourism development ». *Annals of Tourism Research*, vol. 29, no 3, p. 668-688.

Toscun, Cevat (2001). « Host perceptions of impacts. A comparative tourism study ». *Annals of Tourism Research*, vol. 29, no 1, p. 231-253.

Vallières, Marc (2008). *Histoire de Québec et de sa région. Tome 3*. Québec : Presses de l'Université Laval, Coll. « Les régions du Québec », no 18, 2523 p.

Van Der Borg, Jean (1998). « La gestion du tourisme dans les villes historiques ». Dans *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, sous la dir. de Georges Cazes. Paris : L'Harmattan p. 99-110.

Vernières, Michel (2011). « Le patrimoine élément décisif du développement des territoires ruraux ». Dans *Patrimoine et développement : études pluridisciplinaires*, sous la dir. de Michel Vernières. Paris : Éditions Karthala, p. 19-34.

Veschambre, Vincent (2007). « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales ». *Annales de géographie*, vol. 4, no 656, p. 361-381.

Viau, Serge (1992). « La tétralogie de Québec : capitale, patrimoine, culture et tourisme ». Dans *Le patrimoine : atout du développement*, sous la dir. de Régis Neyret. Lyon : Presses universitaires de Lyon, p. 116-125.

Villemagne, Carine (2006). « Des choix méthodologiques favorisant une approche inductive : le cas d'une recherche en éducation relative à l'environnement ». *Recherches qualitatives*, vol. 26, no 2, p. 131-144.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Dorval, Jean (2011a). *Communiqué du 29 novembre : La Société historique de Québec appelle à la vigilance dans le dossier de l'Hôtel-Dieu*. Québec : Société historique de Québec, p. 30.

----- (2011b). *Communiqué du 4 décembre 2011 : La Société historique de Québec s'oppose au changement de nom de l'autoroute Henri-IV*. Québec : Société historique de Québec, p. 30.

Elsener, Johanne (2012). *Communiqué du 10 septembre 2012 : Église Saint-Cœur-de-Marie : La Coalition Héritage Québec prend position*. Québec : Coalition héritage Québec. 1p.

Guérette, Anne (2007). *Communiqué du 30 mai 2007 : L'avenir du patrimoine : « l'affaire de tous »*. Québec : Coalition héritage Québec. 1p.

DICTIONNAIRE

(2005). « Perception ». *Le Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert, p. 1897.

ILLUSTRATIONS

Hunter, Raoul (16 juillet 1959). « Les amoureux sont seuls au monde ». Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds Raoul Hunter, P716, P59-07-16.

Hunter, Raoul (1967) « Les plaques historiques, ça prend moins de place ». Bibliothèque et archives nationales du Québec, Fonds Raoul Hunter, P716, P63-04-03.

INTERNET

Action Patrimoine. «Mission de l'organisme». En ligne. <<http://www.actionpatrimoine.ca/cmsq/index.htm>>. Consulté le 20 mars 2011.

Coalition Héritage Québec. « Mission ». En ligne. <<http://www.coalitionheritagequebec.org>> Consulté le 18 mars 2011.

Comité des citoyens du Vieux-Québec (2005). « Ce qu'on est ». En ligne. <<http://www.ccvq.org/etre/index.htm>>. Consulté le 22 mars 2011.

Commission de la capitale nationale du Québec (2012). « Colline parlementaire ». CCNQ. En ligne. <<http://www.capitale.gouv.qc.ca/realisations/colline-parlementaire.html>>. Consulté le 23 mars 2012.

Conseil des monuments et des sites du Québec (2011). CMSQ. En ligne. <<http://www.cmsq.qc.ca/>>. Consulté le 23 mars 2012.

Corporation du patrimoine touristique et religieux de Québec (2011). « À propos de nous ». En ligne. <<http://www.patrimoine-religieux.com/a-propos-de-nous.php>>. Consulté le 22 mars 2011.

Éditions Septentrion « Gaston Deschênes ». En ligne. <<http://www.septentrion.qc.ca/gastondeschenes/>>. Consulté le 24 mars 2012.

Éditions VLB « Frédéric Smith ». En ligne. <<http://www.edvlb.com/frederic-smith/auteur/smit1062>>. Consulté le 24 mars 2012.

Germain, Louis (2009). « Louis Germain ». En ligne. <<http://louisgermain.com/>>. Consulté le 23 mars 2012.

Infophère (2010). « Pourquoi consulter des articles de journaux ». En ligne. <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/fichiers_communs/module3/journaux.html>. Consulté le 11 février 2012.

Office du tourisme de Québec (2012). « En savoir plus sur la région de Québec ». En ligne. <<http://www.quebecregion.com/fr/region-quebec/savoir-plus-quebec?a=med#tourisme>>. Consulté le 7 juillet 2012.

Organisation mondiale du tourisme. « Comprendre le tourisme : glossaire de base ». En ligne. <<http://media.unwto.org/fr/content/comprendre-le-tourisme-glossaire-de-base>>. Consulté le 2 avril 2012.

Parcs Canada (2001). « Rapports ». En ligne. <<http://www.pc.gc.ca>>. Consulté le 15 février 2011.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (2009). « Répertoire du patrimoine culturel du Québec : Arrondissement historique ». En ligne.

<<http://www.patrimoineculturel.gouv.qc.ca/RPCQ/detailBien.do?methode=consulter&bienId=93523&contenuOngletId=detailPopup>>. Consulté le 12 mars 2011.

Société historique de Québec (2007). « Notre histoire ». En ligne. <<http://www.societehistoriquedequebec.qc.ca/origines.htm>>. Consulté le 22 mars 2011.

UNESCO « Arrondissement historique du Vieux-Québec ». En ligne. <<http://whc.unesco.org/fr/list/300>>. Consulté le 3 avril 2011.

Ville de Québec (2012). « Notes biographiques : Anne Guérette ». En ligne. <http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/elus/conseil_municipal/biographie/anneguerette.aspx>. Consulté le 24 mars 2012.

----- (2012). « Moments-chocs de la conservation du Vieux-Québec ». En ligne. <http://www.ville.quebec.qc.ca/patrimoine/unesco_capsule_01.aspx>. Consulté le 4 avril 2012.

----- (2012). « Plan directeur d'aménagement et de développement ». En ligne. <http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/administration/planification/pdad/index.aspx>. Consulté le 8 avril 2012.

----- (2012). « Québec, ville du patrimoine mondial : neuf témoins racontent ». En ligne. <<http://www.ville.quebec.qc.ca/patrimoine/unesco.aspx>>. Consulté le 5 juin 2011.

ARTICLES DE PRESSE

Allard, Marc (2008). « Des résidents disent non au Red Bull Crashed Ice ». *Le Soleil*. En ligne. 28 octobre. <<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/200810/27/01-33545-des-residents-disent-non-au-red-bull-crashed-ice.php>>

Bégin, Nicolas (2008). « Les sociétés d'histoire de la province se réunissent à Québec ». *L'Appel*, 14 mai, vol. 63, no 53, p. 8.

Bussières, Ian (2009). « Le Vieux-Québec aura droit à des états généraux ». *Le Soleil*. En ligne. 19 décembre. <<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/200912/18/01-932481-le-vieux-quebec-aura-droit-a-des-etats-generaux.php>>. Consulté 19 janvier 2012.

Cattapan, François (2009). « Le Conseil des monuments et sites remet ses reconnaissances annuelles ». *Journal de l'habitation*. 7 juin. En ligne. <<http://www.journalhabitation.com/Actualites/2009-06-07/article-1047700/Le-Conseil-des-monuments-et-sites-remet-ses-reconnaissances-annuelles/1>>. Consulté le 19 janvier 2012.

Denoncourt, Frédéric (2010). « États généraux du Vieux-Québec : le ton monte contre le bruit ». *Le Soleil*. En ligne. 29 octobre. <<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/201010/29/01-4337231-etats-generaux-du-vieux-quebec-le-ton-monte-contre-le-bruit.php>>. Consulté le 19 janvier 2012.

Diallo, Thierno (1993). « La Coalition résiste au nouveau projet IMAX du Vieux-Port ». *Le Soleil*, 17 novembre, p. B1.

Dion-Viens, Daphné (2010). « États généraux sur le Vieux-Québec : priorité aux services de proximité ». *Le Soleil*. En ligne. 2 octobre. <<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/201010/01/01-4328839-etats-generaux-sur-le-vieux-quebec-priorite-aux-services-de-proximite.php>>. Consulté le 18 janvier 2012.

Laplante, Serge (1994). « Québec veut sa Commission de la capitale ». *Le Devoir*, mardi 28 juin, p. A4.

Lemieux, Julie (2006). « La Société historique sur le pavé ». *Le Soleil*, jeudi 7 décembre, p. 2.

Routhier, Benoit (1992). « La construction de l'École navale débute en octobre au Vieux-Port ». *Le Soleil*, 1^{er} septembre, p. B8.

Ville de Québec (2012). « Objectif 2020 : Québec, destination internationale par excellence ». *Ma ville*, vol. 6, no 3, p. 5.

PROCÈS-VERBAL

Bonnette, Michel (1987). « Présentation patrimoine et design urbain : Rapide chronologie ». Dans *Procès-verbal d'une séance d'information et de consultation pour les politiques sectorielles*, tenue le 17 février 1987 à 19 h 30, Ville de Québec, p. 2-4.

PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES

Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales (2005). *Étude sur le tourisme durable et l'aménagement du territoire dans les villes patrimoniales. Première partie : Tourisme durable et indicateurs*. Québec : Ville de Québec, 23 p.

Commission de la capitale nationale du Québec (1996). *Rapport annuel 1995-1996*. Québec : Commission de la capitale nationale du Québec, 32 p.

----- (1999). *Rapport annuel 1998-1999*. Québec : Commission de la capitale nationale du Québec, 36 p.

----- (2007). *Rapport annuel 2006-2007*. Québec : Commission de la capitale nationale du Québec, 66 p.

Commission des biens culturels du Québec (2004). *La gestion par les valeurs : exploration d'un modèle*. Québec : Commission des biens culturels du Québec, 48 p.

Québec. Direction de l'évaluation et de l'analyse stratégique (2011). *Le tourisme en bref – 2010*. Québec : Ministère du Tourisme du Québec, 17 p.

Québec. (2011). *Profil statistique marché des États-Unis*, Québec : Ministère du tourisme, 36 p.

Québec. (2012) Un itinéraire vers la croissance. Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 : synthèse. Québec : Ministère du tourisme, 16 p.

Québec. (2011). « Profil statistique marché des États-Unis ». Québec : Ministère du Tourisme, 36 p.

Québec. (2011). *Projet de loi no 82. Loi sur le patrimoine culturel*. Québec : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 63 p.

Ville de Québec (1988). *Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec*. Québec : Service de l'aménagement du territoire, 249 p.

----- (2005). *Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec. R.V.Q. 990*. Québec : Service de l'aménagement du territoire, 393 p.

----- (2008). Plan directeur quartier Vieux-Québec et Cap-Blanc : constats et orientations. Objectifs et actions. En ligne. Arrondissement de La Cité, et Colline parlementaire Comité consultatif Vieux-Québec, Cap-Blanc, 89 p.
<http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/co

nseils_quartier/lacite/vieuxquebec/docs/plan_directeur_vieuxquebec_juin2008.pdf>.
Consulté le 2 mai 2011.